

2M11.2567.6

UNIVERSITE DE MONTREAL

« Analyse comparée par sexe de la scolarisation au  
Maroc: Cas du cycle primaire public de 1979 à 1988 »



AID AZAMMAM  
DEMENT DE DEMOGRAPHIE  
S ARTS ET DES SCIENCES

Université de Montréal

Bibliothèque

MEMOIRE PRESENTE A LA FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES

EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE  
DE MAITRISE ES SCIENCES (DEMOGRAPHIE)

Novembre 1997

© azammam said



HB

881

U54

1998

V.002



UNIVERSITE DE MONTREAL  
FACULTE DES ETUDES SUPERIEURS

Ce mémoire intitulé :  
« Analyse par sexe de la scolarisation au Maroc : Cas du cycle  
primaire de 1979 à 1988. »

Présenté par Said Azammam  
A été évalué par un jury  
composé des personnes suivantes:

- Yves PERON
- Norbert ROBITAILLE
- Robert MAHEU
- Ali KOUAOUCI

*mémoire accepté le 21.01.1998*

## SOMMAIRE

Malgré "le droit à l'éducation pour tous" assuré et proclamé par la constitution marocaine et malgré les énormes moyens consacrés au secteur de l'éducation (en moyen près de 27% du budget de fonctionnement de l'état et près de 7% du budget d'équipement de l'état), le Maroc est loin de pouvoir résoudre les multiples problèmes qui entravent la généralisation de la scolarisation.

Le pays est incapable de satisfaire la demande de la population et de réaliser les impératifs qu'il s'est fixés en matière d'éducation, notamment la généralisation de la scolarisation à l'ensemble des enfants en âge d'être scolarisés, sans aucune distinction.

Un des handicaps majeurs à la réalisation de ces objectifs dans ce domaine est le niveau élevé de la croissance démographique (2,8% par an entre 1971 et 1982 et 2,06% entre 1982 et 1994) qui a pour conséquence l'augmentation de la clientèle scolaire. Or, toute croissance des effectifs exigerait une augmentation de l'enveloppe budgétaire consacrée à l'éducation. Ce que le Maroc ne peut pas se permettre avec son énorme déficit budgétaire, surtout à partir de 1983; année qui coïncide avec l'application d'un programme d'ajustement structurel et le début d'une réduction des dépenses sociales, y compris bien sûr les dépenses d'éducation.

Les résultats sur les effectifs scolaires dans l'enseignement primaire ne se sont pas fait attendre. Puisque dès 1983 les enfants scolarisés ou nouvellement scolarisés ont vu leurs nombres chuter à un rythme jamais égalé. Le système scolaire primaire qui souffre déjà d'un degré élevé de déperdition et d'inefficacité se trouve confronté à un retard (passé et présent) de plus en plus difficile à remonter.

Nous avons là tous les éléments qui ont été pris en considération pour mener un travail d'analyse de l'enseignement primaire, tout en insistant sur les distinctions et les écarts par sexe (accès, scolarisation, déroulement) qui restent encore gravés, et ce malgré le rattrapage effectué par le sexe féminin.

En effet, il ressort de notre étude qu'en ce qui concerne l'accès et la scolarisation, malgré la persistance des écarts par sexe, les filles rattrapent peu à peu les garçons, au point qu'à moyen terme l'égalité des sexes serait réalisable. Quant à la généralisation de la scolarisation à tous, les résultats auxquels nous sommes arrivés nous montrent que cet objectif risque d'être lointain si une politique claire et une mobilisation générale n'est pas mise en oeuvre dès à présent pour le réaliser.



## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE.....	III
TABLE DES MATIERES.....	IV
LISTE DES TABLEAUX.....	VII
LISTE DES ANNEXES.....	IX
LISTE DES FIGURES.....	X
LISTE DES CARTES.....	XI
INTRODUCTION .....	1
CHAPITRE I : .....	9
I. GENERALITES .....	9
I.1. Présentation du pays.....	9
I.2. APERÇU HISTORIQUE DU SYSTÈME SCOLAIRE MAROCAIN. ....	12
I.2.1. Période d'avant le protectorat (avant 1912) .....	12
I.2.2. Période du protectorat (1912-1956).....	13
I.2.3. Période d'après l'indépendance (après 1956).....	17
I.3. ORGANISATION DU SYSTÈME SCOLAIRE.....	20
I.3.1. Les pouvoirs organisateurs .....	20
I.3.2. Les types d'enseignement.....	21
I.3.3. Structure et contenu du système scolaire .....	21
I.3.3.a). Le préscolaire: .....	21
I.3.3.b). L'enseignement primaire: .....	22
I.3.3.c). L'enseignement secondaire: .....	22
I.3.3.d). L'enseignement supérieur: .....	22
CONCLUSION.....	24
CHAPITRE II : .....	25
II. SOURCES ET CRITIQUES DE DONNÉES .....	25
II.1. Données scolaires.....	25
II.1.1. Sources de données. ....	25
II.1.2. Qualité des données scolaires. ....	25
II.1.2.a). Exhaustivité des données recueillies. ....	26
II.1.2.b). Qualité des données.....	26
II.1.2.c). Date de recensement. ....	27
II.2. Données démographiques.....	27
II.2.1. Sources des données démographiques .....	27
II.2.2. Qualité des données démographiques.....	28
II.3. Choix de l'année de référence pour les données scolaires. ....	29
CHAPITRE III : .....	31
III. ANALYSE PAR SEXE DES EFFECTIFS SCOLAIRES .....	31
III.1. L'accès à l'enseignement: Analyse par sexe des nouveaux inscrits dans le primaire public.....	31
III.1.1. Evolution globale des nouveaux inscrits en première année .....	32

III.1.2. Nouveaux inscrits par sexe .....	33
III.1.3. Nouveaux inscrits selon le sexe et le milieu de résidence .....	34
III.1.4. Nouveaux inscrits par sexe et par région économique. ....	37
III.1.5. Nouveaux inscrits selon le sexe et la province.....	38
III.2. Analyse par sexe de la population scolarisée dans le primaire public: 1975-1988.....	43
III.2.1. Evolution de la scolarisation globale.....	43
III.2.2. Evolution de la scolarisation par sexe.....	46
III.2.3. Evolution des effectifs scolaires selon le milieu de résidence et le sexe.....	47
III.2.4. Evolution de la scolarisation selon le sexe et les régions économiques .....	49
III.2.5. Evolution de la scolarisation selon le sexe et les provinces du royaume .....	50
III.3. Evolution comparée des populations scolarisée et scolarisable selon le sexe.....	54
III.3.1. Détermination de la population scolarisable âgée de 7-14 ans.....	54
III.3.2. Scolarisés âgés de 7-14 ans comparés à la population scolarisable du même groupe d'âge selon le sexe: Pyramides scolarisés-scolarisables.....	55
CONCLUSION.....	60
CHAPITRE IV : .....	61
IV. ANALYSE DU DEROULEMENT DE LA SCOLARITE PAR SEXE .....	61
IV.1. Evolution de la scolarisation par sexe et par niveau d'étude .....	61
IV.2. Evolution comparée par sexe des taux de promotion, de redoublement et d'abandon.....	65
IV.2.1. Calcul des taux de promotion, de redoublement et d'abandon .....	65
IV.2.2. Analyse par sexe des taux de promotion, de redoublement et d'abandon .....	66
IV.3. Déroulement de la scolarité par sexe.....	70
IV.3.1. Progression scolaire.....	70
IV.3.1.a). Evaluation de la progression scolaire .....	70
IV.3.1.b). analyse par sexe du déroulement de la scolarité.....	74
IV.3.2. Espérance de vie scolaire et temps moyen de scolarisation .....	75
IV.3.2.a). Présentation et évaluation du cadre théorique utilisant quelques indicateurs de déperditions.....	75
IV.3.2.b). Analyse par sexe de l'espérance scolaire et du temps moyen de scolarisation .....	79
CONCLUSION.....	80
CHAPITRE V .....	82
V. EVOLUTION COMPAREE DES TAUX D'ACCES ET DE SCOLARISATION PAR SEXE ET DETERMINATION DE LA DATE DE CONVERGENCE DES SEXES.....	82
V.1. Calcul et évolution des taux d'accès et de scolarisation pour chaque sexe. ....	82
V.1.1. Calcul des taux d'accès et de scolarisation. ....	82
V.1.2. Evolution des taux d'accès au système scolaire primaire.....	86
V.1.3. Evolution des Taux de scolarisation. ....	86
V.2. Détermination des dates de convergence des deux sexes .....	87
V.2.1. Date de convergence des taux d'accès .....	87
V.2.2. Date de convergence des taux de scolarisation .....	89
CONCLUSION.....	91

CONCLUSION GENERALE.....	93
BIBLIOGRAPHIE.....	I
TABLEAUX ANNEXES.....	V
REMERCIEMENT.....	XXI

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau II.1: Comparaison entre les indicateurs démographiques de 1987, données par l'enquête NFPR de 1986-1988 et ceux découlant des projections de 1986.....	29
Tableau III.1: Nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire public selon le sexe et l'âge détaillé, année scolaire 1988-1989. ....	31
Tableau III.2: Les nouveaux inscrits en première année du cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe:1975-1988 (Les deux milieux). ....	35
Tableau III.3: Les nouveaux inscrits en première année du cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu urbain).....	35
Tableau III.4: Les nouveaux inscrits en première année du cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu rural).....	35
Tableau III.5: Rapports de masculinité et effectifs des élèves nouvellement inscrits en première année du primaire public par régions économiques et par sexe: 1979-80, 1984-85 et 1988-89.....	38
Tableau III.6: Les effectifs des élèves scolarisés dans le cycle primaire public et leurs rapports de masculinité selon l'année scolaire et le sexe: 1975-1988 (Deux milieux) .....	45
Tableau III.7: Les effectifs des élèves scolarisés dans le cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu urbain).....	48
Tableau III.8: Les effectifs des élèves scolarisés dans le cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu rural).....	48
Tableau III.9: Rapports de masculinité et effectifs des élèves scolarisés dans le primaire public par régions économiques et par sexe:1979-80,1984-85 et 1988-89. ....	50
Tableau III.10: Population scolarisée (7-14 ans) par âge détaillé selon le sexe: Maroc, 1979, 1982, 1985 et 1988. ....	57
Tableau III.11: Population scolarisable (7-14 ans) par âge détaillé selon le sexe: Maroc, 1979, 1982, 1985 et 1988. ....	57
Tableau IV.1: Evolution du rapport de masculinité dans le primaire public par niveau d'étude: 1979-1988.....	62
Tableau IV.2: Taux moyens de promotion, de redoublement et d'abandon dans le primaire public selon le sexe, l'année d'étude (Classe) et les demi-périodes: 1979-1983 et 1984-1988. ....	68
Tableau IV.3: Evolution par sexe des cohortes moyennes issues de 10000 élèves nouveaux inscrits en première année du primaire public, période 1979-1983. ....	71

Tableau IV.4: Evolution par sexe de cohortes moyennes issues de 10000 élèves nouveaux inscrits en première année du primaire public, période 1984-1988. ....	71
Tableau IV.5: Evolution de cohortes moyennes issues de 10000 élèves inscrits en première année du primaire public, périodes 1979-83 et 1984-1988, sexes réunis. ....	72
Tableau IV.6: Progression et abandons, par année d'étude et par sexe, d'une cohorte moyenne de la demi-période 1979-83, pour 10000 inscrits en première année. ....	73
Tableau IV.7: Elèves certifiés par sexe selon le nombre d'années redoublées. (Cohorte moyenne de la demie période 1979-83) .....	73
Tableau IV.8: Progression et abandons, par année d'étude et par sexe, d'une cohorte moyenne de la demi-période 1984-88, pour 10000 inscrits en première année. ....	73
Tableau IV.9: Elèves certifiés selon le nombre d'années redoublées et le sexe. ....	73
(Cohorte moyenne de la demie période 1984-88) .....	73
Tableau IV.10: Durée moyenne de scolarisation complète et temps moyen de scolarisation pour les deux sexes et les demi-périodes 1979-1983 et 1984-1988. ....	79
Tableau V.1: Taux d'accès et de scolarisation selon l'année scolaire et le sexe: 1979-1988. ....	84

## LISTE DES TABLEAUX ANNEXES

ANNEXE III.1: Rapports de masculinité chez les nouveaux inscrits dans le primaire public selon les provinces: 1979 et 1988.....	I
ANNEXE III.2: Rapports de masculinité chez les inscrits dans le primaire public selon les provinces: 1979 et 1988.....	II
ANNEXE III.3: Proportion de la population urbaine par province en 1982. ....	III
ANNEXE III.4: Les scolarisés et les scolarisables âgés de 7-14 ans selon l'année scolaire, le sexe: Maroc 1979-1988.....	IV
ANNEXE III.5: Population scolarisable agée de 6 à 15 ans selon l'âge, l'année scolaire et le sexe entre 1979 et 1988. ....	V
ANNEXE III.5: Population scolarisable agée de 6 à 15 ans selon l'âge, l'année scolaire et le sexe entre 1979 et 1988 (Suite).....	V
ANNEXE IV.1: Les effectifs des inscrits dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire, de 1979-1988. ....	VI
ANNEXE IV.2: Les effectifs des promus dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire: 1979-1988. ....	VII
ANNEXE IV.3: Les effectifs des redoublants dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire: 1979-1988. ....	VII
ANNEXE IV.4: Les effectifs des abandons dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire: 1979-1988. ....	IIX
ANNEXE IV.5: Evolution des taux de promotion, de redoublement et d'abandon chez les filles du primaire public selon l'année d'étude (Classe) et l'année scolaire: 1979-1988 .....	IX
ANNEXE IV.6: Evolution des taux de promotion, de redoublement et d'abandon chez les garçons du primaire public selon l'année d'étude (Classe) et l'année scolaire: 1979-1988 .....	X
ANNEXE IV.7: Evolution des taux de promotion, de redoublement et d'abandon dans le primaire public, sexes réunis, selon l'année d'étude (Classe) et l'année scolaire: 1979-1988 .....	XI
ANNEXE V.3: Taux d'accès et de scolarisation ajustés selon l'année scolaire et le sexe: 1979-1988. ....	XII
ANNEXE V.4: Résultats de la régression par la méthode des moindres carrés appliquée aux taux d'accès et de scolarisation.....	XII

## LISTE DES FIGURES

FIGURE I.1: Structure de l'enseignement Primaire et secondaire au Maroc .....	23
FIGURE III.1: Nouveaux Inscrits dans le cycle primaire selon l'année scolaire et le milieu de résidence: 1975-1988.....	36
FIGURE III.2: Rapport de masculinité des nouveaux inscrits dans le primaire public selon l'année et le milieu de résidence: 1975-1988.....	36
FIGURE III.3: Les scolarisés dans le primaire public selon l'année scolaire et le milieu de résidence: 1975-1988.....	45
FIGURE III.4: Rapport de masculinité des élèves scolarisés dans le primaire public selon l'année scolaire et le milieu de résidence: 1975-1988.....	49
FIGURE III.5: Pyramides des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris entre 7 et 14 ans: Maroc 1979.....	58
FIGURE III.6: Pyramides des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris entre 7 et 14 ans: Maroc 1982.....	58
FIGURE III.7: Pyramides des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris entre 7 et 14 ans: Maroc 1985.....	59
FIGURE III.8: Pyramides des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris 7 et 14 ans: Maroc 1988.....	59
FIGURE IV.1: Pyramide par niveau d'étude dans le primaire public du Maroc, 1979.....	63
FIGURE IV.2: Pyramide par niveaux d'étude dans le primaire public Marocain, 1982.....	63
FIGURE IV.3: Pyramide par niveaux d'étude dans le primaire public Marocain, 1985.....	64
FIGURE IV.4: Pyramide par niveau d'étude dans le primaire public Marocain, 1988.....	64
FIGURE IV.5: Les taux moyens de promotion, de redoublant et d'abandon par sexe et par niveau d'étude, 1979-1983.....	69
FIGURE IV.6: Les taux moyens de promotion de redoublant et d'abandon par sexe et par niveau d'étude, 1984-1988.....	69
FIGURE V.1: Taux d'accès en première année du primaire public selon le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.....	85
FIGURE V.2: Taux de scolarisation chez les enfants âgés de 7-11 ans selon le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.....	85
FIGURE V.3: Evolution des taux d'accès observés et ajustés selon l'année scolaire et le sexe: 1979-1988.....	88
FIGURE V.4: Taux de scolarisation observés et ajustés chez les enfants âgés de 7-11 ans selon l'année scolaire et le sexe: 1979-1988.....	90

## LISTE DES CARTES

CARTE 1: Carte du Royaume du Maroc.....	11
CARTE 2: Rapport de masculinité (%) des nouveaux inscrits en première année du primaire public par province en 1979.....	41
CARTE 3: Rapport de masculinité (%) des nouveaux inscrits en première année du primaire public par province en 1988.....	42
CARTE 4: Rapport de masculinité (%) des nouveaux inscrits en première année du primaire public par province en 1979.....	52
CARTE 5: Rapport de masculinité (%) des nouveaux inscrits en première année du primaire public par province en 1988.....	53



## INTRODUCTION

Peu de personnes contestent actuellement que dans la plupart des pays du monde, la scolarisation des filles demeure très en retard par rapport à celle des garçons.

En 1960, conscient de la gravité du problème de la discrimination sexuelle dans le domaine de la scolarisation, l'UNESCO devait adopter, lors de la conférence générale de 1960, une recommandation au sujet de ce problème, devenu un des problèmes prioritaires de cette organisation.

En 1966-1967 la situation ne s'est guère améliorée par rapport à 1960-1961. En effet, malgré la croissance des effectifs scolaires mondiaux entre 1960-1961 et 1966-1967, qui a été de 32%, l'augmentation des élèves féminins n'a été que de 33%, soit un taux très proche du taux d'accroissement global. Résultats, au lieu de se réduire dans le temps l'écart entre sexe est resté le même (Chabaud, 1970).

Devant une telle situation, la conférence générale de l'Unesco, réunie en 1966, a décidé la mise en place d'un plan à long terme qui visait la promotion de l'égalité des chances entre sexes en matière d'éducation.

De nouveau, en 1970, René Maheu, directeur général de l'UNESCO, a rappelé la priorité qui doit être accordée à la scolarisation féminine en des termes plus clairs et précis:

**«L'accès des jeunes filles à l'enseignement relève, lui aussi, du droit fondamental à l'éducation. Il est également une nécessité dictée par le besoin du progrès économique. Aucun pays, en effet, ne peut s'offrir le luxe de laisser la moitié de la population dans une ignorance relative, qui fait d'elle un frein plutôt qu'un moteur du développement.»**

A Mexico, en 1975, le problème de l'égalité des chances face à l'éducation des filles et des femmes a été largement débattu au cours de la conférence mondiale de l'année internationale de la femme. Aussi, dans le programme d'action en vue de la réalisation des objectifs de l'année internationale de la femme, ce problème figurait parmi ceux auxquels les pays concernés étaient invités à prendre les décisions nécessaires (gratuité de la scolarisation, augmentation des capacités d'accueil du système scolaire, modification des structures pédagogiques...) au cours de la décennie 1976-1985, décennie des Nations Unies pour la femme (1976-1985).

Lors de la conférence mondiale sur la scolarisation pour tous (Mars 1990), Monsieur Frédéric Mayor (actuel directeur de l'UNESCO), devait préciser que:

**«L'éducation des femmes et des filles est d'ailleurs l'exemple le plus convaincant de la façon dont l'action en faveur du développement humain peut dynamiser et accélérer le développement de tous les aspects de la société. D'innombrables travaux de recherche ont établi que l'éducation de base et l'alphabétisation des femmes ont des effets marqués et positifs sur la santé familiale, les taux de fécondité, les habitudes alimentaires, la sécurité de l'alimentation du foyer, de même que sur le succès des femmes dans le travail indépendant, leur participation au marché du travail et, enfin, le domaine qui n'est pas le moins important de tous, les possibilités d'éducation des enfants... je proclame, face à la communauté mondiale et à ceux qui la gouvernent, qu'une société qui néglige l'éducation de ses filles risque de courir au suicide.»**

En d'autres termes, à travers cette citation, on remarque qu'il devient de plus en plus impérieux, aux hommes et aux femmes, de se débarrasser des considérations d'antan et de réviser toute la «philosophie» traitant la relation entre les sexes en matière d'éducation. Elle accorde aussi à l'éducation de base chez les femmes et les filles, qui représentent la moitié de la population mondiale, un rôle clé dans tout processus de changement visant un développement authentique et harmonieux.

Plus récemment encore, la dernière conférence sur la population du Caire en 1994 a été l'occasion de rappeler que malgré le relèvement des niveaux d'éducation au cours des vingt années à venir - acquis qu'il faut consolider- tous les pays devraient mener des actions en vue d'une généralisation de l'enseignement primaire. De façon plus explicite voire impérative, il est demandé aux pays de « redoubler d'effort pour ouvrir complètement les portes de l'enseignement primaire...tant aux filles qu'aux garçons et ce , le plus rapidement possible et en tout état de cause avant l'an 2015 » (Rapport CIPD 1994).

En Afrique , la situation des pays africains semble être, quant à elle, plus dramatique comme le mentionne Deblé (1980):

**«Les discriminations (sexuelles) dès l'entrée à l'école, d'une part, et dans le cursus de l'enseignement primaire, d'autre part, font que les effectifs qui prétendent accéder aux niveaux plus élevés sont numériquement très inégaux, au moins dans plusieurs pays d'Afrique et d'Asie.»**

Pourtant, en 1961, les ministres africains de l'éducation, réunis à Addis-Abeba (Ethiopie), avaient mentionné la scolarisation universelle, sans distinction de sexe, parmi

les objectifs prioritaires. Comme date limite pour réaliser cet objectif, les pays africains arrêterent, alors, le début des années 80. Malheureusement, en 1982, à Hararé (Zimbabwe), les responsables africains de l'enseignement examinant les bilans scolaires des deux décennies passées, constatèrent la non-réalisation de l'objectif de l'universalisation de la scolarisation de même que la persistance de disparités sexuelles et géographiques. Dans l'article 7 de la Déclaration de Hararé (Unesco, 1985), on souligne que:

**«Deux constatations parallèles s'imposent: l'universalisation de l'enseignement primaire, prévue par le plan d'Addis-Abeba pour 1980, n'a pas été réalisée, notamment en raison d'un taux de croissance démographique plus élevé que celui qui était escompté et d'une sous-estimation initiale de la population réelle de l'Afrique; et le nombre absolu des analphabètes n'a cessé de s'accroître. Dans de nombreux cas, de graves disparités subsistent en matière d'accès à l'éducation, notamment au détriment des populations des régions rurales, des jeunes filles et des femmes, surtout au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur.»**

Lors de cette conférence (Hararé, 1982), les responsables africains ont souligné qu'en 1980, le taux de scolarisation des enfants de 6-11 ans atteignait seulement 62% en moyenne. Dans certains pays, ce taux était encore plus faible, soit 13%. Au niveau de l'ensemble des pays africains, les conférenciers ont regretté le fait qu'aucun pays africain ne soit parvenu à une généralisation de l'enseignement primaire et que seuls quinze pays arrivent à atteindre un taux supérieur à 75% (Lange, 1990). Quant au délai de réalisation de l'objectif d'universalisation<sup>1</sup>, il a encore été, une autre fois, reporté à l'an 2000.

Les responsables africains ont avancé que la cause essentielle de la non réalisation de l'objectif de l'universalisation de la scolarisation primaire, était le taux de croissance démographique qui a été plus élevé que prévu. Certes, pour un tel objectif, on ne peut nier l'effet de la croissance de la population, mais il faut aussi reconnaître que cette cause n'est pas unique. En fait, cette position cherchait à passer sous silence certaines causes d'origine politique (manque de démocratie, absence d'une ferme volonté politique concernant la scolarité des filles, dépendance...), économique (poids de la dette extérieure, plans d'austérité, travail des enfants...) et, enfin, sociale et culturelle (résistances à l'éducation des filles, pratiques anti-scolaires...). En plus de ces causes, il faut mentionner le maintien d'un système scolaire de type colonial, inadéquat à la réalité africaine actuelle (Eliou, 1976; Lange, 1990). En effet, il est de plus en plus évident que les éléments qui handicapent l'éducation en Afrique résident au sein du système scolaire lui-même qui a tendance à

---

<sup>1</sup> Tout au long de cette introduction, nous entendons par universalisation la scolarisation totale de deux sexes.

devenir un facteur de sous-développement plutôt qu'un facteur d'épanouissement des africains, tel que l'affirme Ki Zerbo (1970):

**«L'école dans beaucoup de pays sous-développés est un reflet et un fruit du sous-développement ambiant, d'où sa carence, sa misère quantitative et qualitative. Mais, petit à petit, et c'est là le risque vraiment grave, l'école dans ces pays sous-développés, risque de devenir à son tour un facteur de sous-développement ».**

Au niveau des pays arabes qui sont de jeunes pays, la proportion des habitants de moins de vingt ans atteignant les 50%, l'objectif de généralisation de l'enseignement primaire pour les deux sexes a toujours été et ce, depuis l'indépendance, un des objectifs prioritaires à réaliser. Les ministres arabes de l'enseignement, réunis lors de la conférence de Tripoli (Libye), en avril 1966, avaient arrêté une date limite pour réaliser la généralisation de l'enseignement, soit l'année 1980. Par la suite, différentes échéances ont été arrêtées pour atteindre cet objectif. D'abord 1990, ensuite 1995 et, enfin, l'an 2000 (Guennaoui, 1991).

Lors de la conférence de Marrakech (Maroc) en 1970, le problème de l'accès des filles à l'enseignement a reçu une attention particulière de la part des ministres de l'enseignement arabes. A ce niveau le rapport final de la conférence affirme «que l'égalité d'accès des filles à l'éducation -notamment à l'enseignement technique et professionnel- n'est pas seulement un principe éthique ou humanitaire, mais aussi le préalable obligé au bien-être économique...» (Cité par El-Ghanam, 1971).

Les pays arabes ont tout de même fait des progrès. Le taux d'accroissement moyen annuel des filles fréquentant un établissement d'enseignement a été de 8,9% et 5,4% respectivement pour les périodes de 1960-1965 et 1965-1970. Ces taux paraissent plus élevés que ceux des pays africains et asiatiques dont les taux ont été, respectivement de 7,6% et 6,4% en 1960-1965 et 5,9% et 3,6% en 1965-1970 (Massialas et Janar, 1983).

Ce progrès au niveau de la scolarisation a été rendu possible grâce à la prise de conscience du rôle primordial de l'enseignement comme moyen de promotion sociale (Abdel-Dayem, 1975). A cet effet, on ne doit pas oublier que «jusqu'à récemment encore, beaucoup de parents considéraient l'enseignement avec beaucoup de suspicion et de scepticisme, y voyant souvent une rupture avec les traditions et une menace pour les valeurs morales et religieuses. La plupart d'entre eux -particulièrement en milieu rural- préférait bénéficier économiquement de leurs enfants en les faisant travailler avec eux à la ferme, à la boutique ou à la maison.» (Abdel-Dayem, 1975).

Quant à l'affluence des filles dans l'enseignement, le même auteur l'attribue à une réduction progressive du rôle de certains groupes de pression, par exemple, les personnalités religieuses, les notables influents, etc., de même qu'à d'autres facteurs tel que la réévaluation des concepts religieux, la libéralisation de la condition des femmes et la conscience accrue du rôle économique de l'enseignement des filles, le recul de l'âge au mariage, la disparition progressive du régime patriarcal de la famille, la possibilité pour les filles instruites de se marier avec des hommes instruits.

Pour sa part, le Maroc n'échappe pas à la situation qui prévaut dans le monde arabe et africain. Les premiers résultats du recensement de 1994 révèlent que le taux global de scolarisation pour les enfants âgés de 7-13 ans était de 49,5% en ce qui concerne la population féminine contre 68,3% pour la population masculine. Selon le milieu d'habitat, ce taux s'estime, respectivement pour les hommes et les femmes à 54,5% et 24,6% en milieu rural et 84,7% et 78,1% en milieu urbain. Soit des écarts entre sexes beaucoup plus importants en milieu rural qu'en milieu urbain.

Entre 1982 et 1994, le taux de scolarisation pour la même tranche d'âge est passé de 58,3% à 68,3% pour le sexe masculin et de 41,5% à 49,5% pour le sexe féminin. Il s'agit certes, d'une amélioration du taux dans le temps mais force est de constater que cette amélioration reste plus importante chez le sexe masculin que chez le sexe féminin et ce malgré le bas niveau des taux chez les femmes.

Concernant l'analphabétisme, qui renseigne d'une façon approximative sur le passé scolaire, on remarque, toujours d'après le recensement de 1982, que huit femmes sur dix sont analphabètes contre seulement cinq hommes sur dix. En 1994 l'analphabétisme reste élevé, touchant sept femmes sur dix contre seulement quatre parmi dix chez le sexe masculin. Selon le milieu de résidence, on remarque qu'aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural, les taux d'analphabétisme sont toujours plus élevés chez les femmes que chez les hommes, avec des niveaux plus élevés en milieu rural (89,1% contre 61,2%) qu'en milieu urbain (48,6% contre 24,7%). Ces taux, largement en faveur du sexe masculin, montrent clairement que le sexe féminin restent défavorisé bien qu'il représente près de la moitié de la population marocaine.

Devant une telle situation, on ne peut que déplorer qu'un tel potentiel humain soit marginalisé alors qu'il devait plutôt être mobilisé au service du développement économique et social et ce, surtout à un moment où le pays a besoin de toutes ses énergies pour affronter le défi du développement.

On remarque ainsi que, malgré le fait que le Coran et la Sunna <sup>2</sup> recommandent aux musulmans de bien veiller sur la fille et que les textes juridiques<sup>3</sup> assurent le droit à l'éducation pour les filles, au même titre que les garçons, ces dernières restent largement défavorisées par rapport aux hommes qui sont les grands bénéficiaires du système éducatif marocain. Aussi, la situation ne s'est guère beaucoup améliorée au cours des dernières années. Malgré l'accroissement des effectifs scolaires depuis l'indépendance l'écart entre les sexes, toujours au profit des garçons, reste important, avec en terme absolu 592640 garçons en 1982 contre 138375 en 1956, soit une multiplication par quatre.

Ce retard de la scolarisation féminine s'explique, d'après Mernissi (1980,1982), par le maintien des craintes, chez certains parents, et des préjugés négatifs envers la scolarisation des filles qui est considérée comme source de déshonneur. Elle attribue aussi ce retard au caractère patriarcal de la société marocaine, au caractère misogyne de l'état et ses législateurs, qui ont toujours cherché à limiter les droits de la femme, de même qu'à son statut traditionnel qui la confine dans des tâches dégradantes (travaux domestiques, les corvées de d'eau, de bois, de lessive et autres) qui ne nécessitent pas une scolarisation.

Salmi (1981) blâme, quant à lui, le pouvoir politique. Il lui reproche son manque d'initiative dans le domaine de la scolarisation féminine, il croit que:

**«L'état (est) directement responsable des attitudes négatives vis à vis de la scolarisation féminine, les responsables gouvernementaux -dont les filles vont toutes à l'école- sont quand même «coupables par omission» dans la mesure où rien n'a été fait pour encourager spécifiquement la scolarisation féminine»**

En effet, le manque de volonté politique des responsables et l'inertie de ces derniers envers ce problème, qui a toujours été considéré secondaire par rapport au problème de la scolarisation des garçons, sont responsables de l'institutionnalisation accrue de la suprématie des hommes, ce qui a engendré chez les filles un manque de confiance en soi, créant «un complexe d'infériorité» vis à vis de toute entreprise scolaire. Par ailleurs, même quand l'accès à l'enseignement est permis aux filles ce «complexe» affecte largement leur déroulement scolaire (Eliou, 1972).

Pour terminer, on ne peut omettre les difficiles conditions économiques de la majorité des ménages, qui, conjuguées au rôle traditionnel de la femme, obligent les parents à investir davantage dans la scolarisation des garçons «qui est devenue signe de prestige, même si l'on sait que l'échec est certain». (Mernissi, 1980).

---

<sup>2</sup> Ensemble de doctrines et de principes inspirés des pratiques du Prophète Mohammed.

<sup>3</sup> L'article 13 de la constitution marocaine précise que "tous les citoyens ont également le droit à l'éducation et au travail"

Après avoir situé notre problématique au niveau international, régional et national, l'objet de ce travail sera d'évaluer, au cours de la période 1982-1989, le volume, le niveau et les indices de rendement de la scolarisation dans le cycle primaire par sexe. Ensuite, il s'agira de vérifier notre hypothèse, à savoir, la persistance de la discrimination par sexe, au détriment du sexe féminin, aussi bien au niveau de l'accès à l'enseignement qu'au niveau de la scolarisation et du déroulement de la scolarité.

Nous commencerons, dans le premier chapitre, par une présentation du pays et du système scolaire marocain tout en le situant dans son contexte historique qui l'a, à notre avis, beaucoup marqué au cours de son évolution dans le temps.

Dans le deuxième chapitre, nous présenterons une critique des données démographiques et scolaires. A ce niveau, on signale que nos données scolaires proviennent entièrement des résultats des recensements scolaires annuels effectués entre 1982-1983 et 1988-1989 au niveau des établissements scolaires marocains.

Les trois derniers chapitres seront consacrés à une analyse quantitative de la scolarisation par sexe dans le primaire public. A travers ces chapitres nous verrons si la distinction par sexe en faveur des garçons est restée toujours la même jusqu'en 1988 ou si, au contraire, elle a disparu ou du moins elle s'est réduite.

Ainsi, dans le troisième chapitre nous essaierons de faire une analyse des effectifs scolarisés, en terme absolu, en dressant des courbes et des pyramides qui nous permettront de ressortir les distinctions par sexe ainsi que l'évolution de l'écart dans le temps.

Le quatrième chapitre sera consacré à l'étude du déroulement de la scolarisation selon le sexe entre 1982 et 1988. Pour ceci, nous évaluerons, dans un premier temps, pour chaque sexe les taux de promotion, les taux de redoublement, les taux d'abandon et le temps moyen de scolarisation en utilisant les méthodes transversales et longitudinales. Dans un deuxième temps, nous effectuerons une analyse de ces indices selon le sexe, ce qui nous permettra de voir l'ampleur et l'évolution de la distinction par sexe au sein du système scolaire marocain.

Quant au cinquième chapitre nous y étudierons les niveaux et les tendances de l'accès et de la scolarisation scolaire par sexe. Les niveaux seront estimés à travers le taux d'accès et le taux de scolarisation de l'enseignement primaire public. Les tendances de ces niveaux dans le temps pour chaque sexe nous permettront de voir s'il y a une possibilité de réduction de l'écart entre sexes. Une fois qu'on est dans une situation de diminution de l'écart dans le temps, on essaiera de déterminer «la date» où il y aurait une disparition de

l'écart séparant les deux sexes, tout en considérant que la tendance des taux observés durant la période d'étude 1979-1988 reste la même indéfiniment.

La conclusion reprendra les principaux résultats obtenus de notre travail, ce qui nous permettra enfin d'accepter ou de réfuter notre hypothèse de départ.



## CHAPITRE I :

### I. GENERALITES

Dans ce chapitre, nous effectuerons une présentation quelque peu détaillée du Maroc et de son système scolaire. Le but de ce chapitre est de permettre au lecteur de se faire une brève idée sur le pays et son système scolaire dont il sera question dans les chapitres qui suivent.

#### I.1. Présentation du pays

Situé au nord-est de l'Afrique (Voir carte 1), le Maroc est entouré de la mer Méditerranée au nord, de l'océan Atlantique à l'ouest, de la Mauritanie au sud et de l'Algérie à l'est, il couvre une superficie de 710 950 km<sup>2</sup>; il se trouve ainsi partagé entre un monde méditerranéen au nord et un monde saharien au sud.

Administrativement, le pays est divisé en sept régions économiques qui regroupaient en 1982 quelques 45 provinces. A l'intérieur de chaque région, on trouve des provinces qui comprennent des communes urbaines et rurales.

Avec une population de 20 419 555 habitants (Recensement de la population et de l'habitat de 1982), le Maroc possède avec la Tunisie, la densité la plus élevée du Maghreb qui est de 44 habitants au km<sup>2</sup> contre 45 au km<sup>2</sup> en Tunisie et moins de 20 habitants au km<sup>2</sup> en Algérie, en Libye et en Mauritanie. En 1994, il ressort des premiers résultats du Recensement de la population et de l'habitat de 1994<sup>4</sup> que la population du Maroc s'estime à 26019280 personnes.

Concernant la dynamique démographique, le Maroc dispose d'une natalité élevée mais en légère diminution. A cet effet, l'indice synthétique de fécondité est passé de 7,2 enfants par femme en 1962 (Enquête à objectifs multiples 1961-1963) à 5,74 en 1982 (Recensement de la population de 1982). Ce qui montre, que le niveau de la fécondité est beaucoup plus basse en 1982 qu'il ne l'était en 1962. Au cours de la même période de vingt ans, le taux brut de natalité est passé de 46,1‰ à 38,6‰, accusant ainsi une baisse de 20%. Cependant, la diminution reste un phénomène limité au milieu urbain, contrairement au milieu rural où la fécondité reste stable à un niveau élevé de l'ordre moyen de 7 enfants par femme.

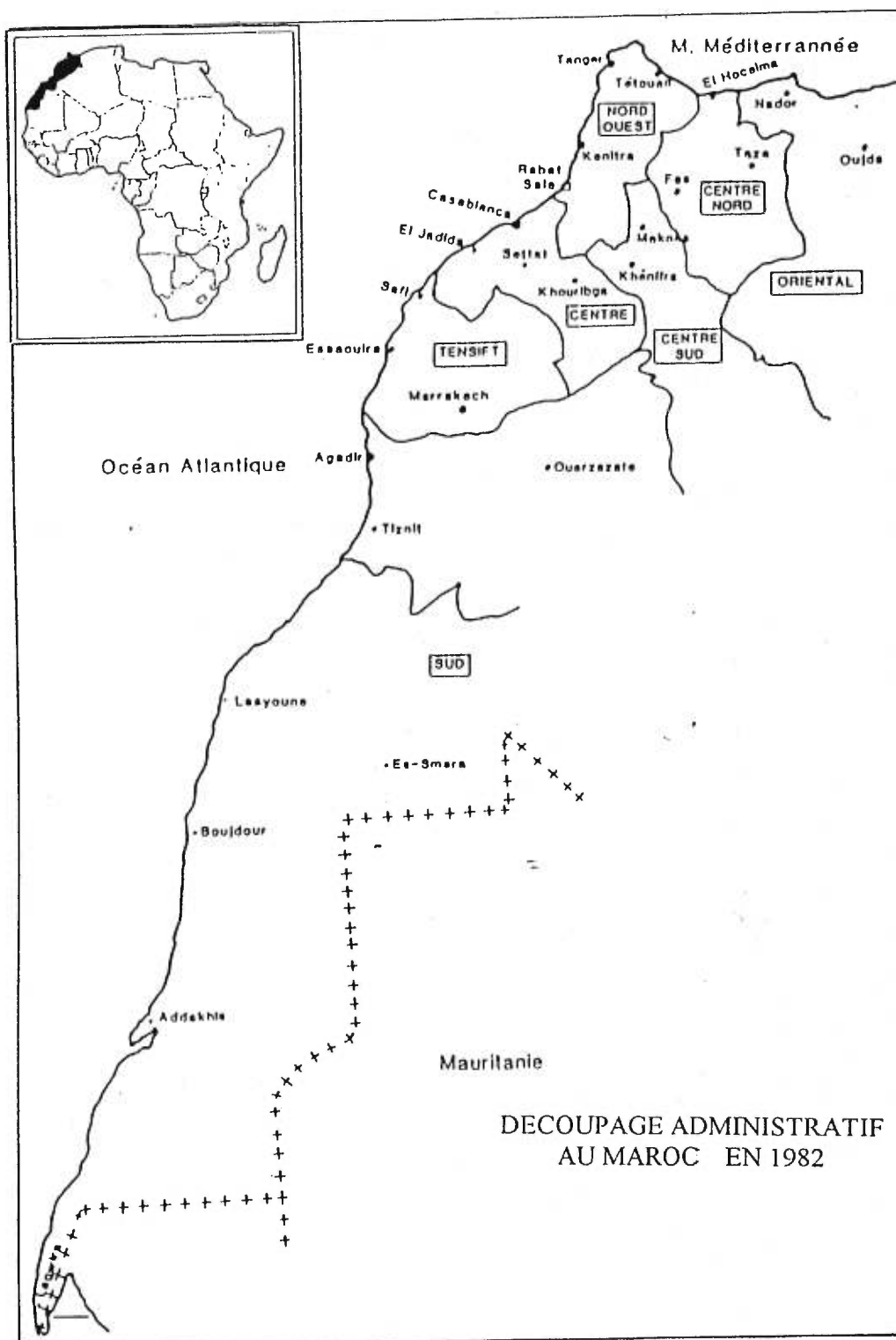
---

<sup>4</sup> Recensement général de la population et de l'habitat de 1994. Principales caractéristiques démographiques et socio-économiques de la population, niveau national. Octobre 1995.

En ce qui concerne la mortalité, les données démontrent une tendance à la baisse de cette dernière. En effet, en 20 ans, l'espérance de vie à la naissance a passé de 47 ans en 1962 (Enquête à objectifs multiples 1961-63) à 59 ans en 1982.

Enfin, la population marocaine, tout comme les populations maghrébines, se caractérise par une population jeune où les personnes de moins de 15 ans représentent 42.1% de la population totale du pays. Quant à la répartition selon le sexe, elle était en 1982 de 49.9% pour les femmes et 50.1% pour les hommes; alors qu'en 1994 elle était respectivement de 50,3% et 49,7%, soit presque autant d'hommes que de femmes.

# CARTE 1: Carte du Royaume du Maroc



## **I.2. APERÇU HISTORIQUE DU SYSTÈME SCOLAIRE MAROCAIN.**

### **I.2.1. Période d'avant le protectorat (avant 1912)**

Bien que les colons Français aient eu prétendu être les «civilisateurs» des Marocains, il faut noter que, bien avant l'arrivée de ces derniers, le Maroc disposait d'un réseau d'écoles primaires (m'sids et zaouïa) et d'établissements d'enseignement (medersas) (Kinany, 1957).

En effet, avant le protectorat français, 150 000 élèves fréquentaient les «m'sids» tandis que 2 500 étudiants étaient inscrits à la renommée université Quaraouiyyine de Fès ou à une de ses antennes située à travers le pays (Adam, 1968). Cette université, qui a été fondée au IX<sup>e</sup> siècle par une femme pieuse du quartier Quarouanais (Tazi, 1960), devait connaître au XIII<sup>e</sup> siècle une notoriété internationale grâce à ses échanges avec d'autres universités islamiques, africaines et espagnoles qui existaient durant cette période. Cependant, au XVIII<sup>e</sup> siècle, cette université commença à perdre son prestige en raison des restrictions et du contrôle excessif, imposés par le pouvoir politique en place (Baïna, 1981). Ceci, témoignait, déjà, du contrôle exercé par le pouvoir politique sur l'éducation pour l'utiliser au service de l'idéologie des classes dominantes.

Concernant l'enseignement qui fut dispensé jusqu'en 1956, il est à noter qu'il fut très imprégné par la tradition arabo-musulmane, introduite au Maroc par la conquête arabe du VIII<sup>e</sup> siècle. Cette enseignement, très étroitement lié à la religion et la langue arabe, était bien implanté dans la société et avait un impact important sur la population. Cet important impact est dû aux Fkihs (maîtres d'école coranique) et aux uléma (lettrés, docteurs en droit ou en théologie) qui jouaient le rôle de guides spirituels et jouissaient d'un grand respect de la part de la population (Baina, 1981; Merrouni, 1981).

Pour ce qui est de la clientèle des m'sids, elle se composait des deux sexes mais les filles étaient peu nombreuses et quittaient l'école dès l'âge de la puberté (Merrouni, 1982).

Parallèlement à l'enseignement traditionnel, et dès 1862, les juifs marocains vont créer un enseignement propre aux enfants israélites (Baïna, 1981). Par la suite, ce sont les Français, les Espagnols et les Anglais qui ont développé l'implantation d'écoles servant leurs communautés respectives au Maroc. Selon Baïna (1981), en 1907 l'Espagne dirigeait treize écoles et l'Angleterre quatre écoles. Quant à la France, prochain colonisateur, elle possédait déjà son réseau d'enseignement composé d'écoles franco-arabes payantes aux enfants marocains, et les écoles françaises réservées aux Français et aux Européens, avec un programme scolaire identique à celui de la métropole.

### **1.2.2. Période du protectorat (1912-1956)**

Suite à l'affaiblissement du pouvoir local, en raison d'un côté des conflits entre la féodalité, les tribus et les confréries religieuses, et, d'un autre côté, des pressions étrangères qui manifestaient des convoitises sur le pays, le Maroc céda à la France qui imposait un traité de protectorat que Baïna (1981) considère comme une colonisation camouflée.

Dès l'instauration du protectorat au Maroc, le 30 Mars 1912, Lyautey, nommé à la tête de l'administration coloniale du Maroc, élaborait les bases d'une politique d'enseignement des indigènes tout en prétendant respecter la hiérarchie sociale existante (Baïna, 1981; Merrouni, 1981; Salmi, 1985) comme en témoigne HARDY qui était le premier directeur français de l'instruction publique:

**« La société marocaine est parfaitement divisée en classes soigneusement distinctes l'une de l'autre et qui, de plus, sont parfaitement contentes de leur sort...On doit donc donner à un groupement social déterminé une instruction en rapport avec ses aptitudes et son rôle social présent et à venir » (Paye, 1957 cité par Salmi, 1985).**

A travers ce soi-disant respect de l'ordre existant, Lyautey voulait s'assurer l'alliance de l'élite traditionnelle locale qui était la grande bénéficiaire de cet ordre et accentuer la division de la population entre classe privilégiée et classe déshéritée. Dans ce sens, Hardy (1920), directeur de l'instruction coloniale au Maroc, promettait à cette élite d'être la plus avantagée par le système d'enseignement, en déclarant que:

**«...notre grand travail pour la rénovation culturelle, doit se limiter exclusivement pour la bourgeoisie commerciale et rurale, vers les agents du Makhzen, vers les agents de la religion ou de la culture, en un seul mot vers l'élite » (Hardy, 1920 cité par Salmi, 1985)**

Les engagements concernant le respect de la structure sociale marocaine n'ont pas empêché LYAUTEY de créer, en 1923, des écoles berbères n'enseignant qu'en français et où l'enseignement du Coran et de l'arabe étaient complètement rejetés (Baïna, 1981). L'objectif de cette distinction entre arabe et berbères était d'approfondir l'écart linguistique entre les deux communautés et de dresser les berbères contre l'administration «Makhzen» qui est arabe (Salmi, 1981).

Durant cette période, l'enseignement traditionnel, qui existait avant 1912, a été marginalisé, privé de moyen, voire supprimé dans certaines régions (André-Julien, 1979). Par contre, l'enseignement israélite a été encouragé (Baïna, 1981) bien que le colonialisme voyait une menace dans la réussite de ces écoles en raison de la concurrence que

pourraient leur livrer les israélites éduqués lors de l'accession aux postes clés de l'administration et de l'économie de la colonie (André-Julien, 1979). Quant à l'éducation des indigènes, le colonialisme insistait pour que cette dernière soit pratique et utilitaire pour répondre en premier lieu aux projets colonialistes de la métropole, comme le mentionne le ministre français des colonies:

**«Certes, il est de notre devoir d'instruire les indigènes... Mais ce devoir fondamental est en parfait accord avec nos intérêts économiques les plus évidents. L'enseignement nous permet en effet d'améliorer la valeur de la production coloniale en augmentant, chez les travailleurs indigènes la qualité de leur intelligence et en multipliant leurs facultés; cela nous permet de trouver et de dresser, au sein de la main-d'oeuvre, des élites de collaborateurs qui, en tant qu'agents techniques, contremaîtres, superviseurs, employés ou commis, compenseront l'insuffisance numérique des européens et satisferont la demande...des entreprises coloniales» (Cité par Salmi, 1985).**

En outre, l'enseignement doit être le lieu idéal pour inculquer l'idéologie coloniale et former des indigènes dociles et fidèles, très attachés à la France civilisatrice.

**«Pour transformer les gens primitifs de nos colonies, pour les rendre dévoués à notre cause et utiles à nos entreprises... le moyen le plus sûr est de prendre l'indigène encore enfant et lui ouvrir des écoles où son esprit sera façonné suivant nos intentions» (Hardy, 1917, cité par Salmi, 1985).**

Ces principes et orientations, basés sur la discrimination et l'acculturation au sein de l'éducation des indigènes au Maroc, ont donné un système hétérogène qui se compose d'après Baïna (1981), de cinq types d'enseignements:

- Un enseignement destiné à l'élite.
- Un enseignement musulman.
- Un enseignement original.
- Un enseignement berbère.
- Un enseignement israélite.

Au côté de ces types d'enseignements, il y a aussi l'enseignement européen qui était, évidemment, le plus favorisé et qui s'est énormément développé à la suite d'une forte immigration des Européens nouveaux colons et d'un intense encouragement de la part l'administration coloniale locale.

Cependant, il faut mentionner que ce système d'éducation n'a pas pu s'implanter sans résistance de la majorité de la population qui le boycottait, à l'exception, bien sûr, des féodalistes qui se sont alliés au colonialisme afin de maintenir leurs intérêts de classe privilégiée (Baïna, 1981). Le mouvement national qui canalisait cette résistance et qui était toujours contre le fait colonial et son idéologie rétrograde, commença à créer des écoles «libres» avec une éducation moderne joignant les éléments positifs de l'éducation traditionnelle et ceux de l'enseignement européen. Bien qu'elles étaient payantes mais à un prix symbolique, ces écoles ont connu un grand succès auprès de la population marocaine en raison de leurs programmes bilingues et respectueux des aspirations de la masse marocaine (Baïna, 1982).

Durant cette période, la population du nord et du sud du Maroc, qui était colonisée par l'Espagne, subissait une éducation beaucoup plus élitiste que celle des Français. En 1955, soit à la veille de l'indépendance, Iberico (1974) relève que 95% de la population musulmane était analphabète.

Enfin, concernant l'enseignement des filles musulmanes, le colonialisme, toujours au nom du respect des spécificités de la société marocaine, resta pendant longtemps inerte devant la réticence des parents vis à vis de l'éducation des filles en dehors de la famille. Il prônait une politique pour le statu quo, sans aucun changement:

**«La politique, au sens européen et actuel du mot, ne peut convenir à l'oeuvre de progrès qui s'accomplit ici. Par conséquent, ne songeons ni à l'émancipation du citoyen marocain, ni à l'affranchissement de l'esclave, ni à la libération de la femme». (Déclaration faite par la DIP<sup>5</sup>, cité par Salmi, 1985).**

Il a fallu attendre l'année 1933 pour voir l'ouverture de la première école, digne de ce nom, pour les filles marocaines (Salmi, 1985). Les écoles, qui ont commencé à voir le jour avant cette date, étaient limitées à l'apprentissage des travaux domestiques et à l'enseignement très élémentaire. Le but de ces écoles n'était pas de permettre aux filles d'acquérir un savoir et une promotion sociale. Son but était plutôt de former des domestiques dont avait besoin la nouvelle bourgeoisie européenne (Adam, 1968).

A l'instar des écoles masculines, celles des filles étaient aussi divisées entre des écoles destinées aux filles de notables, où était dispensé l'enseignement élémentaire, la broderie et d'autres activités de la noblesse européenne, et celles réservées aux filles du milieu populaire où on n'apprenait que les activités domestiques (Salmi, 1985; Merrouni, 1981).

---

<sup>5</sup> Direction de l'instruction public.

Mernissi (1985) décrit bien l'hypocrisie et la passivité manifestées par le pouvoir colonial devant les inégalités de sexe et la reconnaissance du droit des filles à la scolarisation. Selon cette sociologue, le colonialisme a accentué la discrimination sexuelle, au sein de la société marocaine, en instituant des lois aggravant la situation des femmes.

**«La politique française inspirée par le général Lyautey<sup>6</sup> qui se considérait comme un grand humaniste et un grand philosophe, préconisait le respect des traditions marocaines dans la mesure où celles-ci n'étaient pas en contradiction avec les intérêts français. Par exemple, le système foncier traditionnel, qui allait à l'encontre des intérêts français, fut totalement démantelé alors que la structure familiale marocaine, qui ne présentait aucun danger pour les intérêts français, devint un objet de respect et de révérence empreint d'exotisme. Mieux encore, un grand nombre de lois concernant la femme, qui ont été introduites durant le protectorat, ajoutent au fardeau de la tradition locale les délires misogynes du code de Napoléon. Les articles du droit des obligations et contrats concernant l'exercice de la fonction commerciale pour les femmes...sont en contradiction totale avec les principes de la Sharia (lois musulmanes). En conséquence, pour comprendre comment l'idée du droit des fillettes à l'éducation a fait son chemin, il faut revenir au mouvement nationaliste qui, à ses débuts en tant que mouvement contestataire, était obligé de remettre en question toutes les inégalités sexuelles.»**

Ainsi, bien que le protectorat ait ouvert des écoles pour les filles, l'enseignement y est resté très utilitaire. Il a fallu l'intervention des nationalistes, avec leur large crédibilité auprès des masses et leurs pressions sur les colons, pour voir une amélioration de cet enseignement au point de devenir semblable à ce qui était dispensé aux garçons (Adam, 1968; Mernissi, 1982). D'ailleurs, à la suite de cette intervention, l'engouement des filles envers l'enseignement devenait grandissant, au point que toutes les écoles de filles neuves, se remplissaient rapidement (Adam, 1968).

En résumé, de l'avis de plusieurs auteurs (Baïna, 1981; Merrouni, 1981; Mernissi, 1982; Salmi, 1985) la politique coloniale d'enseignement était caractérisée par l'hypocrisie et par des contradictions flagrantes entre ses principes et ses pratiques. D'un côté, elle se voulait respectueuse de la diversité culturelle et pour une éducation ouverte aux indigènes, et, d'un autre côté, elle prônait la détérioration des relations communautaires et sociales, l'élitisme et la marginalisation, voire la suppression des deux piliers de la culture marocaine, à savoir la langue arabe et la religion musulmane dans l'enseignement.

---

<sup>6</sup> Résident Général de la France au Maroc qui avait dirigé le Maroc sous le protectorat en 1912 et 1925.



### 1.2.3. Période d'après l'indépendance (après 1956).

Après l'avènement de l'indépendance, le Maroc hérite du colonialisme un système éducatif complexe et diversifié. Ces aspects qui sont caractéristiques des systèmes scolaires de la majorité des pays du tiers monde trouvent leurs origines dans la coexistence et la confrontation de deux systèmes d'éducation différents. D'un côté, le système originaire du pays et, d'un autre côté, le système instauré par les colons (Baïna, 1981).

Cette complexité du système éducatif, conjuguée à son caractère rétrograde, obligea les responsables du pays à adopter une politique donnant une place de premier choix à l'enseignement.

Ainsi, le 25 août 1957, la «commission royale pour la réforme de l'enseignement» arrêta une politique d'enseignement axée sur quatre points principaux: (Baïna, 1981)

- La généralisation de l'enseignement qui permettrait à tous les enfants marocains d'avoir une place dans une école publique.
- L'unification de l'enseignement qui permettrait d'avoir une même structure des programmes et des horaires.
- L'arabisation de l'enseignement qui considérerait la langue arabe comme étant le véhicule principal de l'enseignement culturel, scientifique et technique.
- La marocanisation et la formation de cadres qui consisterait à former des enseignants nationaux qui prendraient la relève des étrangers et assureraient l'indépendance du pays vis à vis de l'extérieur.

A travers cette politique, nous retrouvons une doctrine qui visait à donner au maximum d'enfants, un enseignement en langue arabe, par des enseignants marocains, dans des institutions avec des programmes pédagogiques et des horaires unifiés.

Ces principes sont devenus, par la suite, les piliers de la politique nationale d'enseignement, puisque le premier plan de 1960-1964 les a pris en considération tout en insistant sur leur réalisation dans un proche avenir.

Néanmoins, malgré les résultats positifs réalisés par les nationalistes au niveau de l'enseignement et d'autres domaines, les forces rétrogrades, dominées par la féodalité, jadis alliée du colonialisme, voyaient dans cette politique une menace contre ses intérêts qui doivent primer sur les intérêts de la nation. Pour avorter la politique des nationalistes, ces forces n'ont ménagé aucun effort pour dresser des obstacles, au point que les nationalistes se sont retrouvés dans l'opposition.

Suite à la chute du premier gouvernement nationaliste en 1963 et son remplacement par une autre équipe, une nouvelle doctrine commença alors à voir le jour. Le droit à l'éducation qui est, pourtant, toujours bien mentionné dans la constitution, devient entièrement lié aux contraintes économiques financières, ouvrant la voie à une justification de la politique de sélection et de discrimination sociale dans l'enseignement. En outre, la relation enseignement-économie commença à dominer le caractère humaniste de l'enseignement comme le précise le plan 1968-1972:

**«La politique d'enseignement doit, tout en répondant au désir légitime de chaque individu de se cultiver et de s'éduquer pour progresser et satisfaire ses aspirations, viser à doter le pays de ces instruments fondamentaux pour le développement économique que constituent une main-d'oeuvre qualifiée et des cadres valables» (Cité par Salmi, 1985).**

Malheureusement, cette nouvelle doctrine a causé plus de problèmes qu'elle n'en a résolu, au point où le chef de l'état devait déclarer en 1979 que:

**«l'enseignement demeure une de nos préoccupations principales. Nous savons que c'est la préoccupation de tous les marocains. Depuis l'indépendance le Maroc a cherché la bonne voie dans ce domaine. Des efforts louables ont été déployés, mais ils n'ont pas tous atteint les résultats attendus...» (Cité par Salmi,1985).**

Quelques mois après, le journal «LE MATIN», pourtant proche du gouvernement, s'est livré à des critiques virulentes contre le système scolaire marocain qu'il considère chaotique:

**«le système national d'enseignement est malade; il souffre de déficiences, d'atrophies dans certains secteurs et d'hypertrophie dans d'autres. Depuis l'indépendance, il y a eu une accumulation d'erreurs, de déviations, de mauvaises orientations» (Cité par Salmi,1985).**

En procédant à une analyse de la crise de l'enseignement au Maroc, Salmi (1985) relève que le système scolaire marocain est l'objet de trois contradictions, qu'il qualifie de «paradoxe». A son avis, Il y a le «paradoxe de stagflation», «le paradoxe de gaspillage» et «le paradoxe de la mauvaise correspondance»:

- «Paradoxe de stagflation» dans la mesure où le taux de scolarisation stagne alors que les dépenses d'éducation et les effectifs scolaires montent en flèche, rendant difficile la généralisation de la scolarisation.

- «Paradoxe de gaspillage» dû à l'inefficacité permanente du système (redoublement, abandon) qui cause des pertes financières inutiles qui auraient pu profiter à d'autres élèves (création d'autres salles ou écoles, recrutement d'enseignants...).
- «Paradoxe de la mauvaise correspondance» dû à l'inadéquation entre les disciplines et les diplômes de l'enseignement et les besoins de l'économie ou du système scolaire, lui-même qui manque de professeurs nationaux dans certains domaines.

En plus d'être d'un coût et d'un gaspillage qui ne peuvent être pris en charge par le pays, le système scolaire a favorisé une promotion purement individuelle et l'apparition de classes privilégiées sans identité nationale, à l'instar de ce qui se passe dans d'autres pays africains, comme le relève Erny (1977):

**«...alors que de nombreux pays africains ignoraient traditionnellement une stratification rigoureuse en classes, aucun n'y échappe plus aujourd'hui; aux aristocraties anciennes, là ou celles-ci existaient, se sont substituées de nouvelles classes dirigeantes tout aussi fermées, tout aussi dédaigneuses du peuple...**

**Partout où se sont constituées des classes dirigeantes, instruites, détentrices du pouvoir, celles-ci aspirent à avoir pour leurs enfants des institutions d'un niveau infiniment supérieur à celles que l'on peut offrir à la masse de la population.»**

Par ailleurs, la crise économique qui a sévi au Maroc depuis la sécheresse de 1981, a obligé le gouvernement à remettre en cause les projets éducatifs et à poser le problème épineux du financement d'un grand nombre de projets sociaux. «Depuis 1983, le Maroc, en difficulté financière, a dû demander le ré échelonnement de sa dette. La BIRD et le FMI ont pris alors progressivement en mains les destinés du pays et constatent que 29% du budget de fonctionnement et 6% du budget d'équipement du pays étaient pris par l'enseignement, ils ont décidé de mettre un terme à ce qui peut effectivement au vu des résultats, être qualifié d'hémorragie» (Zakia-Daoud, 1989). Dans ce sens, l'indice des dépenses d'éducation par habitant a diminué de 11%, en passant d'un indice de 160.6 en 1983 à un indice de 142.8 en 1986 (Base 1972=100) (Morisson, 1991).

A part ces reculs, l'Etat, principal employeur du pays ne recrute plus ou très peu, d'où une montée du chômage des diplômés, phénomène récent au Maroc.

En appliquant les recettes des institutions financières internationales, la crise de l'enseignement est devenue tellement dramatique que la population n'a plus confiance dans un système trop sélectif sans perspectives d'avenir prometteuses, qui n'est plus considéré comme moyen de promotion sociale. Par contre, elle est forcée de recourir au clientélisme,

au tribalisme et à la corruption qui sont devenus une monnaie courante dans un marché d'emploi où le recrutement des diplômés ne se fait pas par des moyens institutionnels (bureaux ou agences de placement) mais très souvent à travers les relations personnelles, sociales ou politiques (Salmi, 1991).

Avec cette crise, la population a tendance à se radicaliser en rejetant le modèle de société incohérent proposé par la classe dominante et une école qui n'a pas cessé de se dévaloriser. Ce refus, qui est l'expression populaire du désaveu de la politique économique et sociale du gouvernement en place, risque de s'accompagner d'un rabattement des jeunes sur certaines pratiques et attitudes traditionnelles voire parfois radicales qui ont constitué et restent encore, dans certains milieux, des obstacles à la scolarisation et l'épanouissement de la femme.

### **I.3. ORGANISATION DU SYSTÈME SCOLAIRE**

Le système scolaire au Maroc est à la fois complexe et diversifié au niveau de sa structure, des pouvoirs organisateurs et les types de formation offerte. Cette diversité, qui est une caractéristique des systèmes d'éducation des pays du tiers monde, trouve ses origines dans la coexistence et la confrontation de deux systèmes d'éducation différents. D'un côté, le système originaire du pays et, d'un autre côté, le système instauré par le colonialisme (Baïna, 1981). Ainsi, malgré la forte envie de rompre avec l'ère coloniale, le pays se trouve obligé d'utiliser l'ancien système pour asseoir un système moderne et bien structuré.

#### **I.3.1. Les pouvoirs organisateurs**

Le rapport « Mouvement éducatif au Maroc. 1986 » distingue trois types principaux de pouvoirs organisateurs de l'enseignement:

- Le secteur public: en s'érigeant le premier responsable de l'éducation de la population, l'état a pris en charge ce secteur et a multiplié ses efforts au point où le secteur public est devenu le plus important parmi tous les autres secteurs. Jusqu'en 1986, ce secteur regroupait 94% des effectifs scolarisés.
- Le secteur privé: Il s'agit d'un secteur qui a toujours coexisté à côté des autres secteurs. C'est un secteur qui s'est développé après l'indépendance, en raison de l'incapacité du secteur public de satisfaire la demande qui était toujours en hausse. En raison de ses exigences financières qui ne peuvent être satisfaites que par les milieux privilégiés, le privé se développe plus en milieu urbain qu'en milieu rural (Baïna, 1981; SALMI, 1985).

- Les missions culturelles étrangères: elles regroupent les missions culturelles de quelques pays européens, américains et arabes mais elles restent largement dominées par la mission française. Ces missions sont de plus en plus fréquentées par les enfants de la grande bourgeoisie et de la bourgeoisie moyenne (hauts cadres de l'administration).

### **1.3.2. Les types d'enseignement**

D'après le même document cité ci-dessus, les types d'enseignement existant dans le système marocain sont au nombre de quatre:

- L'enseignement bilingue, qui dominait en termes d'effectifs les autres types d'enseignement, était un type où l'on enseignait dans les deux langues. Les matières littéraires étaient enseignées en arabe et les matières scientifiques étaient enseignées en français. Cependant, avec l'arabisation, ce type d'enseignement est en cours d'absorption par le type d'enseignement arabisé.
- L'enseignement arabisé, qui a tendance à devenir le plus dominant, est un type où l'arabe classique est la langue d'enseignement de toutes les matières alors que le français est une langue seconde à côté d'une autre langue au choix comme l'anglais, l'espagnol et l'allemand.
- L'enseignement original, qui est le prolongement de l'ancien enseignement traditionnel est un type où la langue d'enseignement est l'arabe. Cependant, le français, l'anglais ou l'espagnol n'y sont dispensés que comme langues secondes. Dans ce type d'éducation, l'enseignement est orienté beaucoup plus vers la littérature et la civilisation musulmane. Pour ce qui est du contenu, ce type a connu une amélioration notable qui lui a permis de s'adapter aux normes actuelles de la formation.
- L'enseignement français, qui s'adresse aux européens et de plus en plus aux marocains est un type d'enseignement où les programmes dispensés sont identiques à ceux de la France. Néanmoins, la langue et la civilisation arabo-islamique y sont enseignées.

### **1.3.3. Structure et contenu du système scolaire**

Le système scolaire marocain se compose de quatre cycles (voir figure I.1), semblables à ceux du pays colonisateur, avec toutefois une certaine originalité au niveau du contenu.

#### **1.3.3.a).Le préscolaire:**

C'est un cycle où l'éducation est dispensée dans des écoles coraniques, dans des garderies et dans des jardins d'enfants. La durée des études est de deux ans. Quant aux objectifs de cet enseignement, ils consistent à développer chez les enfants des aptitudes physiques et intellectuelles qui leur permettent de recevoir l'enseignement de base ou l'enseignement primaire.

#### **1.3.3.b).L'enseignement primaire:**

C'est un cycle qui se répartit sur cinq ans, aussi bien au niveau du public qu'au niveau du privé. L'enseignement est dispensé uniquement en arabe et ce n'est qu'à partir de la troisième année que les élèves commencent à étudier le français comme langue secondaire. Les cinq années d'étude sont clôturées par un examen en cinquième année qui permet aux enfants âgés de moins de 15 ans qui y réussissent à passer au cycle immédiatement supérieur. En plus de fournir un enseignement de base (lire, écrire et compter), ce cycle dispense une éducation civique, physique et scientifique. Son objectif est de préparer les enfants à passer au cycle secondaire et de donner aux plus âgés (15 ans et plus) un enseignement de base leur permettant de rejoindre l'enseignement privé, la vie active ou la formation professionnelle.

Depuis l'année scolaire 1989-1990 et à la suite d'une réforme dans l'enseignement, les élèves ne subissent plus l'examen de passage au secondaire, dont le caractère sélectif a été vigoureusement contesté par les éducateurs marocains.

#### **1.3.3.c).L'enseignement secondaire:**

Il comporte sept années d'études divisées en deux cycles dont le premier constitue un tronc commun d'une durée de quatre ans tandis que le second dure trois ans. L'accès au second cycle se fait d'après un conseil d'orientation permettant aux élèves de passer dans une des trois sections, à savoir les lettres, les sciences et les techniques.

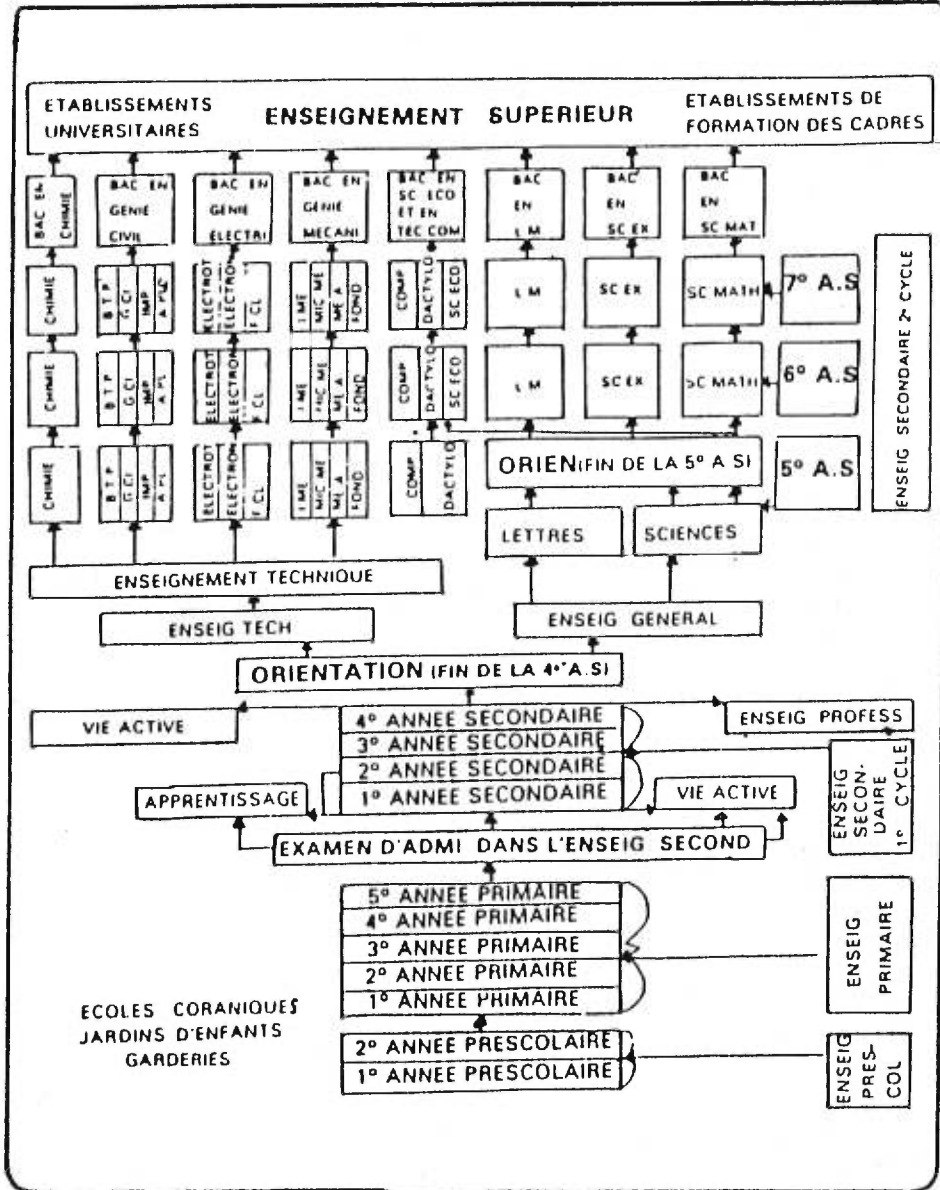
A la fin des études secondaires, les élèves subissent un examen qui leur permet d'avoir le diplôme du baccalauréat, donnant accès aux études supérieures.

#### **1.3.3.d).L'enseignement supérieur:**

Il est constitué de l'enseignement universitaire d'une part, et de l'enseignement non-universitaire donné dans les écoles et les instituts supérieurs, d'autre part. Depuis quelques années, le cycle supérieur, qui était exclusivement dominé par le secteur public, devient, de plus en plus, l'objet d'une attraction pour le secteur privé, principalement du côté de l'enseignement non-universitaire.

plus en plus, l'objet d'une attraction pour le secteur privé, principalement du côté de l'enseignement non-universitaire.

Figure I.1: Structure de l'enseignement primaire et secondaire au Maroc.



## CONCLUSION

Le Maroc accorde une grande importance à l'enseignement car il s'agit de satisfaire un des droits fondamentaux en matière d'éducation et de répondre aux besoins du pays en matière de cadres divers. Dès l'ère coloniale ce domaine a suscité l'intérêt des nationalistes; ceux-ci se sont d'ailleurs livrés à une lutte sans merci contre toute utilisation de l'enseignement comme moyen d'aliénation culturelle et de dissension du peuple marocain.

Avec l'avènement de l'indépendance du pays, on assista au déclenchement d'un mouvement sans précédent dans ce domaine, avec comme objectifs: fournir une instruction de base au plus grand nombre de citoyens, former les cadres dont le pays avait tant besoin et redynamiser la culture nationale. Pour réaliser ces objectifs des principes fondamentaux ont été adoptés: obligation, gratuité, généralisation, unification, arabisation, marocanisation et enfin l'élimination de toute ségrégation liée au sexe ou à la classe sociale...etc.

Enfin, après plusieurs années de crises, d'improvisations conjuguées à des périodes de sécheresse et à une dégradation des cours des phosphates le pays s'est retrouvé engouffré dans un cercle vicieux d'endettement, de remboursement et de rééchelonnement. Ceci a eu pour résultat que le pays se retrouve obligé d'adopter dès 1983 un plan de redressement financier qui s'est matérialisé par une réduction des dépenses sociales, notamment les dépenses d'équipement et de fonctionnement dans les domaines de la santé et de l'éducation.



## CHAPITRE II :

### II. SOURCES ET CRITIQUES DE DONNÉES

Vu la nature du sujet que nous traitons et l'importance du facteur démographique, nous distinguerons plus spécifiquement deux sortes de données à savoir les données scolaires et les données sur la population.

#### II.1. Données scolaires.

##### II.1.1. Sources de données.

Les données scolaires dont nous disposons proviennent des publications du Ministère de l'Enseignement dans un document intitulé «Statistiques de l'enseignement primaire» établi pour les différentes années qui nous intéressent dans ce travail.

L'information figurant dans ces annuaires statistiques provient, pour sa part, de l'exploitation des tableaux recueillis par le service de la statistique du Ministère de l'Enseignement auprès des délégations régionales du même ministère qui les établissent à partir d'informations rassemblées par les directeurs des établissements scolaires. Cette opération de collecte des informations auprès des directeurs, appelée «recensement scolaire», est effectuée au début de chaque année scolaire, soit aux alentours de la fin d'octobre et le début de novembre. Les données recueillies concernent aussi bien les effectifs scolaires que les moyens humains et matériels qui se présentent comme suit:

- les effectifs scolaires (inscrits, redoublants et abandons selon le type et le niveau d'enseignement);
- le personnel enseignant, administratif et de service;
- l'infrastructure scolaire (nombre d'écoles, de classes et de bureaux, les équipements sportifs, les internats...).

##### II.1.2. Qualité des données scolaires.

Etant donnée l'envergure de l'opération de collecte qui couvre tout le territoire national et la procédure de collecte qui reste purement administrative, dont le côté scientifique laisse à désirer (manque de définitions et de concepts, manque de contrôle de cohérence, de contrôle au cours de la collecte, manque d'information sur le taux de non

réponses ou d'erreurs...), nous trouvons qu'il est légitime de se poser des questions sur les aspects suivants:

- L'exhaustivité des données recueillies.
- La qualité de ces données.
- La date de recensement scolaire.

#### **II.1.2.a).Exhaustivité des données recueillies.**

Vu qu'il s'agit d'une opération qui doit toucher plus de quatre mille établissements primaires répandus sur tout le territoire national (urbain et rural), il nous paraît difficile qu'une telle opération puisse garantir une collecte exhaustive des établissements et des effectifs scolaires. A part les établissements qui sont l'unité de base de l'opération de collecte on peut se demander si tous les élèves du primaire public, qui nous concerne ici, ont été recensés.

Pour vérifier l'exhaustivité au niveau des effectifs nous avons comparé les scolarisés au primaire public durant l'année scolaire 1981-82, fournis par le recensement de 1982, et les effectifs du primaire pour la même année scolaire donnée par les statistiques du Ministère de l'Enseignement.

La comparaison des données du recensement de la population de 1982, qui sont à notre avis plus fiables (bonne organisation, plus de contrôles, haut niveau d'encadrement...), avec ceux du recensement scolaire, tels que publiés par le Ministère de l'Enseignement (l'ensemble des inscrits sans les élèves ayant abandonné l'enseignement primaire au cours de l'année scolaire 1981-1982), donne une sous-estimation des effectifs, lors du recensement scolaire, qui est de près de 4%.

#### **II.1.2.b).Qualité des données.**

Comme nous venons de le signaler précédemment les données que nous aurons à utiliser sont celles qui figurent dans les publications du Ministère de l'Enseignement. Toutefois bien que nous ne connaissions que peu d'indications détaillées et écrites sur les instructions utilisées lors de l'exécution, nous avons pu remarquer, après vérification, qu'à l'exception de certaines erreurs au niveau des totaux de quelques tableaux le reste des tableaux présentent une cohérence convenable. A part cet aspect, nous avons pu relever le manque d'homogénéité et de continuité, d'une année à l'autre, au niveau du fond et de la forme de plusieurs tableaux, ce qui rend parfois très difficile l'établissement d'une série chronologique pour certaines variables. A titre d'exemple la répartition par âge des

scolarisés en première année est donnée pour certaines années d'une façon détaillée allant de six ans à quatorze ans alors que pour d'autres années les âges extrêmes sont regroupés en moins de sept ans et plus de quatorze ans.

Enfin, il convient de signaler que les données scolaires concernant les élèves scolarisés dans le cycle primaire public sont des données brutes qui comprennent les élèves doublant une ou plusieurs fois au cours du cursus scolaire primaire.

### **II.1.2.c).Date de recensement.**

Etant donné la lourdeur de l'opération, la coïncidence de l'opération avec la rentrée scolaire et les difficultés pour fixer d'une façon précise la date de collecte, comme l'exige toute opération de recensement, qui n'est autre qu'une «photographie» instantanée des établissements scolaires, il arrive que les directeurs des établissements scolaires préparent à l'avance l'information qui est demandée dans les formulaires en se basant sur les résultats de la fin de l'année précédente et les inscriptions effectuées au début de l'année en cours. En procédant ainsi les directeurs arrivent à envoyer les formulaires dans les délais fixés pour la collecte mais il en découle des répercussions néfastes sur la qualité des données recueillies, notamment en ce qui concerne les abandons volontaires, les changements d'écoles ou de villes, phénomènes fréquents au début de l'année scolaire, qui risquent d'être comptabilisés parmi les effectifs de l'année en cours, puisque ces derniers figurent parmi les promus de l'année précédente.

A ce type d'erreur, attribué au manque du respect de la date de recensement, s'ajoutent aussi d'autres erreurs engendrées par les abandons et les décès au cours de l'année scolaire qui ont déjà été comptabilisés parmi les effectifs scolarisés au moment du recensement alors qu'ils ont quitté le système scolaire, entraînant ainsi une surestimation de ces données. Il faut reconnaître que ces derniers types d'erreurs sont difficiles à éliminer du moment qu'ils sont difficiles à prévoir.

## **II.2. Données démographiques.**

### **II.2.1. Sources des données démographiques**

Les données démographiques utilisées dans ce travail proviennent des résultats des projections de la population du Maroc 1982-2007 (CERED, 1986) basées sur les données de la structure par âge et par sexe tirées du dernier recensement de la population de 1982.

Ces projections ont été réalisées selon la méthode des composantes qui consiste à prévoir séparément selon certaines hypothèses, l'évolution des facteurs démographiques

susceptibles d'agir sur la croissance de la population, à savoir la mortalité, la fécondité et la migration.

Les résultats finaux des projections ont été présentés sous trois types de variantes (faible, moyenne, haute) découlant de trois types d'hypothèses sur la fécondité. Ainsi la variante faible découle de la baisse rapide de la fécondité, la variante moyenne découle de la baisse moyenne, et enfin la variante haute qui découle de la baisse lente.

Pour les besoins de notre travail nous avons retenu les résultats de la variante moyenne qui paraissent plus plausibles, sachant que les projections issues de cette variante ne signifient pas qu'elles se réaliseront à coup sûr dans le temps.

Enfin, quant aux effectifs par âge détaillé, nous avons utilisé les résultats en années d'âge détaillé retrouvés en appliquant aux projections par groupes d'âges quinquennaux la matrice des multiplicateurs de Sprague qui donnent de bons résultats pour les groupes d'âges intermédiaires (Gendreau et Lacombe, 1977), dont il est question dans ce travail.

### **II.2.2. Qualité des données démographiques.**

D'habitude les projections démographiques cherchent à déterminer la population future selon des hypothèses qui varient d'un seuil minimal à un seuil maximal. A travers ces hypothèses on cherche à encadrer l'hypothèse la plus probable. Ceci n'empêche pas que les données issues de cette hypothèse peuvent être elles aussi entachées d'erreurs et sujettes à des critiques.

Pour vérifier la fiabilité des données des projections, faites en 1986, nous les avons comparées avec les résultats de la dernière enquête démographique à passages répétés de 1986-1988.

Les résultats de l'enquête démographique montrent que si pour les variables démographiques les tendances prévues par ces projections, entre 1982 et 1987, ont été respectées, ceci n'a pas été le cas pour leur rythmes d'évolution.

Après comparaison, entre l'enquête démographique et les projections de 1986, nous avons pu remarquer qu'en 1987 la différence entre la première source et la seconde a été de 0,64 point pour l'indice synthétique de fécondité (ISF), de 3,54 et 3,42 années respectivement pour le sexe féminin et masculin au niveau de l'espérance de vie à la naissance et 131 milles migrants rural-urbain pour la migration.

Tableau II.1: Comparaison entre les indicateurs démographiques de 1987, données par l'enquête NFPR de 1986-1988 et ceux découlant des projections de 1986.

Indicateurs démographiques	Projection 1986 (1)	ENFPR 1986-1988 (2)	Différence (1)-(2)
I.S.F.	4,46	5,10	-0,64
Espérance de Vie			
• Masculin	63,74	60,32	3,42
• Féminin	66,4	62,86	3,54
Migration rural/urbain (en milliers/année)	271	140	131

Sources: Projection de la population du Maroc long terme CERED, Janvier 1992.

A travers les différences figurant dans la dernière colonne du tableau II-1, il paraît donc inéluctable que les projections de 1986 surestimaient les populations projetées, mais ceci ne nous empêchera pas d'utiliser ces dernières, puisque d'un côté, notre période d'étude est trop courte pour être fortement affectée par ces changements et, d'un autre côté, même en utilisant les récentes projections, qui commencent à partir 1987, nous serons obligés de faire une rétroprojection pour les années comprises entre 1979 et 1986, d'où le risque inévitable d'introduire une marge d'erreur.

### II.3. Choix de l'année de référence pour les données scolaires.

Vu qu'on aura à comparer les populations scolarisées et scolarisables et à calculer des taux relatifs à ces deux populations, nous trouvons qu'il est intéressant de déterminer la date de référence pour chacune de ces deux populations sur lesquelles s'appuieront les comparaisons et les calculs.

Notons, tout d'abord, que pour la population scolarisable, nous avons sa date de référence qui est arrêtée d'après les projections de 1986 au 1 juillet de chaque année. Par contre, nous avons la population scolarisée qui se rapporte au jour de la rentrée scolaire, qui est le 15 septembre de l'année d'ouverture de l'année scolaire qui est, pour sa part, à cheval sur deux années civiles.

En choisissant la date de la rentrée et non la date du recensement, nous nous retrouvons avec un décalage de temps par rapport à la date de référence de la population scolarisable qui s'évalue à deux mois et demie. Etant donné l'étroitesse de cette période, nous choisirons la date du premier juillet, comme date de référence pour les deux populations, avec toutefois l'hypothèse que la mortalité ou la migration pouvant affecter la population scolarisable, durant cette période, sont négligeables pour modifier la population scolaire et nécessiter un ajustement permettant de tenir compte de l'écart. Ainsi pour les différentes populations et indicateurs se rapportant à une année, il s'agira en fait de la date du premier juillet.

Finalement, pour rendre la notation des années scolaires plus pratique nous désignerons respectivement les années scolaires 1979-1980, 1980-1981,...1988-1989 par les années 1979, 1980,...1988.

## CHAPITRE III :

### III. ANALYSE PAR SEXE DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Dans ce chapitre nous nous pencherons sur les disparités par sexe aussi bien au niveau du premier accès qu'au niveau de la scolarisation de l'enseignement scolaire primaire.

C'est ainsi que tout au long de ce chapitre notre but sera de relever et d'analyser les inégalités par sexe qui font encore rage dans le système scolaire marocain, tout en tenant compte des facteurs temps et espace qui leur sont intimement liés.

#### III.1. L'accès à l'enseignement: Analyse par sexe des nouveaux inscrits dans le primaire public

Au Maroc l'âge d'entrée en première année du primaire est fixé officiellement à 7 ans au cours de l'année civile, mais ceci n'empêche qu'on trouve parmi les nouveaux inscrits en première année du primaire des élèves qui ont six ans et plus de sept ans comme le montre le tableau ci-dessous:

Tableau III.1: Nouveaux inscrits en première année de l'enseignement primaire public selon le sexe et l'âge détaillé, année scolaire 1988-1989.

Age	6	7	8	9	10	Total
Garçons	24,51	66,63	7,38	1,23	0,25	100,00
Filles	25,02	67,59	6,32	0,89	0,18	100,00
Total	24,71	67,02	6,95	1,09	0,22	100,00

Source: Ministère de l'Education Nationale, Statistique de l'enseignement primaire.

A travers le tableau III-1 nous remarquons que les élèves âgés de sept ans représentent près des deux tiers des nouveaux inscrits alors que le reste, soit le tiers, se répartit sur le reste des âges avec, toutefois, une forte concentration au niveau de l'âge de six ans où l'on trouve près du quart des nouveaux inscrits.

Nous constatons ainsi que bien que le Ministère ait arrêté l'âge d'entrée au primaire à sept ans, les inscriptions précoces (six ans) et tardives (plus de sept ans) persistent toujours, ce qui témoigne d'une certaine souplesse quant à l'application stricte du texte arrêtant l'âge au moment de la première inscription d'une part et la difficulté de traduire dans la pratique les sept années exactes au moment de l'entrée scolaire d'autre part.

Plusieurs facteurs expliquent ces inscriptions tardives ou précoces, parmi ces facteurs nous citons:

- Les mauvaises déclarations de l'âge qui sont parfois utilisées par les parents pour rajeunir ou augmenter l'âge de leurs enfants lors de la première inscription.
- Le retard d'inscription lié aux difficultés d'accès à l'école primaire, comme l'éloignement de l'école, les conditions d'étude, les conditions de vie, la bureaucratie...
- Le retard lié à une méconnaissance ou une perception erronée de l'âge légal d'entrée au primaire et à la nécessité des activités économiques exercées par des enfants de bas âges.

Après avoir soulevé le problème de l'âge d'entrée au primaire qui pose aussi de grandes difficultés au niveau des limites à considérer lors du calcul de certains indicateurs scolaires, notamment les taux de scolarisation (Nunguissa, 1986), nous commencerons, tout d'abord, à donner une idée globale sur l'évolution des nouveaux inscrits.

### **III.1.1. Evolution globale des nouveaux inscrits en première année**

A la lecture du tableau III-2 nous constatons qu'après une croissance notable depuis 1975, les nouveaux scolarisés ont connu une forte chute après 1982 suivi d'une reprise de la croissance des effectifs en 1985.

Les courbes de la figure III-1 qui illustrent les différents aspects du même tableau peuvent être divisées en trois périodes distinctes:

- La période d'avant 1982 qui a connu une croissance continue des nouveaux inscrits, traduisant ainsi l'énorme effort de scolarisation entamé depuis l'indépendance<sup>7</sup> et la confiance qu'avaient les parents dans le système scolaire.
- La deuxième période est celle d'après 1982 jusqu'en 1985 où les effectifs ont connu une forte baisse atteignant le niveau le plus bas en 1984 pour reprendre pour de bon et enregistrer son niveau le plus élevé en 1985.
- La période d'après 1985 jusqu'en 1988 les effectifs ont connu une certaine stabilité mais avec des niveaux un peu plus bas que celui de l'année 1982.

Ce qui est frappant à travers ces données est la forte baisse des nouveaux inscrits en 1983, qui s'est d'ailleurs prolongée jusqu'en 1984. Heureusement que l'année d'après, soit l'année 1985, a connu une croissance fort rapide où les effectifs se sont accrus de 48% pour

---

<sup>7</sup> Lors de l'indépendance, soit en 1953, on dénombrait seulement 178 884 élèves scolarisés dans le primaire public musulman.



atteindre un niveau jamais égalé auparavant. Cette énorme baisse qu'on peut traiter de conjoncturelle, puisque les effectifs se sont redressés par la suite, peut être imputée à une réduction de la demande dû aux difficultés économiques d'un grand nombre de familles, qui, ne croyant plus à l'éducation comme moyen de promotion sociale<sup>8</sup>, essaient de surmonter la conjoncture économique difficile en renonçant à inscrire leurs enfants.

### **III.1.2. Nouveaux inscrits par sexe**

Selon le sexe, nous remarquons que les nouveaux inscrits en première année se caractérisent par de fortes disparités entre les sexes. En effet à partir des données dont nous disposons, à savoir le tableau III-2 et la figure III-2, nous relevons que de 1975 à 1981 le rapport de masculinité, qui n'est autre que le rapport des effectifs scolaires masculins aux effectifs féminins multipliés par cent, a toujours été supérieur à un niveau de l'ordre de 150 hommes pour 100 femmes, indiquant ainsi un accès dominé beaucoup plus par les garçons que par les filles. Ces disparités par sexe traduisent dans les faits une inégalité des chances d'accès à l'enseignement qui désavantage largement les filles et constitue une entrave à une ample participation d'une large partie de la population au processus de développement comme le précise une étude de la banque mondiale (cité par Salmi, 1985):

**«il y a une inégalité des chances éducatives dans les pays selon le sexe... De toutes les disparités, aucune ne constitue un plus grand obstacle au développement que celle fondée sur le sexe»**

Ainsi malgré les efforts déployés et les moyens utilisés<sup>9</sup>, nombreuses sont les filles qui dès leur jeune âge se trouvent en dehors d'un système scolaire qui leur est légalement ouvert. Toutes ces filles iront renforcer la population féminine analphabète dont l'effectif est déjà alarmant<sup>10</sup>.

Cependant, il importe de signaler que, bien que le rapport de masculinité soit resté élevé tout au long de la période 1975-1988, il a néanmoins connu entre 1975 et 1988 une baisse sensible indiquant un gain de vingt huit points pour le sexe féminin en l'espace de quatorze ans. Ceci étant dit, il n'empêche que ces rapports pour l'ensemble du pays cachent l'effort de scolarisation des filles notamment en milieu rural et l'énorme écart qui existe encore entre sexes au sein de chacun des milieux urbain ou rural, phénomènes qui seront traités dans le paragraphe suivant.

<sup>8</sup> Selon l'enquête emploi en milieu urbain le taux de chômage chez les actifs ayant un niveau scolaire est passé de 15,6% en 1981 à 20,4% en 1984

<sup>9</sup> Tout au long des années 80, la part des dépenses pour l'enseignement a été de l'ordre de 20% du budget général de l'état.

<sup>10</sup> Lors du recensement de 1982 on a dénombré 78% de filles et de femmes analphabètes parmi les personnes âgées de plus de dix ans.

### III.1.3. Nouveaux inscrits selon le sexe et le milieu de résidence

Ce qui est remarquable en ce qui concerne l'évolution des effectifs par sexe et par milieu est l'énorme effort de scolarisation des filles en milieu rural. En effet, à travers la figure III.2, on peut remarquer que bien que le rapport de masculinité n'ait pas continué à baisser après 1982, il n'empêche qu'entre 1975 et 1982 ce dernier a connu une baisse rapide en passant de 342% à 201%, soit une baisse considérable de l'ordre de 141 points, qui aurait pu être appréciable s'il avait continué à baisser dans le temps.

L'évolution du rapport de masculinité chez les nouveaux inscrits, entre 1975 et 1988 selon le milieu de résidence (Figure III-2) fait ressortir trois phases:

- La première phase (de 1975 à 1981) durant laquelle les rapports de masculinité ont connu une diminution continue dans les deux milieux, tout en étant plus rapide en milieu rural qu'en milieu urbain où la régression a été très minime. On peut aussi observer qu'au cours de cette phase l'écart entre les deux rapports s'est réduit de près de la moitié en passant de 226 points à 100 points. Cette baisse énorme de l'écart est, à notre avis, due entre autres au niveau élevé du rapport de masculinité en 1975 dans le milieu rural alors qu'il est déjà bas en milieu urbain, à une prise de conscience accrue des parents de l'utilité de la scolarisation des filles et enfin, à une croissance de l'offre scolaire<sup>11</sup> fournie par l'état bien qu'elle reste en deçà d'une demande toujours croissante, comme en témoignent les niveaux des taux d'accès au système scolaire.
- La deuxième phase (de 1983 à 1984) a connu une légère montée du rapport de masculinité, mais un peu plus accentuée en milieu rural qu'en milieu urbain. Cette montée du rapport qui a profité aux garçons, notamment en milieu rural, est probablement le résultat d'un renoncement des parents à inscrire leurs enfants et d'une décision administrative exigeant le respect de la limite d'âge de sept ans lors de la première inscription dans le primaire public.
- La troisième phase (de 1985 à 1988), au cours de laquelle les rapports de masculinité ont connu une certaine stabilité dans les deux milieux qui sera certainement suivi d'une amélioration en raison de la nouvelle réforme.

---

<sup>11</sup> A tout moments les inscriptions dépendent des places disponibles préparées par le ministère de l'enseignement.

Tableau III.2: Les nouveaux inscrits en première année du cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe:1975-1988 (Les deux milieux).

Année scolaire	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexes Réunis	Rapports de masculinité (%)
1975-1976	183406	103404	286810	177
1976-1977	192955	111239	304194	173
1977-1978	202735	118179	320914	171
1978-1979	211648	127433	339081	166
1979-1980	226424	137172	363596	165
1980-1981	232749	146473	379222	158
1981-1982	251482	163092	414574	154
1982-1983	260295	174000	434295	149
1983-1984	210501	135750	346251	155
1984-1985	182590	119650	302240	152
1985-1986	268993	178772	447765	150
1986-1987	242272	160542	402814	150
1987-1988	250722	168158	418880	149
1988-1989	239436	161702	401138	148

Tableau III.3: Les nouveaux inscrits en première année du cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu urbain).

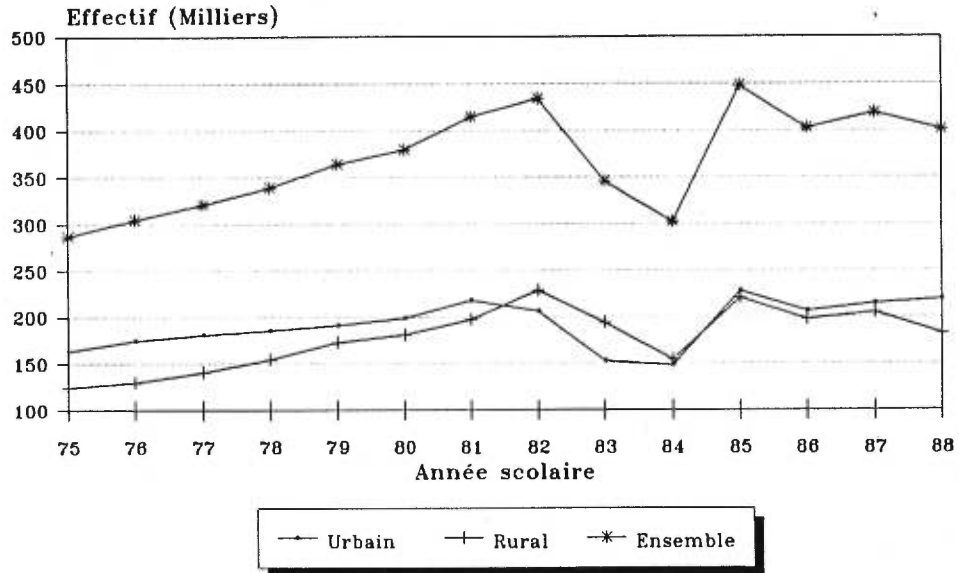
Année scolaire	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexes Réunis	Rapports de masculinité (%)
1975	87494	75392	162886	116
1976	93600	80746	174346	115
1977	97058	83330	180388	116
1978	98761	86413	185174	114
1979	102000	89083	191083	114
1980	105072	93553	198625	112
1981	114914	102523	217437	112
1982	107522	98306	205828	109
1983	80311	72416	152727	110
1984	77357	70587	147944	109
1985	119103	108290	227393	109
1986	107886	98197	206083	109
1987	111812	102419	214231	109
1988	115457	103395	218852	111

Tableau III.4: Les nouveaux inscrits en première année du cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu rural).

Année scolaire	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexes Réunis	Rapports de masculinité
1975	95912	28012	123924	342
1976	99355	30493	129848	325
1977	105677	34849	140526	303
1978	112887	41020	153907	275
1979	124424	48089	172513	258
1980	127677	52920	180597	241
1981	136568	60569	197137	225
1982	152773	75694	228467	201
1983	130190	63334	193524	205
1984	105233	49063	154296	214
1985	149890	70482	220372	212
1986	134386	62345	196731	215
1987	138910	65739	204649	212
1988	123979	58307	182286	211

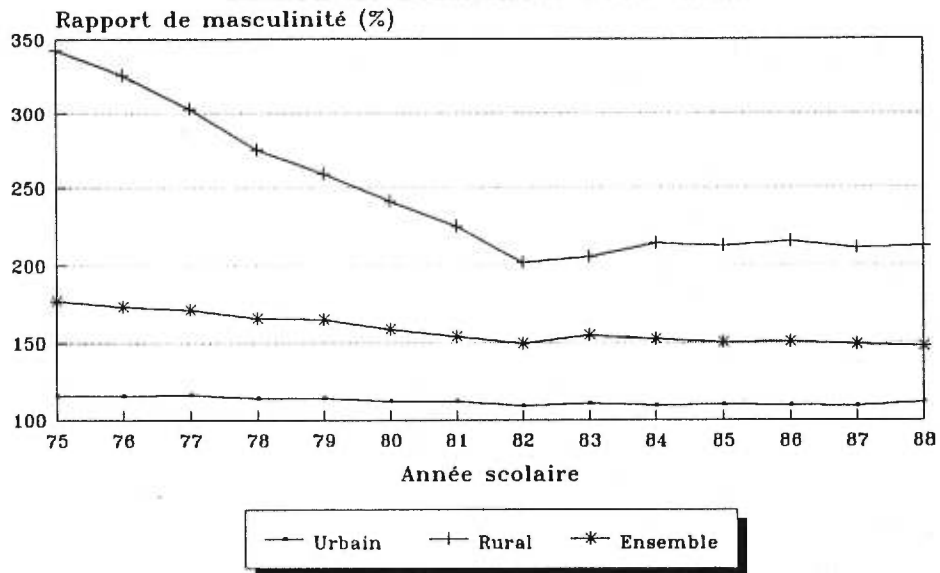
Source: Ministère de l'éducation nationale, Statistiques de l'enseignement primaire.

Figure III.1: Nouveaux inscrits dans le cycle primaire selon l'année scolaire et le milieu de résidence: 1975-1988



Source: Tableau III.2.3.4

Figure III.2: Rapport de masculinité des nouveaux inscrits dans le primaire public selon l'année scolaire et le milieu de résidence: 1975-1988.



Source: Tableau III.2.3.4

#### **III.1.4. Nouveaux inscrits par sexe et par région économique.**

Après avoir examiné les disparités par sexe au niveau de chacun des milieux de résidence, à savoir le milieu urbain et le milieu rural, nous passons dans ce qui suit à l'étude des disparités par sexe pour chacune des sept régions économiques du Maroc.

Le tableau III-5 reflète clairement le retard qu'accusent les filles dans chacune des régions économiques pour ce qui est de l'accès au primaire public. Dans la totalité des régions économiques les pourcentages des filles nouvellement inscrites en première année restent très au-dessous de ceux des garçons. Entre 1984 et 1987 les régions du Nord-ouest et de l'Oriental ont conservé les pourcentages les plus élevés, par contre les régions du Centre-Nord et du sud ont gardé leurs pourcentages les plus faibles.

A travers le temps, soit entre 1979 et 1987, on remarque que les pourcentages des filles ont évolué à la hausse pour toutes les régions, alors que la classification des régions économiques, selon ces pourcentages, a été quelque peu modifiée en raison d'une légère amélioration de l'accès des filles à la scolarisation dans la région économique orientale.

Pour ce qui est du rapport de masculinité, nous remarquons qu'il est en faveur des garçons dans toutes les régions. En effet, entre 1979, 1984 et 1987 le rapport a régressé dans la plupart des régions à l'exception de la région du centre pour laquelle le rapport a légèrement augmenté entre 1979 et 1984. Les régions du sud et du Centre-Nord qui avaient les rapports les plus élevés ont connu une nette amélioration au profit des filles ce qui dénote un progrès en ce qui concerne la scolarisation féminine dans ces régions.

Tableau III.5: Rapports de masculinité et effectifs des élèves nouvellement inscrits en première année du primaire public par régions économiques et par sexe: 1979-80, 1984-85 et 1988-89.

Régions économiques	Filles	%	Garçons	%	Total	Rapports de masculinité %
1979-80						
Sud	11429	27,7	29813	72,3	41242	261
Tensift	15422	36,1	27311	63,9	42733	177
Centre	42156	40,8	61070	59,2	103226	145
Nord-Ouest	38300	40,6	41324	59,4	69624	146
Centre-Nord	15467	33,8	30240	66,4	45707	196
Oriental	12754	40,2	18982	59,8	31736	149
Centre	11644	39,7	17684	60,3	29328	152
1984-85						
Sud	10637	34,1	20567	65,9	31204	193
Tensift	11646	36,3	20393	63,7	32039	175
Centre	43090	39,6	65728	60,4	108818	153
Nord-Ouest	24626	41,2	35090	58,8	59716	142
Centre-Nord	10954	34,3	20943	65,7	31897	191
Oriental	9679	41,3	13751	58,7	23430	142
Centre	9018	40,2	13418	59,8	22436	149
1988-89						
Sud	17881	34,8	33505	65,2	51386	187
Tensift	17595	37,2	29669	62,8	47264	169
Centre	49733	42,3	67836	57,7	117569	136
Nord-Ouest	36252	42,9	48254	57,1	84506	133
Centre-Nord	17663	36,0	31371	64,0	49034	178
Oriental	14602	42,4	19841	57,6	34443	136
Centre	14432	41,6	20241	58,4	34673	140

Source: Tiré des effectifs par provinces donnés par le ministère de l'éducation nationale.

### III.1.5. Nouveaux inscrits selon le sexe et la province

Grâce aux données du ministère de l'enseignement, relatives aux nouveaux inscrits par sexe et par province, il nous est possible de dresser un bilan plus détaillé, à un niveau géographique plus fin, de l'accès à l'enseignement primaire selon le sexe.

Notons tout d'abord que, faute de données démographiques détaillées par âge et par province, nous avons préféré utiliser le rapport de masculinité des enfants scolarisés dans le primaire plutôt que le taux d'accès par région et par sexe qui aurait pu être plus indicatif que le rapport entre sexes.

Le tableau annexe III-1 et les cartes 2 et 3 qui suivent présentent les rapports de masculinité par province pour les deux années extrêmes de notre période d'étude, à savoir les années 1979 et 1988, abstraction faite de la distinction entre les deux milieux urbain ou rural.

Quatre groupes de provinces, répartis selon le niveau du rapport de masculinité, ont été fixés pour l'établissement des deux cartes dont il sera question dans ce qui suit.

- Le premier groupe: moins de 125%
- Le deuxième groupe: 125-149%
- Le troisième groupe: 150-199%
- Le quatrième groupe: 200 et plus

Tout d'abord, nous remarquons à travers le tableau annexe III-1 que pour la quasi totalité des provinces les rapports de masculinité chez les nouveaux inscrits dans le primaire public en 1988 sont largement en faveur des garçons bien que leur niveau soit moins élevé que ceux de 1979. Cette régression du niveau des rapports chez les nouveaux inscrits, qui varie entre un point et 52 points, témoigne du progrès qui est en cours de réalisation au niveau de la scolarisation féminine dans toutes les provinces du royaume.

Cependant pour ce qui est de l'ordre de classement des provinces selon le rapport de masculinité chez les nouveaux inscrits en 1988 (Tableau Annexe III-1), nous constatons que par rapport à l'année 1979 plusieurs provinces ont connu une amélioration de leur rapport au profit des filles scolarisées, ce qui a permis à des provinces de passer d'un groupe à l'autre.

A travers les cartes 2 et 3, nous remarquons que le groupe des provinces possédant des rapports de masculinité de plus de 200% s'est réduit de cinq provinces, en passant de quinze provinces à dix. Le groupe dont les rapports varient entre 200% et 150% s'est réduit d'une province en passant de 13 à 12 provinces. Quant aux groupes des provinces possédant des rapports de moins de 125% et entre 125% et 150%, ils se sont renforcés respectivement de cinq et deux provinces puisque leurs effectifs ont passé de 4 à 9 pour le premier groupe et de 8 à 10 pour le second.

Enfin, nous constatons que le groupe des provinces qui possèdent les plus faibles rapports de masculinité (moins de 125%) est constitué de provinces dominées par des concentrations urbaines, donc disposant d'une offre de scolarisation élevée, alors que le groupe des provinces possédant les rapports les plus élevés regroupe des provinces dominées par une population rurale. Ce qui témoigne du rapport élevé existant entre l'urbanisation, et l'offre élevée de la scolarisation en milieu urbain qu'on y trouve, et la scolarisation féminine.

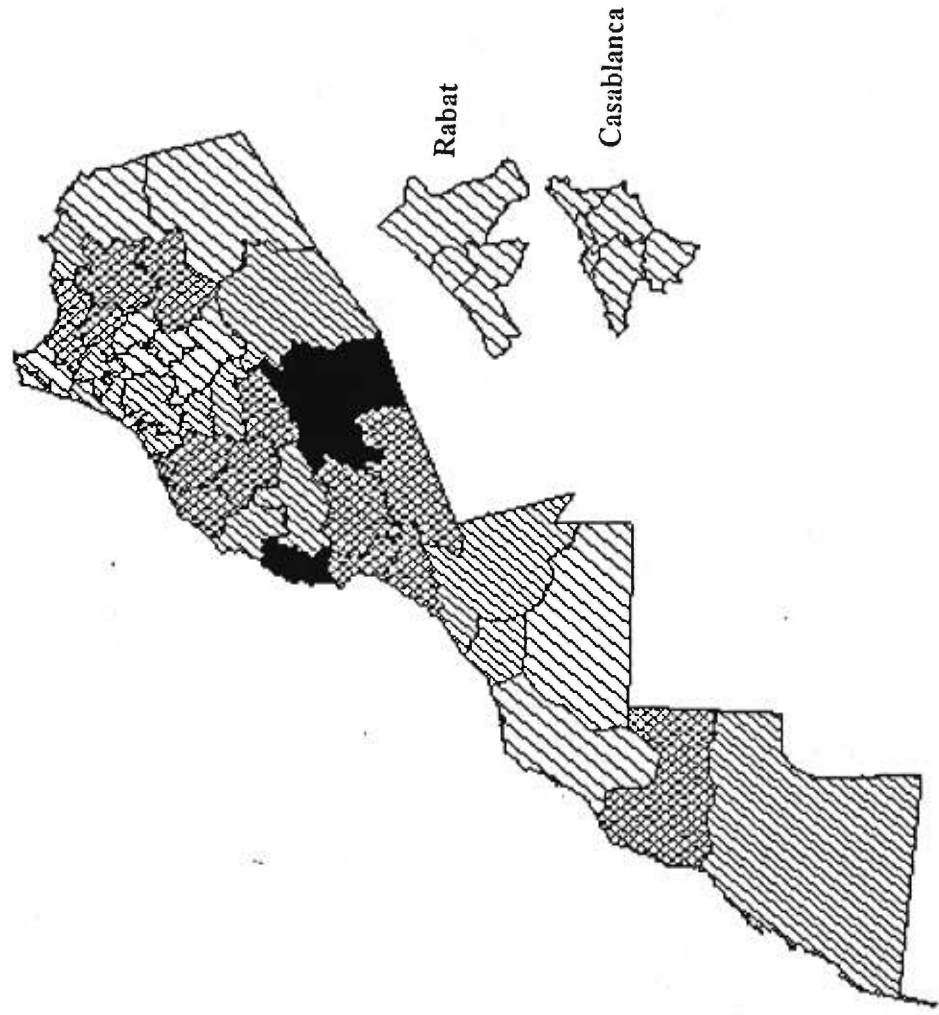
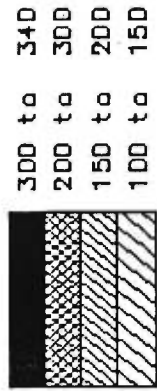
On peut s'étonner de trouver parmi le groupe des provinces ayant de faibles rapports de masculinité les provinces sahariennes, peuplées de nomades donc très sceptiques face à la scolarisation féminine; mais cette particularité peut s'expliquer, notre avis, en grande partie, par la sédentarisation de cette population dans quelques villes possédant une

infrastructure scolaire suffisante et par l'arrivée progressive d'un grand nombre de ménages migrants, jeunes et d'un niveau d'instruction appréciable et donc plus disposés à scolariser les deux sexes sans discrimination, notamment depuis la récupération du Sahara en 1975.



année du primaire public par province en 1979.

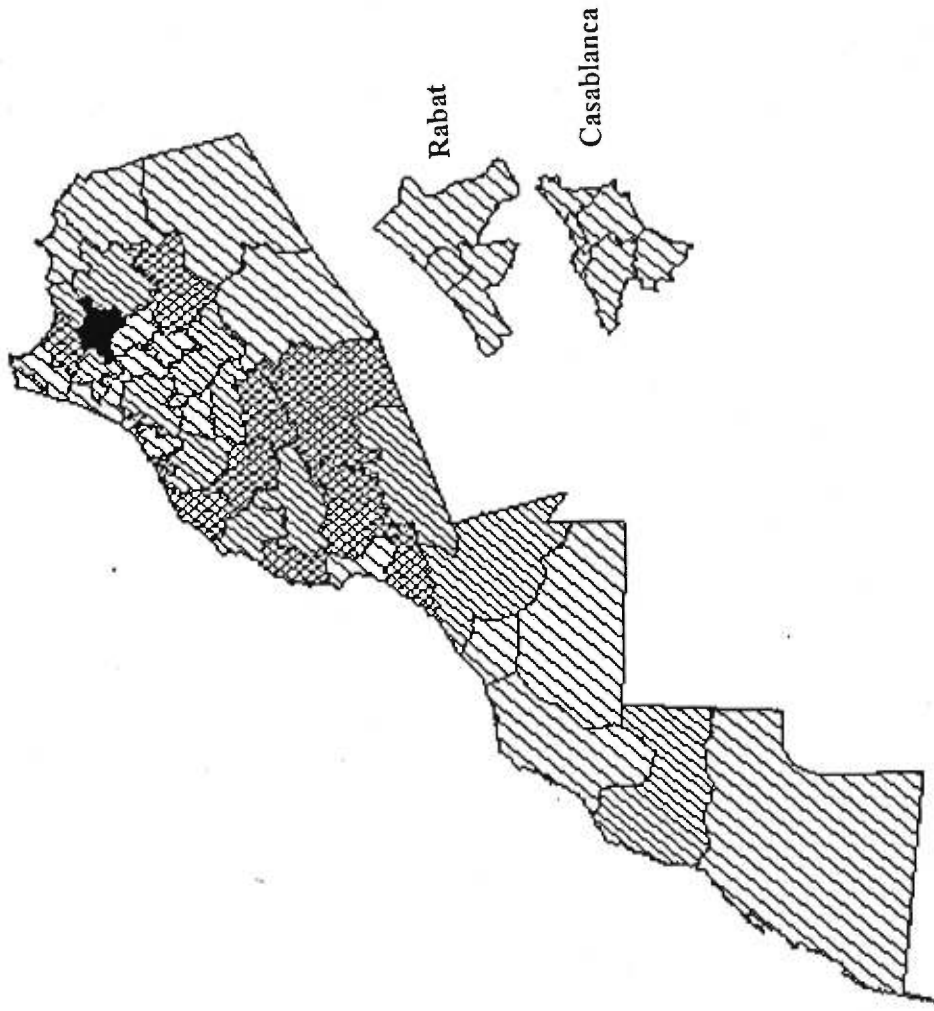
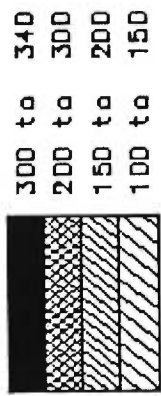
Légende



Source: Tableau Annexe III.1

année du primaire public par province en 1988.

Légende



Source: Tableau Annexe III.1

### **III.2. Analyse par sexe de la population scolarisée dans le primaire public: 1975-1988**

Les données relatives à la population scolarisée dans le primaire public figurent dans les tableaux III-6,7 et 8.

Précisons au passage que cette population s'étale sur une tranche d'âge comprise entre 6 et 17 ans, conformément aux publications du Ministère de l'Enseignement qui donnent cette population d'une façon détaillée. Par ailleurs, nous devons aussi noter que le choix de l'année scolaire 1988-1989, comme limite supérieure de la période étudiée, nous est dicté par le fait qu'au cours de cette année il y a eu suppression de l'examen de fin d'étude primaire et étalement de la durée d'enseignement fondamental sur une période de neuf ans au lieu d'une période de cinq ans, d'autant plus que ce changement de structure rend sans importance toute comparaison des effectifs absolus au delà de l'année scolaire 1988-1989.

Avant d'aborder la scolarisation selon le sexe il importe d'avoir une idée sur l'évolution globale des effectifs des élèves scolarisés dans le primaire.

#### **III.2.1. Evolution de la scolarisation globale**

A travers le tableau III-6 et la figure III-3 nous remarquons que durant la période allant de 1975 à 1988 l'effectif global des élèves qui fréquentaient l'enseignement primaire public a connu une croissance appréciable en passant de 1475006 élèves en 1975 à 2051515 élèves en 1988, soit un accroissement de 39%. Toutefois la tendance à la hausse connue depuis 1979 et même depuis l'indépendance<sup>12</sup> a commencé à connaître un fléchissement à partir de 1984.

En effet en 1984, l'effectif global des inscrits dans le primaire public a connu une baisse sensible, par rapport 1983, qui s'est traduite par un taux d'accroissement annuel négatif de l'ordre de -8,5%. Cette baisse qui vient après une croissance considérable et soutenue depuis l'indépendance jusqu'en 1984, résulte en fait de plusieurs facteurs dont nous retiendrons les suivants:

- Les déperditions scolaires qui restent élevées durant les années 80, en moyenne «sur 1000 élèves inscrits en première année primaire, 461 abandonnent en cours d'études et 539 seulement terminent le cycle primaire avec un diplôme, soit 54%» (CERED,1990).

---

<sup>12</sup> Au cours de la première année d'indépendance, soit en 1956, les élèves musulmans scolarisés dans le primaire public s'estimaient à 308127 avec 223251 élèves de sexe masculin et 84876 de sexe féminin.

- Un développement sans précédent des nouveaux inscrits dans les centres de formation professionnelle, niveau spécialisation<sup>13</sup>, dont l'effectif est passé, entre 1983 et 1984 de 9757 élèves à 24817, soit un accroissement annuel de 154%. Cette énorme croissance est due aux efforts importants réalisés par les responsables de la formation professionnelle, notamment à la suite du discours royal du 8 juillet 1984 dans lequel le Roi a insisté sur l'importance de la valorisation des ressources humaines.
- La sécheresse prolongée, qui a commencé à sévir dans le pays à partir de 1982, et la politique d'austérité prônée par le gouvernement partir de 1983, suite à l'application du plan d'ajustement structurel, ont entraîné la révision d'un grand nombre de projets sociaux, enseignement compris, et des pertes d'emploi et de revenus pour un grand nombre de familles. Devant une telle situation, il est légitime de supposer que plusieurs familles, notamment les familles pauvres et celles du milieu rural, ont été obligées de renoncer à inscrire leurs enfants dans les écoles primaires et éviter ainsi des coûts supplémentaires (fournitures, transport, manque à gagner suite à la scolarisation...) (Brejon-De-Lavergnée, 1991) qui surchargent leur dépenses et dont ils ne sont plus convaincus de l'utilité (Morrison, 1991), surtout après la montée du chômage parmi les scolarisés, dont le taux de chômage, en milieu urbain est passé de 15% en 1981 à 20% en 1984 (Direction de la statistique, 1985).
- Un développement du secteur primaire privé qui a fait beaucoup de progrès et dont l'effectif des scolarisés est passé de 68705 en 1983 78406 en 1984, soit un accroissement de 14%. Cependant, il y a lieu de signaler que les statistiques relatives à l'enseignement privé sont malheureusement peu fiables et loin de refléter les progrès constatés dans ce secteur, phénomène dû probablement aux sous déclarations effectuées par les directeurs du privé pour réduire leur redevances d'impôts. A titre d'exemple, malgré l'augmentation du nombre des écoles privées entre 1985 et 1986, qui est passé de 325 écoles à 350, hormis la surcharge des classes dans le privé, l'effectif des scolarisés dans ce secteur a connu une diminution en passant de 78533 à 76950 élèves.
- La décision administrative du Ministère de l'Enseignement qui a consisté en une exclusion, à partir de 1984-1985, des élèves âgés de plus de 14 ans du cycle primaire et une admission des nouveaux inscrits limitée aux seuls enfants âgés de sept ans, principalement en milieu urbain.

---

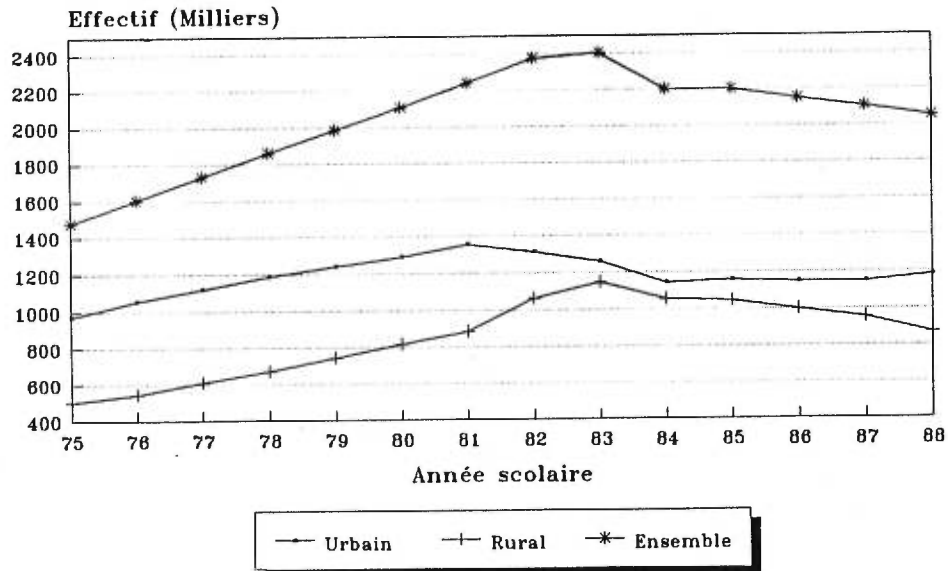
<sup>13</sup> Branche de la formation professionnelle à laquelle on peut accéder à partir du niveau scolaire primaire.

Tableau III.6: Les effectifs des élèves scolarisés dans le cycle primaire public et leurs rapports de masculinité selon l'année scolaire et le sexe: 1975-1988 (Deux milieux)

Année scolaire	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexes Réunis	Rapports de Masculinité %
1975	951565	523441	1475006	181
1976	1031919	571953	1603872	180
1977	1107923	622246	1730169	178
1978	1185208	672187	1857395	176
1979	1262655	722017	1984672	174
1980	1331571	774528	2106099	171
1981	1408039	832521	2240560	169
1982	1485104	892464	2377568	166
1983	1501678	904057	2405735	166
1984	1368230	832098	2200328	164
1985	1363428	839509	2202937	162
1986	1328271	821156	2149427	161
1987	1295335	807221	2102556	160
1988	1256454	795061	2051515	158

Source: Ministère de l'éducation nationale, statistique de l'enseignement primaire.

Figure III.3: Population scolarisée dans le primaire public selon l'année scolaire et le milieu de résidence: 1975-1988.



Source: Tableau III.6,7,8

### III.2.2. Evolution de la scolarisation par sexe

La caractéristique la plus remarquable de la population scolarisée au primaire est la prédominance du sexe masculin. En effet, à travers le tableau III-6 on peut remarquer que jusqu'en 1988, le rapport de masculinité est estimé à plus de 150 garçons pour 100 filles, ce qui est loin de ce qu'est le rapport entre sexe dans la population marocaine qui ne s'éloigne guère d'un rapport de l'ordre de 103 hommes pour 100 femmes.

Cependant, il y a lieu de signaler, toujours à travers le tableau III-6 et le graphique III-4, qu'entre 1975 et 1988, le rapport de masculinité chez les scolarisés du primaire public a connu une nette régression. En effet, au cours de cette période le rapport de masculinité des scolarisés est passé de 181 garçons pour 100 filles en 1975 à 158 garçons pour 100 filles en 1988, ce qui démontre que la scolarisation des filles rattrape de plus en plus celle des garçons avec un gain de l'ordre de deux points par an, bien que l'écart entre sexes reste toujours important.

A ce niveau nous pouvons parler d'un important progrès lorsque nous comparons ces taux à celui de 1971. En se référant aux données du recensement de 1971, nous remarquons que la scolarisation était largement en faveur des garçons puisque sur les 1345882 élèves scolarisés dans le primaire 935950 élèves étaient de sexe masculin et 409932 étaient de sexe féminin, soit un rapport de masculinité de 228%, donc très largement en défaveur des filles.

Enfin, il y a lieu de noter que, malgré les progrès réalisés, la scolarisation féminine accuse toujours un retard notable par rapport à celle des garçons, puisque jusqu'en 1988 la part de ces dernières parmi les scolarisés du primaire public atteint à peine 39%. Ce retard est à attribuer, en premier lieu, à certaines croyances et traditions anciennes (Mernissi, 1980; Salmi, 1985) qui considèrent la femme comme un sexe faible dont le rôle se limite à une stricte utilité familiale. Selon ces croyances son rôle doit se limiter à l'intérieur de son foyer alors que le monde extérieur est réservé aux hommes. Pour éviter la violation de cette tradition et les atteintes morales qui peuvent en résulter pour la famille, les parents font tout ce qui leur est possible pour empêcher la fille de sortir à l'extérieur du foyer.

Parallèlement, nous pourrions aussi citer la conception très utilitaire et négative que se font les parents sur la scolarisation féminine par rapport à la scolarisation masculine.

De plus il y a le caractère discriminatoire des investissements scolaires qui contribue à accentuer le retard accusé par la scolarisation féminine pour une large partie des filles. En effet selon Mernissi.F (1988):

«Le budget de l'éducation nationale, un des plus important de l'état ne bénéficie apparemment qu'aux jeunes des deux sexes des classes riches et moyenne et à une partie des adolescents de sexe masculin appartenant aux classes défavorisées. Quant aux filles de couches pauvres, dans leur majorité, elles n'en bénéficient pas en ce sens que le budget n'est pas national».

Par conséquent, étant donné l'impossibilité d'avoir accès au système scolaire public, les parents sacrifient la scolarisation de leurs enfants et les filles sont automatiquement les premières victimes.

### III.2.3. Evolution des effectifs scolaires selon le milieu de résidence et le sexe

A l'instar de la plupart des pays en voie de développement, le Maroc a hérité du colonialisme un système éducatif qui souffre d'une forte inégalité profitant beaucoup plus au milieu urbain qu'au milieu rural. Dès l'indépendance les pouvoirs publics se sont engagés à éliminer cet handicap en prônant la généralisation de l'enseignement fondamental. C'est ainsi qu'à travers les différents plans de développement (1965-1967, 1968-1972, 1973-1977) nous relevons que les responsables n'ont jamais cessé d'insister sur l'accroissement de l'effort de scolarisation en milieu rural.

Malheureusement, en dépit des énormes efforts déployés, depuis l'indépendance, l'écart de effectifs scolaires selon le milieu de résidence persiste toujours. Ainsi, selon le dernier recensement de 1982, nous relevons que, par milieu de résidence, la population scolarisée dans le primaire est composée de 1331319 personnes en milieu urbain et de 890233 en milieu rural, soit respectivement 59.9% et 40.1%, alors que la population totale du pays se répartit à raison de 42.7% pour le milieu urbain et 57.3% en milieu rural.

Cette discrimination par milieu, qu'on vient de noter, est aggravée par une discrimination par sexe qui affecte le sexe féminin, notamment par le grand retard accusé au niveau de la scolarisation des filles en milieu rural

A travers une lecture des effectifs scolaires et du rapport de masculinité pour chaque milieu de résidence urbain ou rural (Tableaux III-7 et 8 et figure III.4), nous constatons effectivement que la prédominance du sexe masculin persiste toujours dans les deux milieux, avec toutefois une prédominance plus accentuée dans le milieu rural, soit plus que le double de ce qu'elle est en milieu urbain.

A ce niveau, il y a lieu de signaler que la tendance du rapport de masculinité à travers le temps a toujours été à la baisse entre 1975 et 1988, mais selon un rythme beaucoup plus rapide en milieu rural (avec -41%) qu'en milieu urbain (avec -9%), phénomène dû en



grande partie au niveau trop élevé de l'année de départ en milieu rural. Enfin, ce recul du rapport de masculinité dans le temps prouve que malgré l'écart entre sexes, qui reste de taille en milieu rural, un certain rattrapage des garçons par les filles dans les deux milieux a effectivement eu lieu.

Comme explication supplémentaire du retard de la scolarisation en milieu rural, en plus de celles avancées précédemment et du manque d'école dans ce milieu, nous pouvons citer la distance qu'une fille doit parcourir à pieds pour arriver à l'école, qui est sensée desservir plusieurs villages. Si nous y ajoutons les obstacles naturels existant en milieu rural (montagnes, ravins, rivières...), nous constatons qu'on y trouve tous les facteurs dissuadant les filles à fréquenter l'école et les parents à y inscrire leurs enfants, de surcroît les filles.

Tableau III.7: Les effectifs des élèves scolarisés dans le cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu urbain).

Année scolaire	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexes Réunis	Rapports de masculinité %
1975	545263	427828	973091	127
1976	592640	464332	1056972	127
1977	622958	495505	1118463	125
1978	661474	525614	1187088	125
1979	689475	550005	1239480	125
1980	711728	576229	1287957	123
1981	746713	608397	1355110	122
1982	716215	596371	1312586	120
1983	682937	575466	1258403	118
1984	616512	527234	1143746	116
1985	621613	536259	1157872	115
1986	615549	531932	1147481	115
1987	615707	532842	1148549	115
1988	635029	546896	1181925	116

Source: Ministère de l'éducation nationale, statistique de l'enseignement primaire.

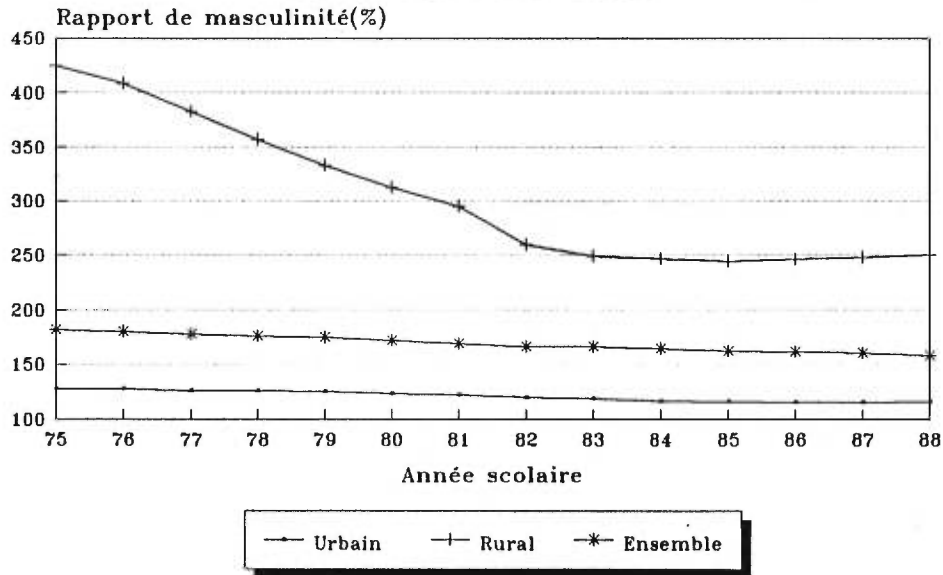
Tableau III.8: Les effectifs des élèves scolarisés dans le cycle primaire public selon l'année scolaire, le milieu de résidence et le sexe: 1975-1988 (Milieu rural).

Année scolaire	Sexe Masculin	Sexe Féminin	Sexes Réunis	Rapports de masculinité %
1975	406302	95613	501915	424
1976	439279	107621	546900	408
1977	484965	126741	611706	382
1978	523734	146573	670307	357
1979	573180	172012	745192	333
1980	619843	198299	818142	312
1981	661326	224124	885450	295
1982	768889	296093	1064982	259
1983	818741	328591	1147332	249
1984	751718	304864	1056582	246
1985	741815	303250	1045065	244
1986	712722	289224	1001946	246
1987	679628	274379	954007	247
1988	621425	248165	869590	250

Source: Ministère de l'éducation nationale, statistique de l'enseignement primaire.



Figure III.4: Rapport de masculinité des élèves scolarisés dans le primaire public selon l'année scolaire et le milieu de résidence: 1975-1988.



Source: Tableau III.6,7,8

### III.2.4. Evolution de la scolarisation selon le sexe et les régions économiques

En concentrant ses investissements économiques et sociaux sur le littoral atlantique, principalement sur l'axe des villes Kénitra-Casablanca, et quelques villes privilégiées par leur rôle commercial ou minier, le gouvernement de protectorat a créé un grave déséquilibre au niveau de la répartition géographique de la population et de l'infrastructure sociale. Par conséquent le système scolaire marocain en général et le primaire public en particulier n'ont pas échappé à ce déséquilibre qui a malheureusement continué à persister malgré les grands efforts déployés pour augmenter la capacité d'accueil scolaire dans les zones défavorisées.

Les effectifs du tableau III-9 illustrent parfaitement les inégalités régionales dont souffre le système scolaire marocain. En effet, nous remarquons travers ce tableau que dans les deux régions économiques du centre et du nord-ouest, nous retrouvons la moitié de la population nationale scolarisée dans le primaire public alors que le reste se répartit dans les cinq autres régions. Par ailleurs nous relevons d'après le même tableau que malgré son

recul dans le temps, la discrimination par sexe au profit des garçons est systématique dans toutes les régions économiques.

En utilisant le rapport de masculinité (Tableau III-9), nous relevons que la région du sud possède le rapport de masculinité le plus élevé avec 219 garçons pour 100 filles; elle est suivie par la région du Centre-Nord avec 196 garçons pour 100 filles. Par contre, la région qui possède le rapport le moins élevé est la région du centre avec 141 garçons pour 100 filles. Les deux régions qui possèdent les rapports les plus élevés sont les deux régions connues par leur population plus réticente à la scolarisation féminine (berbère et rifaine), pour des raisons culturelles, et la prédominance d'un milieu rural montagneux qui reste très difficile à doter en infrastructure scolaire.

Tableau III.9: Rapports de masculinité et effectifs des élèves scolarisés dans le primaire public par régions économiques et par sexe:1979-80,1984-85 et 1988-89.

Régions économiques	Filles	%	Garçons	%	Total	Rapports de masculinité %
1979-80						
Sud	46045	23,6	148929	76,4	194974	323
Tensift	77772	35,5	141257	64,5	219029	182
Centre	240699	40,7	350269	59,3	590968	146
Nord-Ouest	156706	39,2	242782	60,8	399488	155
Centre-Nord	73142	31,6	158489	68,4	231631	217
Oriental	66297	37,0	112776	63,0	179073	170
Centre-Sud	61356	36,2	108147	63,8	169503	176
1984-85						
Sud	67282	29,2	163464	70,8	230746	243
Tensift	95775	36,1	169385	63,9	265160	177
Centre	274567	41,7	383233	58,3	657800	140
Nord-Ouest	173077	40,0	259406	60,0	432483	150
Centre-Nord	83636	32,8	171024	67,2	254660	204
Oriental	68507	38,7	108399	61,3	176906	158
Centre	69254	37,9	113319	62,1	182573	164
1988-89						
Sud	73295	31,3	160765	68,7	234060	219
Tensift	84625	36,1	149541	63,9	234166	177
Centre	261256	41,5	367614	58,4	628870	141
Nord-Ouest	173414	40,8	251385	59,2	424799	145
Centre-Nord	79256	33,8	155148	66,2	234404	196
Oriental	68809	40,0	103315	60,0	172124	150
Centre	66566	38,2	107567	61,2	174133	162

Source: Tirés des effectifs par province donnés par le ministère de l'éducation nationale.

### III.2.5. Evolution de la scolarisation selon le sexe et les provinces du royaume

Comme pour les nouveaux inscrits en première année et tout en gardant la même répartition des provinces et les mêmes années d'étude, nous avons dressé le tableau annexe III-2 et les cartes 4 et 5 qui représentent dans l'espace et d'une façon chronologique les rapports de masculinité chez l'ensemble des scolarisés dans le primaire public.

A première vue, le tableau annexe III-2 montre que malgré la diminution systématique des rapports de masculinité pour toutes les provinces, à l'exception des provinces de Essemara, Taounate et Boulmane, leur niveaux restent très hétérogènes d'une province à l'autre. L'écart entre les provinces paraît être variable et fort important d'une province à l'autre et d'une année à l'autre. En 1979, nous relevons un écart important entre la préfecture<sup>14</sup> de Casablanca avec 112 garçons pour 100 filles et la province de Boulemane avec 518 garçons pour 100 filles. Nous retrouvons ainsi une fille scolarisée contre cinq garçons à Boulmane alors qu'à Casablanca ils sont presque à égalité, ce qui donne une idée de l'énorme écart qui existe entre garçons et filles d'une province à l'autre.

Pour l'année 1988 on constate la même hétérogénéité entre les provinces, par contre l'écart entre les provinces possédant les rapports extrêmes s'est réduit de moitié.

La présentation des données du tableau annexe III-2 telle qu'elles figurent dans les cartes 4 et 5 montre qu'en 1988, les provinces où les garçons scolarisés représentent plus que le double des filles sont au nombre de 13 provinces, alors qu'elles étaient au nombre de 23 en 1979, parmi les 41 provinces qui constituent le Maroc.

En 1988, les provinces qui possèdent des rapports de masculinité compris entre 150% et 200% sont au nombre de 10 contre 14 provinces dix années auparavant. Quant à celles possédant des rapports compris entre 125% et 150% leur effectif est de dix provinces alors qu'il était de sept en 1979. Enfin le groupe des provinces ayant moins de 125%, qui n'avait qu'une seule province, qui est la province de Casablanca, il s'est renforcé de trois autres provinces à savoir Rabat, Tétouan et Tanger.

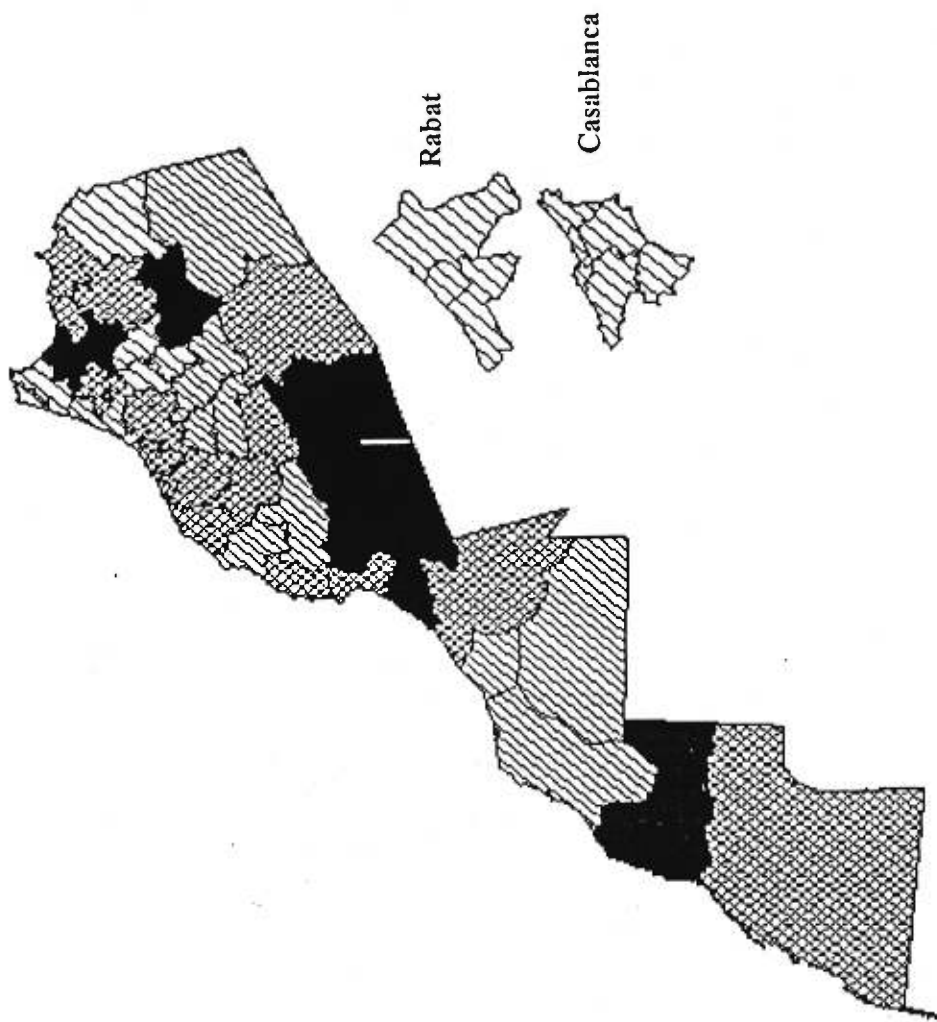
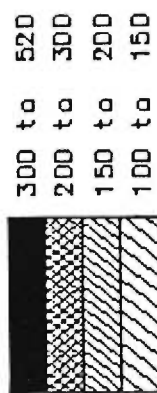
Finalement nous devons signaler que l'aspect urbanisation avec tous ses corollaires semble être très déterminant au niveau du classement des provinces selon le rapport de masculinité. En effet, on remarque que les provinces les plus urbanisées (Tableau annexe III.5) ont les plus faibles rapports alors que les moins urbanisées possèdent les rapports les plus élevés. Ceci démontre une fois de plus que l'effort de scolarisation des filles a été beaucoup plus concentré dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

---

<sup>14</sup> La préfecture ne se distingue de la province que par sa population qui est à grande majorité urbaine.

public par province en 1979.

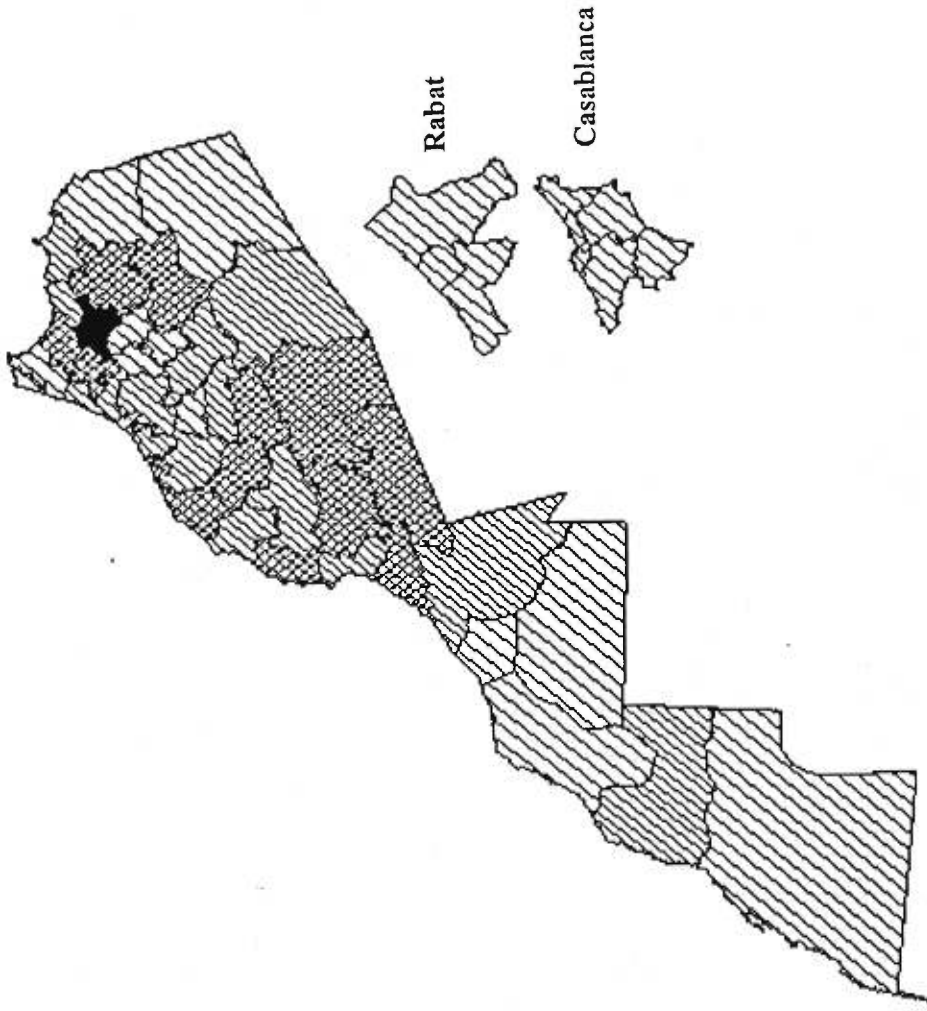
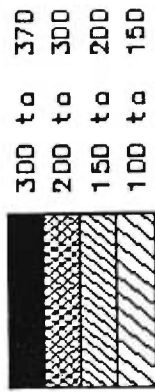
Légende



Source: Tableau Annexe III.1

public par province en 1988.

Légende



Source: Tableau Annexe III.2

### **III.3. Evolution comparée des populations scolarisée et scolarisable selon le sexe**

Dans les paragraphes précédents nous avons essayé d'analyser, selon le sexe, l'évolution des effectifs scolaires, c'est à dire ceux qui sont effectivement dans le système scolaire sans, pour autant, s'intéresser à la population scolarisable ou population pouvant (et/ou qui aurait pu) y être. Cette partie se consacrera aussi bien à la population scolarisée qu'à la population scolarisable âgée de 7-14 ans. De plus, toujours selon le sexe, nous essaierons aussi d'étudier l'évolution de ces deux populations et montrer comment a évolué la première sous-population (scolarisée) par rapport à la seconde (scolarisable).

Une façon de décrire la scolarisation ainsi que le rapport entre celle-ci et la population scolarisable est le recours aux pyramides<sup>15</sup> (Le-Thanh-Khoi, 1971). C'est un procédé, emprunté à la démographie, qui consiste à présenter graphiquement les effectifs des scolarisés et des scolarisables sur la même pyramide afin d'avoir une vue sur l'état de la scolarisation. En démographie scolaire on dénombre trois sortes de pyramides, l'une est basée sur l'âge des élèves alors que les autres sont basées sur la répartition par classe ou par cycle (primaire, secondaire et supérieur), tout en tenant compte de la variable sexe.

Pour notre cas nous retiendrons seulement la pyramide tenant compte de l'âge des élèves, comme nous tâcherons de présenter les deux populations sur une même pyramide, en se limitant toutefois aux élèves âgés de 7-14 ans qui constituent la plus grande partie des scolarisés dans le primaire public<sup>16</sup>.

A noter que malgré le fait que l'étude porte sur plusieurs années scolaires comprises entre 1979 et 1988, nous nous limiterons ici, pour ne pas encombrer notre texte, à quelques années seulement; à savoir les années 1979, 1982, 1985, et 1988.

Les pyramides superposées des scolarisés et des scolarisables selon des âges compris entre 7 et 14 ans, sont présentées dans les figures III.5, 6, 7 et 8. Elles découlent des données présentées dans les tableaux III-10 et 11.

#### **III.3.1. Détermination de la population scolarisable âgée de 7-14 ans.**

Les effectifs de la population scolarisable correspondant aux années retenues ont été déterminés en plusieurs étapes:

---

<sup>15</sup> les pyramides sont construites de la même façon que ceux utilisés en démographie. De part et d'autre d'une ligne graduée selon l'âge, les effectifs (scolarisés ou scolarisable) relatifs à chaque sexe sont présentés par des rectangles indiquant leur importance numérique.

<sup>16</sup> Tout au long des années 80, la proportion des enfants âgés de 7-14 ans scolarisée dans le primaire public représentait 95% de l'ensemble des enfants scolarisés dans ce cycle.

- Pour l'année 1979, nous avons rétroprojeté les effectifs totaux de 1982 en utilisant le taux d'accroissement annuel moyen intercensitaire 1971-1982. Par la suite nous avons appliqué à ces totaux, retrouvés pour chaque année, la structure par sexe et par groupes d'âge quinquennal de 1982 pour avoir la structure par sexe et par âge quinquennal pour chaque année.
- Pour l'année 1982, nous avons utilisé l'effectif de la population donné par le recensement général de la population de 1982.
- Pour les années 1985 et 1988, les effectifs quinquennaux sont tirés des projections démographiques, réalisées par le CERED<sup>17</sup>, basées sur les données du dernier recensement de 1982 et l'évolution des phénomènes démographiques durant la période intercensitaire 1971-1982.
- Les effectifs par âge détaillé utilisés pour avoir les enfants de sept ans et 7-14 ans ont été obtenus en appliquant les multiplicateurs de Sprague à la répartition par groupe d'âge quinquennal pour chaque année.

Enfin, nous devons noter que pour la comparaison des deux populations scolarisée et scolarisable, nous avons préféré débiter à partir de l'année 1979 au lieu de l'année 1975. La raison en est la marge d'erreur introduite lors de l'approximation de la population d'avant 1982 qui risque de s'agrandir davantage une fois qu'on s'éloigne de 1982, année dont on a pris la structure par sexe et par âge pour déterminer la répartition selon le sexe et l'âge de la population en 1979.

### **III.3.2. Scolarisés âgés de 7-14 ans comparés à la population scolarisable du même groupe d'âge selon le sexe: Pyramides scolarisés-scolarisables**

Enfin à partir de la superposition de la pyramide scolaire et de celle de la population scolarisable, pour les années retenues (Figure III, 5, 6, 7, 8 ) suggèrent les remarques suivantes:

- L'écart entre les deux populations est très apparent pour les deux sexes et à tous les âges. Cependant le reste à scolariser paraît être plus important chez le sexe féminin que chez le sexe masculin. On peut constater aussi que cet écart a tendance à s'élargir au fil du temps. Les principales causes qui peuvent expliquer cette tendance sont le retard cumulé au cours des années précédentes en matière de scolarisation en général et celui des filles en particulier, l'effet de cohorte engendré par la récente baisse des nouveaux inscrits et le niveau élevé des abandons. Une autre cause principale, et non

---

<sup>17</sup> Centre de recherche et des études démographiques.

moins importante, est la croissance démographique due à une mortalité qui est en baisse et une fécondité qui reste élevée bien qu'elle soit en baisse.

- La différence entre les deux sexes est frappante, d'une année à l'autre la partie de la pyramide réservée au sexe masculin reste toujours plus étalée que celle du sexe féminin. A tous les âges nous avons les scolarisés de sexe masculin qui dépassent largement ceux de sexe féminin.
- Entre 1979 et 1982 les effectifs scolaires de sexe féminin se sont accrus sensiblement, par contre entre 1982 et 1988 ces derniers sont restés presque stables.
- Pour les âges compris entre 11 ans et 14 ans chez les deux sexes, nous remarquons que les chutes d'effectifs deviennent fréquentes, ce qui témoigne d'une forte déperdition à partir de cet âge ou au contraire du passage d'une bonne partie des élèves de cette tranche du cycle primaire au cycle secondaire.
- Les effectifs scolaires de 13 ans et 14 ans se réduisent beaucoup d'une année à l'autre, principalement entre 1982 et 1985. Quant à ceux de 12 ans ils ont, eux aussi, connu une forte diminution mais entre 1985 et 1988. Ceci témoigne du progrès de la scolarisation vers une certaine conformité entre l'âge des scolarisés et le niveau scolaire atteint dans le cycle primaire.

De toute évidence, les pyramides illustrent brièvement les grands efforts qui doivent être fournis en matière de scolarisation pour chaque sexe et chaque groupe d'âge afin de rattraper le retard accumulé jusqu'à présent et combler l'écart existant entre les scolarisés et les scolarisables, d'une part, et entre les deux sexes d'autre part.



Tableau III-10: Population scolarisée (7-14 ans) par âge détaillé selon le sexe:  
Maroc, 1979, 1982, 1985 et 1988.

Age	Sexe	1979		1982	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
7		209331	127784	221678	145308
8		192747	117170	218639	139552
9		192746	112559	208046	130235
10		181126	103088	206022	124259
11		161726	90582	179110	105343
12		128584	69068	158229	87356
13		96048	49775	118640	62026
14		55211	27285	74561	35797
7-14		1217519	697311	1384925	829876
Age	Sexe	1985		1988	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
7		219492	145834	216690	148445
8		222937	142925	223540	148078
9		219259	137301	209178	136195
10		212988	132995	201222	126807
11		187729	113548	173928	107062
12		145960	82437	103930	57234
13		92451	47638	52940	24962
14		17250	7855	13533	4918
7-14		1318066	810533	1194961	753701

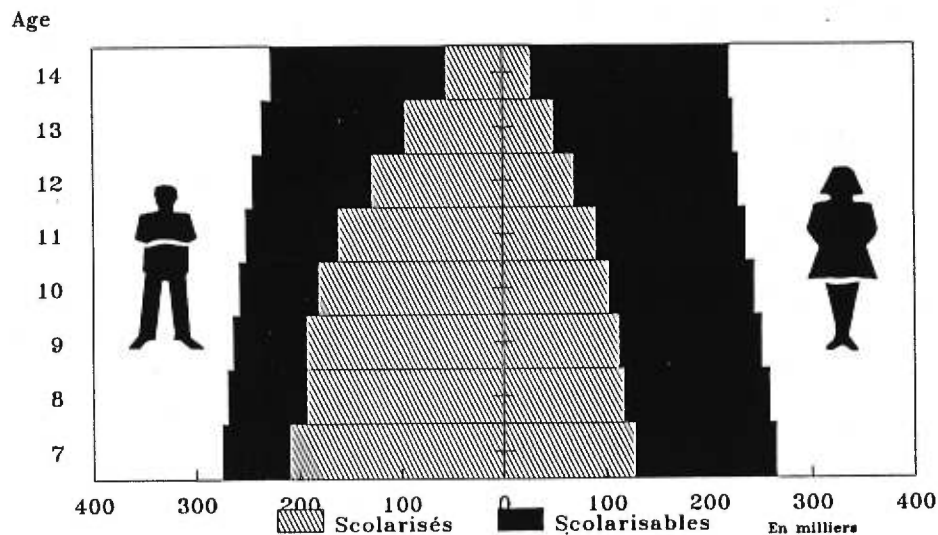
Source: Tiré du tableau annexe II.5

Tableau III.11: Population scolarisable (7-14 ans) par âge détaillé selon le sexe:  
Maroc, 1979, 1982, 1985 et 1988.

Age	Sexe	1979		1982	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
7		274800	265058	297656	287104
8		269652	258537	292080	280040
9		263937	251585	285890	272510
10		257916	244096	279368	264398
11		251851	235961	272798	255587
12		244665	229041	265014	248091
13		235950	224211	255574	242859
14		226413	220707	245245	239064
7-14		2025183	1929196	2193626	2089654
Age	Sexe	1985		1988	
		Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
7		300856	291824	315224	306848
8		296392	286624	309712	301288
9		292699	282138	305552	296891
10		289954	278480	302701	293778
11		288331	275766	301115	292067
12		284715	271846	298467	288827
13		277635	265702	293571	282651
14		268365	258205	287146	274677
7-14		2298947	2210586	2413488	2337027

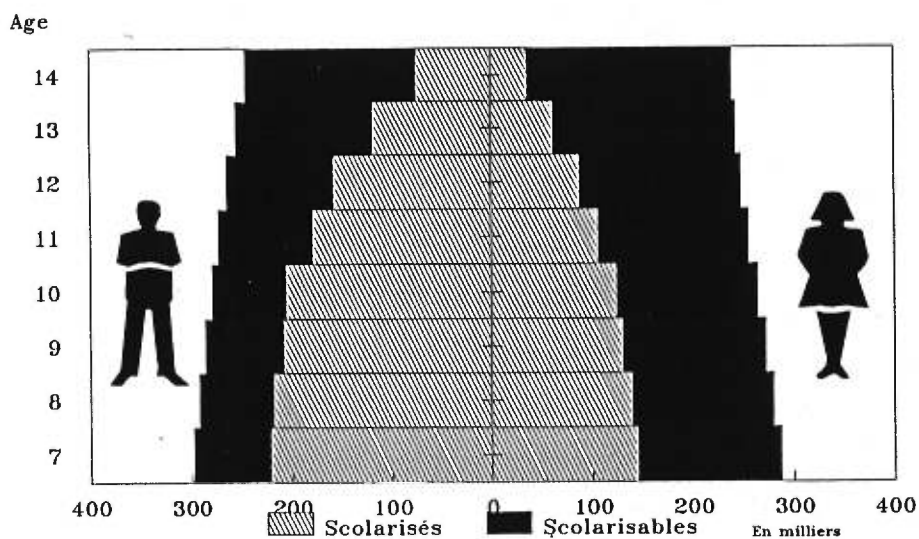
Source: Ministère de l'éducation nationale, Statistique de l'enseignement primaire.

Figure III.5: Pyramides des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris entre 7 et 14 ans: Maroc 1979.



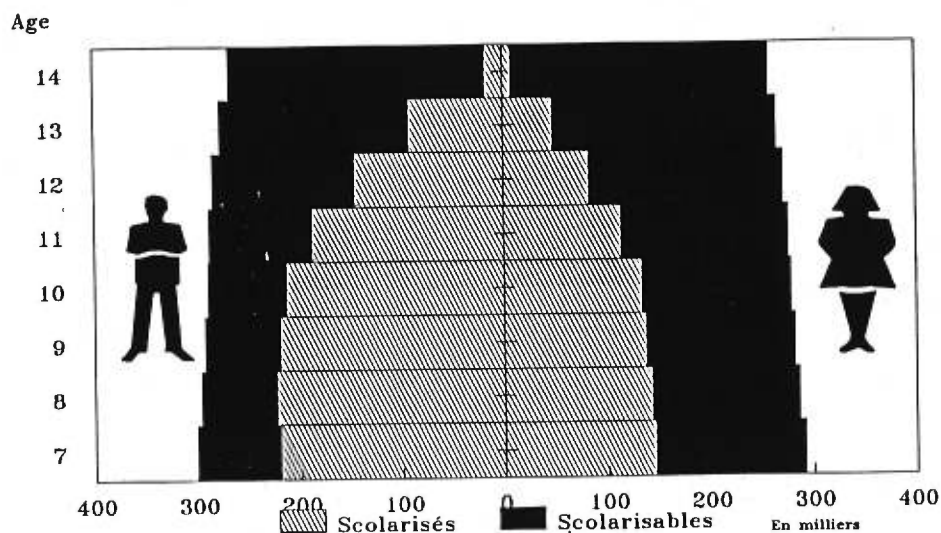
Source: Tableau III.10 et 11

Figure III.6: Pyramides des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris entre 7 et 14 ans: Maroc 1982.



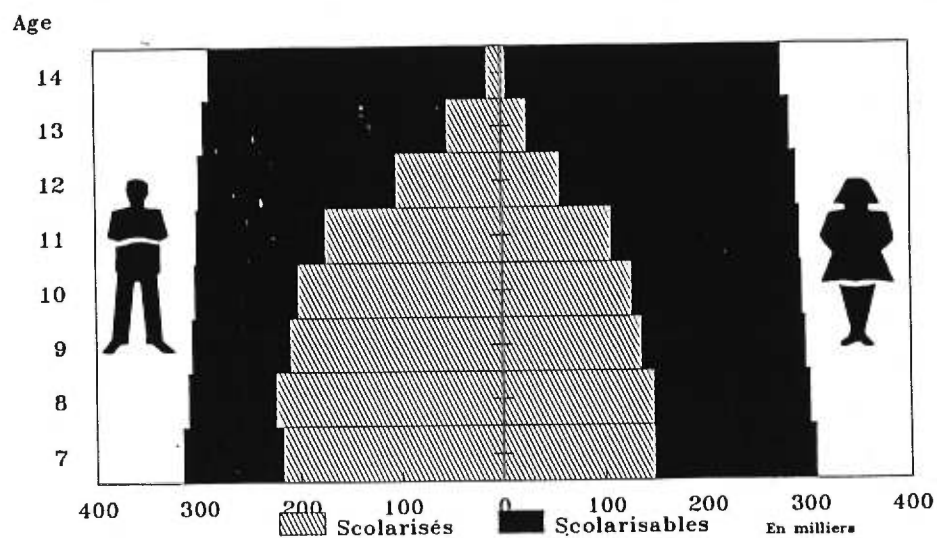
Source: Tableau III.10 et 11

Figure III.7: Pyramides des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris entre 7 et 14 ans: Maroc 1985



Source: Tableau III.10 et 11

Figure III.8: Pyramide des élèves scolarisés et scolarisables selon l'âge détaillé compris entre 7 et 14 ans: Maroc 1988



Source: Tableau III.10 et 11

## CONCLUSION.

Le présent chapitre démontre qu'il n'y a pas de doute sur la persistance de l'écart entre les sexes en ce qui concerne l'accès au système scolaire et la scolarisation dans le primaire public. Tout au long de la période considérée, nous avons pu relever que la scolarisation masculine domine toujours celle des filles, comme en témoignent les niveaux élevés des rapports de masculinité. Cependant, cette prédominance du sexe masculin est en baisse sensible depuis le début des années 80, notamment en milieu rural et dans certaines provinces défavorisées, où les niveaux des rapports de masculinité sont restés élevés par rapport à ceux du milieu urbain et des provinces favorisées. Ce rattrapage peut s'expliquer, entre autres, par le peu de filles qui étaient scolarisées dans le passé par rapport aux garçons, par la montée des nouveaux inscrits en première année, ou le sexe féminin occupe de plus en plus de place, et enfin par une rétention accrue des élèves dans le système scolaire bien qu'ils doublent plusieurs fois ou dépassent l'âge limite correspondant au niveau scolaire acquis.

La comparaison entre les populations scolarisable et scolarisée dans le primaire public a permis de constater l'énorme écart persistant toujours, pour chacun des sexes, entre ces deux populations. Les différences observées entre les sexes paraissent d'une façon plus claire à travers la superposition des pyramides démographiques et des pyramides scolaires par âge détaillé compris entre 7 et 14 ans pour les années retenues.

Devant de telles situations, nous ne pouvons qu'affirmer que le problème de la discrimination par sexe au niveau scolaire reste toujours posé avec toute son acuité d'antan et même plus; exigeant par la même occasion une volonté plus ferme, des actions plus efficaces et des solutions mieux adaptées que celles adoptées jusqu'à présent.

Quant à l'égalité entre sexes, elle apparaît lointaine, surtout avec un taux d'accroissement démographique dépassant les 2% conjugué au retard de scolarisation accumulé dans le passée et le recul noté dans la scolarisation en général au cours du début des années 80.

Enfin, on peut remarquer que nous nous sommes attardés sur ce chapitre traitant de l'accès et de la scolarisation par sexe; la raison en est qu'il influence largement le prochain chapitre qui se consacre à l'analyse du déroulement de la scolarité selon le sexe pour ceux qui ont eu la chance d'y accéder.

## CHAPITRE IV :

### IV. ANALYSE DU DEROULEMENT DE LA SCOLARITE PAR SEXE

Jusqu'à présent nous avons pu relever que la répartition par sexe des enfants nouvellement scolarisés ou déjà scolarisés dans le cycle primaire marocain reste très déséquilibrée dans le temps et dans l'espace. Certes des progrès ont été réalisés depuis l'indépendance, mais l'effort qui reste à faire pour réduire les disparités par sexe, qui hantent toujours le système scolaire marocain, demeure très important. Ces disparités paraissent plus flagrantes en milieu rural où le rapport par sexe dans certaines provinces reste de l'ordre d'une fille pour trois garçons et une fille pour quatre respectivement pour les nouveaux inscrits et ceux scolarisés dans le primaire public marocain.

La question qu'on peut se poser est qu'advient-il de ces disparités par sexe une fois que l'accès au cycle scolaire primaire est assuré? En d'autres termes comment se déroule la scolarité des filles comparativement à celle des garçons?

Pour répondre à ces questions, à savoir, appréhender le déroulement de la scolarité et effectuer les comparaisons par sexe, nous utiliserons les indicateurs suivants:

- Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon.
- Les proportions des certifiés avec ou sans redoublement.
- L'espérance de vie scolaire.
- La durée moyenne de scolarisation complète.

#### IV.1. Evolution de la scolarisation par sexe et par niveau d'étude

A travers le tableau IV.1 et les pyramides représentant la répartition des effectifs du primaire par sexe et par niveau d'étude (Figures IV, 1, 2, 3, 4 et le tableau annexe IV.1), nous pouvons relever que les filles trouvent plus de difficultés pour se maintenir dans le système scolaire. Ceci apparaît clairement à travers leurs effectifs par cours qui sont relativement réduits par rapport à ceux des garçons.

A travers le rapport de masculinité par cours et pour chacune des années prises en considération, nous constatons que durant les cinq années d'étude, ce dernier est resté toujours à l'avantage des garçons, tout en connaissant dans la majorité des années scolaires une croissance de son niveau. En effet, d'une classe à l'autre, nous observons un

élargissement de l'écart entre sexe, qui atteint son niveau le plus élevé en cinquième année, aggravant davantage la situation des filles, qui est déjà précaire par rapport à celle des garçons.

Au niveau longitudinal les mêmes remarques s'appliquent, puisque d'une année à l'autre et d'un niveau d'étude à l'autre nous constatons un accroissement du rapport de masculinité. Toutefois, nous devons signaler qu'au-delà de 1983, notamment entre la quatrième année (année 1983) et la cinquième (année 1984), on assiste à une légère réduction du niveau du rapport de masculinité qui est due probablement aux abandons plus élevés chez le sexe masculin entre ces deux classes.

Pour finir, les données dont on dispose semblent indiquer que, non seulement les parents confient moins de filles que de garçons au système scolaire pour de multiples raisons, mais les filles sont plus fréquemment exposées à l'abandon que les garçons durant les deux premières années du cycle, ce qui réduit davantage leur présence dans le système scolaire.

Enfin ces résultats doivent être considérés avec quelques réserves, car les différences entre années d'études peuvent aussi provenir des fluctuations que connaissent les effectifs des nouveaux inscrits en première année d'une année scolaire à l'autre.

Tableau IV.1: Evolution du rapport de masculinité dans le primaire public par niveau d'étude: 1979-1988.

Niveau d'étude	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
1 <sup>er</sup> e année	167	161	157	154	177	157	153	153	151	151
2 <sup>ème</sup> année	174	172	166	164	160	161	164	157	158	154
3 <sup>ème</sup> année	176	175	174	169	168	167	168	169	161	161
4 <sup>ème</sup> année	178	176	173	175	172	169	166	169	171	160
5 <sup>ème</sup> année	182	178	176	177	228	168	164	163	167	168

Source: Tiré du tableau annexe IV.1.

Figure IV.1: Pyramide par niveau d'étude dans le primaire public Marocain, 1979.

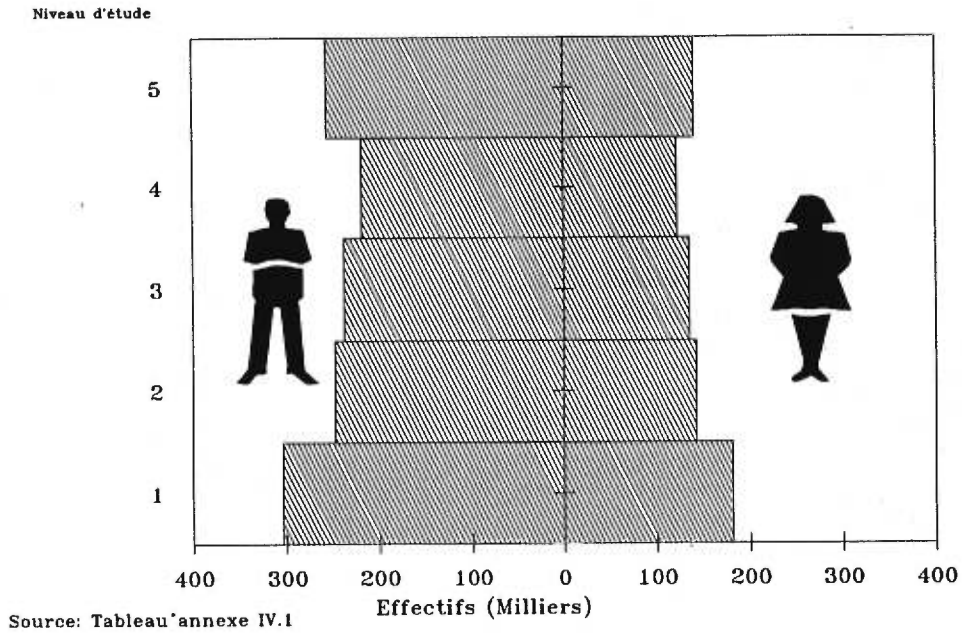


Figure IV.2: Pyramide par niveau d'étude dans le primaire public au Maroc, 1982.

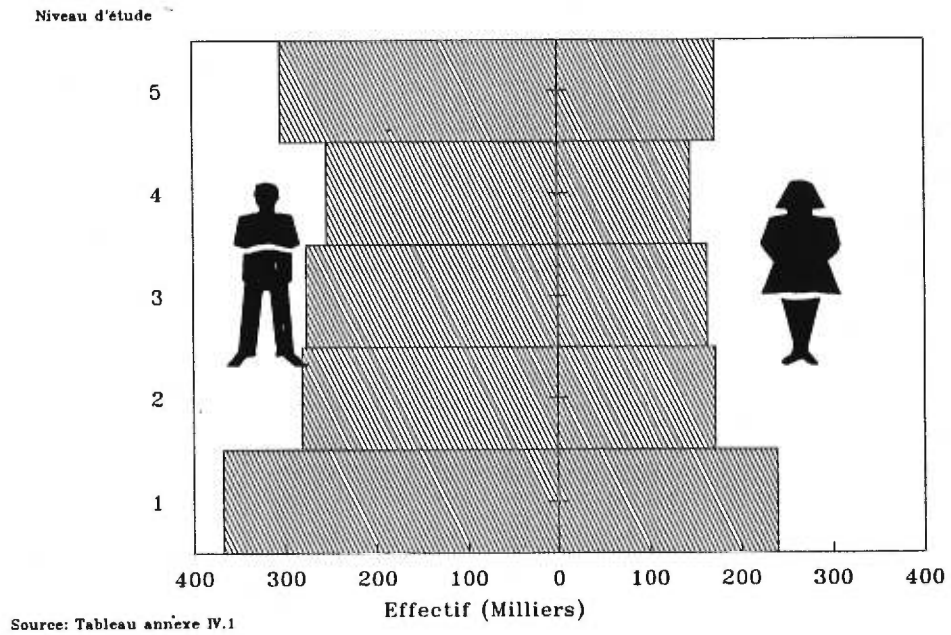
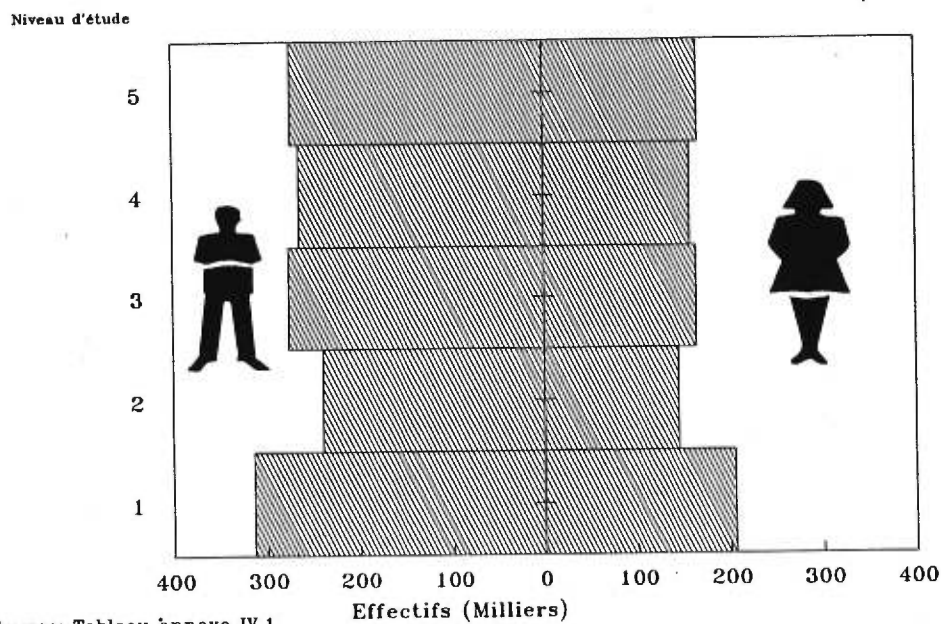
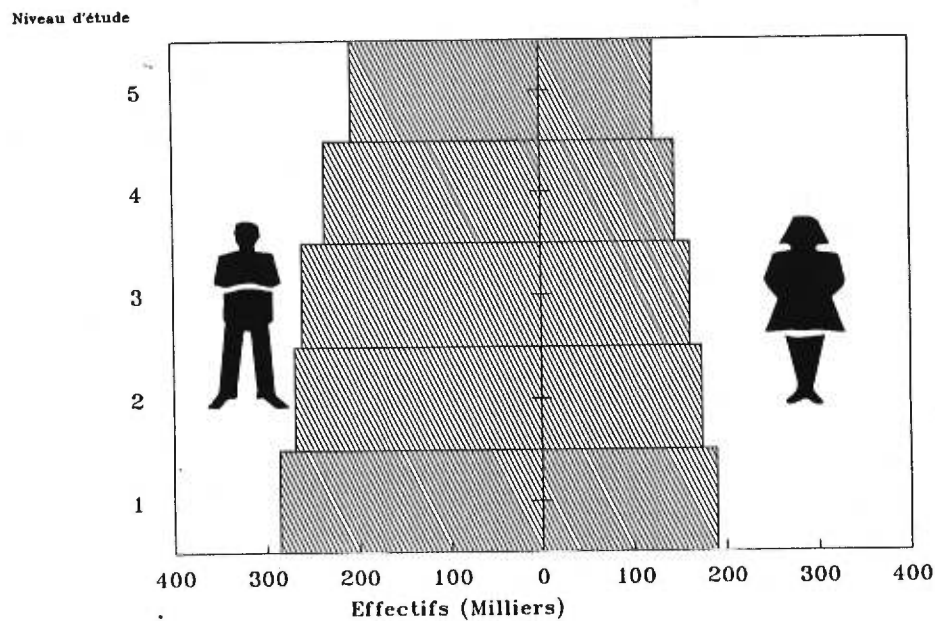


Figure IV.3: Pyramide par niveau d'étude dans le primaire public au Maroc, 1985.



Source: Tableau annexe IV.1

Figure IV.4: Pyramide par niveau d'étude dans le primaire public au Maroc, 1988.



Source: Tableau annexe IV.1



## IV.2. Evolution comparée par sexe des taux de promotion, de redoublement et d'abandon

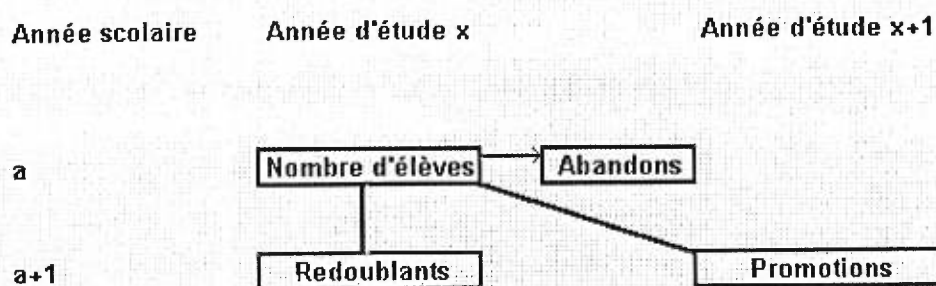
Il est connu que les élèves qui s'inscrivent en première année d'un cycle d'enseignement déterminé espèrent tous réussir à la fin du cycle. Malheureusement, tous ceux qui s'y inscrivent n'arrivent pas à réaliser ce vœu. Il y a ceux qui abandonnent les études avant d'arriver à la fin du cycle sans redoubler et ceux qui le quittent après avoir redoublé un ou plusieurs niveaux. Dans ce qui suit nous tenterons d'un côté de calculer les différents taux dit de rendement en distinguant les sexes et d'un autre nous procéderons à une analyse de leur évolution entre 1979-1988.

### IV.2.1. Calcul des taux de promotion, de redoublement et d'abandon

Dans le cas d'une année scolaire, tout élève accédant à un niveau déterminé connaîtra à la fin de l'année scolaire l'une des situations suivantes:

- La promotion à une classe supérieure.
- Le redoublement de la classe en cours.
- L'abandon de la classe et du cycle.

Les différentes situations citées ci-dessus peuvent être présentées sous une forme de schéma à trois branches comme l'indique le graphe suivant:



A partir de ces trois branches, nous utiliserons les formules mathématiques ci-dessous pour calculer les taux de promotion, de redoublement et d'abandon. Ces taux s'obtiennent en rapportant les enfants promus, redoublant ou abandonnant le niveau au cours d'une année à l'effectif d'où ils proviennent.

**Taux de promotion:**

$$p_a^x = \frac{P_a^x}{E_a^x}$$

**Taux de redoublement:**

$$r_a^x = \frac{R_a^x}{E_a^x}$$

**Taux d'abandon:**

$$a_a^x = \frac{A_a^x}{E_a^x}$$

Avec:

x: Classe a: l'année scolaire

$E_a^x$ : Effectif de la classe x au cours de l'année scolaire a.

$P_a^x$ : Les promus de la classe x au cours de l'année scolaire a.

$R_a^x$ : Les redoublants de la classe x au cours de l'année scolaire a.

$A_a^x$ : Les abandons de la classe x au cours de l'année scolaire a.

Par ailleurs, il faut admettre que la somme du taux de promotion, du taux de redoublement et du taux d'abandon est égale à 100. Il découle ainsi de ce qui précède qu'un enfant, qui entre dans un cycle, n'a pas d'autres possibilités en dehors de ces trois cas, tout en assimilant le décès et la migration internationale à un abandon, ce qui est d'ailleurs le cas des statistiques scolaires marocaines.

Par le biais des statistiques scolaires qui donnent la répartition des inscrits au début de l'année scolaire ainsi que les promus, les redoublants et les abandons pour la même année scolaire, il nous sera possible de calculer les taux de promotion, de redoublement et d'abandon pour les années scolaires entre 1979 et 1988 pour lesquelles nous disposons de données.

En utilisant les données figurant dans le tableau annexe IV.1,2,3,4 et les formules de taux citées précédemment nous avons calculé ces derniers pour l'ensemble des sexes et pour chaque sexe pris séparément. Ces différents taux de promotion, de redoublement et d'abandon figurent dans les tableaux annexes IV.5,6 et 7.

#### **IV.2.2. Analyse par sexe des taux de promotion, de redoublement et d'abandon**

Signalons, tout d'abord, qu'étant donné la faible variation des taux entre 1979 et 1983, et entre 1984 et 1988, nous allons procéder à une analyse de ces taux en utilisant

les taux moyens<sup>18</sup> pour ces deux demi-périodes 1979-1983 et 1984-1988. C'est ainsi que l'analyse des taux de promotion, de redoublement et d'abandon selon le sexe sera limitée à ces deux périodes (Tableau IV.2 et figure IV.5 et 6), d'autant plus que cette limitation nous évitera de surcharger l'analyse, comme elle nous permettra aussi de la réduire à l'essentiel. Il en ressort que:

- D'une période à l'autre et pour chacun des deux sexes, nous constatons que les taux moyens de promotion ont connu une amélioration au détriment d'une diminution des taux de redoublement qui a été beaucoup plus importante que celle des taux d'abandon.
- Pour les deux périodes on a les taux de promotion des filles qui sont toujours légèrement supérieurs à ceux des garçons. Nous remarquons aussi que ces taux atteignent leur seuil maximum au niveau de la deuxième année et leur seuil minimum au niveau de la cinquième année.
- De même que pour les taux de promotion, nous constatons que les taux de redoublement chez les garçons sont légèrement supérieurs à ceux des filles. Cependant, bien que les taux de redoublement soient en baisse pour toutes les classes, les taux de la cinquième année restent toujours les plus élevés avec respectivement pour les sexes masculin et féminin, 46,6% et 44,3% pour la période 1979-83 et, 22,8% et 20% pour la période 1984-88. Par contre, pour les deux périodes et toutes les années d'étude, le niveau de ces taux reste moins élevé que celui des taux de promotion, à l'exception des taux de redoublement de la cinquième année de la période 1979-83 qui sont relativement plus élevés par rapport aux autres niveaux d'étude.
- Pour les taux d'abandon, toujours à travers le tableau IV, nous constatons qu'ils sont plus élevés chez les filles que chez les garçons dans les trois premières années, proches les uns des autres au niveau de la quatrième année, mais tout à fait à l'avantage des filles en cinquième année. Nous relevons ainsi que les filles abandonnent davantage leurs études au cours des trois premières années d'étude plutôt qu'en fin d'étude. En d'autres termes les filles quittent le cycle éducatif primaire beaucoup plus tôt que les garçons; cependant celles qui restent dans le système scolaire abandonnent moins que leurs camarades de sexe masculin dans les années suivantes.

---

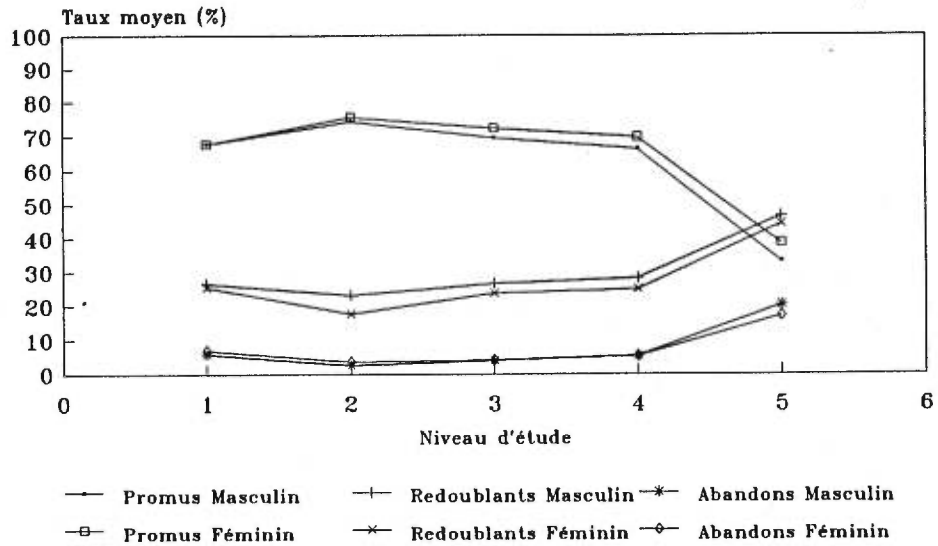
<sup>18</sup> Taux moyen pour une période= Somme des taux annuels de la période en question/Nombre d'années pour cette période.

Tableau IV.2: Taux moyens de promotion, de redoublement et d'abandon dans le primaire public selon le sexe, l'année d'étude (Classe) et les demi-périodes: 1979-1983 et 1984-1988.

Classe\Taux\Année scolaire	Sexe	Sexe féminin		Sexe masculin		Sexes réunis	
		1979-83	1984-88	1979-83	1984-88	1979-83	1984-88
1ère année	Promu	67.6	78.1	67.6	77.9	67.6	78.0
	Doublant	25.4	14.9	26.6	16.1	26.2	15.6
	Abandon	6.9	7.0	5.8	6.0	6.2	6.4
2ème année	Promu	75.6	79.8	74.1	78.7	75.7	79.1
	Doublant	17.7	13.6	23.2	16.1	21.3	15.1
	Abandon	3.6	6.6	2.6	5.2	3.1	5.8
3ème année	Promu	72.2	77.4	69.4	74.3	70.4	75.5
	Doublant	23.7	14.8	26.6	18.0	25.5	16.8
	Abandon	4.2	7.8	4.0	7.8	4.1	7.8
4ème année	Promu	69.7	77.4	66.2	73.3	67.5	74.8
	Doublant	25.0	13.0	28.2	16.6	27.1	15.2
	Abandon	5.3	9.6	5.6	10.1	5.5	9.9
5ème année	Promu	38.5	64.2	33.2	57.8	35.1	60.6
	Doublant	44.3	20.0	46.6	22.8	45.8	21.8
	Abandon	17.2	14.8	20.2	19.4	19.1	17.7

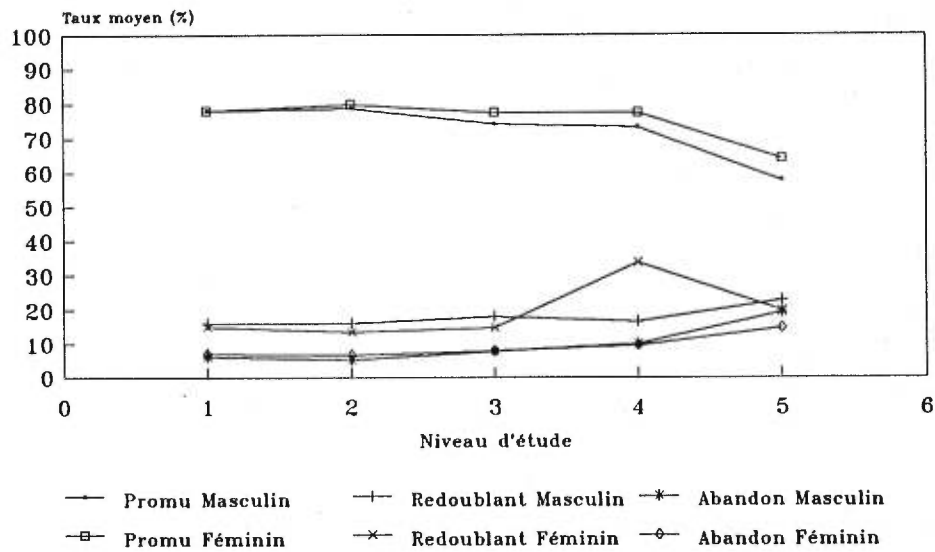
Source: Calculé partir des tableaux annexes IV.5,6,7.

Figure IV.5: Les taux moyens de promotion, de redoublement et d'abandon par sexe et par niveau d'étude, 1979-1983.



Source: Tableau IV.2

Figure IV.6: Les taux moyens de promotion, de redoublement et d'abandon par sexe et par niveau d'étude, 1984-1988.



Source: Tableau IV.2

### **IV.3. Déroulement de la scolarité par sexe**

#### **IV.3.1. Progression scolaire**

Après avoir effectué une analyse de quelques indicateurs de rendement, en insistant sur la variable sexe, notre but sera dans cette partie, d'effectuer une évaluation et une analyse comparée des carrières scolaires chez les garçons et chez les filles, en suivant la progression d'une cohorte d'élèves nouvellement inscrits.

##### **IV.3.1.a).Évaluation de la progression scolaire**

Le moyen le plus exact pour suivre la carrière scolaire d'un élève ou d'une promotion d'élèves est celui qui consiste à suivre le curriculum scolaire réel de chaque élève. C'est une méthode qui suppose que chaque élève d'une promotion (ou cohorte) possède un code unique et permanent et un dossier individuel permettant de suivre son parcours scolaire d'une année à l'autre tout au long de ses études (Cas des élèves du Québec(Tanguay, 1974).

Un autre moyen de suivi est celui d'utiliser un code pour toute une «cohorte». Il s'agit d'attribuer un code à tous les élèves d'une même cohorte dont la scolarité est marquée par les mêmes événements (Cas de l'île Maurice: Unesco, 1972).

Cependant, dans notre cas, faute de données rapportées à des individus suivis au cours de leur scolarité, comme le suggère la méthode appelée «méthode de cohorte réelle», nous utiliserons une autre méthode de simulation dite « méthode de cohorte reconstituée» ou «méthode de cohorte fictive». Cette méthode repose sur l'analyse transversale des effectifs inscrits dans les différentes composantes d'un système scolaire. Elle consiste aussi en un suivi, d'une année d'étude à l'autre, de la progression d'une ou plusieurs cohortes, dans le sens scolaire tout en tenant compte, bien sûr, des promus, des redoublants et des abandons. Par conséquent, les individus formant ces cohortes possèdent des âges variés et appartiennent à des générations, au sens strict du terme, différentes.

Par ailleurs, au lieu de suivre chacune des cohortes dont nous disposons et qui sont au nombre de dix, nous avons préféré, selon chacun des sexes, suivre une cohorte fictive issue de chacune des demi-périodes considérées en appliquant les taux moyens de promotion, de redoublement et d'abandon correspondants à chacune des deux demi-périodes (1979-83 et 1984-88) et en prenant comme cohorte de base 10000 nouveaux inscrits.

Tableau IV.3: Evolution par sexe des cohortes moyennes issues de 10000 élèves nouveaux inscrits en première année du primaire public, période 1979-1983.

Année Scolaire	Niveau d'étude					
	1	2	3	4	5	Certifiés
Sexe masculin 1979-1983:						
a <sub>1</sub>	10000					
a <sub>2</sub>	2661	6758				
a <sub>3</sub>	708	3365	5008			
a <sub>4</sub>	188	643	3826	3476		
a <sub>5</sub>		171	1494	3637	2303	764
a <sub>6</sub>			430	2063	3482	1156
a <sub>7</sub>				858	2989	992
a <sub>8</sub>					1778	590
Sexe féminin 1979-1983:						
a <sub>1</sub>	10000					
a <sub>2</sub>	2546	6763				
a <sub>3</sub>	648	2920	5110			
a <sub>4</sub>	165	553	3415	3687		
a <sub>5</sub>		141	1226	3386	2569	990
a <sub>6</sub>			312	1731	3496	1347
a <sub>7</sub>				642	2754	1061
a <sub>8</sub>					1521	586

Tableau IV.4: Evolution par sexe de cohortes moyennes issues de 10000 élèves nouveaux inscrits en première année du primaire public, période 1984-1988.

Année scolaire	Niveau d'étude					
	1	2	3	4	5	Certifiés
Masculin 1984-1988:						
a <sub>1</sub>	10000					
a <sub>2</sub>	1607	77 93				
a <sub>3</sub>	258	2503	6135			
a <sub>4</sub>	41	743	3073	4557		
a <sub>5</sub>		139	743	3037	3340	1932
a <sub>6</sub>			139	1055	2988	1728
a <sub>7</sub>				274	1455	841
a <sub>8</sub>					460	266
Féminin 1984-1988:						
a <sub>1</sub>	10000					
a <sub>2</sub>	1491	7810				
a <sub>3</sub>	222	2224	6232			
a <sub>4</sub>	33	204	2695	4823		
a <sub>5</sub>		30	560	2713	3733	2396
a <sub>6</sub>			86	787	2845	1826
a <sub>7</sub>				166	1177	755
a <sub>8</sub>					314	202

Tableau IV.5: Evolution de cohortes moyennes issues de 10000 élèves inscrits en première année du primaire public, périodes 1979-1983 et 1984-1988, sexes réunis.

Année Scolaire	Niveau d'étude					
	1	2	3	4	5	Certifiés
Sexes réunis:1979-1983:						
a <sub>1</sub>	10000					
a <sub>2</sub>	2616	6760				
a <sub>3</sub>	684	3207	5115			
a <sub>4</sub>	179	608	3732	3602		
a <sub>5</sub>		159	1413	3602	2430	854
a <sub>6</sub>			389	1969	3543	1244
a <sub>7</sub>				786	2949	1036
a <sub>8</sub>					1709	600
Sexes réunis:1984-1988:						
a <sub>1</sub>	10000					
a <sub>2</sub>	1561	7800				
a <sub>3</sub>	244	2395	6173			
a <sub>4</sub>	38	227	2930	4657		
a <sub>5</sub>		35	671	2920	3485	2110
a <sub>6</sub>			117	951	2944	1783
a <sub>7</sub>				230	1353	819
a <sub>8</sub>					403	244

Les tableaux cités auparavant indiquent, en fonction des années scolaires et des années d'étude, la progression par sexe d'une cohorte en prévoyant trois redoublements dans le cycle, phénomène très courant dans le système scolaire marocain, bien que le texte officiel ne prévoie que deux redoublements dans chacun des cycles.

Les données qui figurent dans ce diagramme représentent deux types de progressions à savoir:

- a) La progression dans le cycle sans redoublement, qui figure dans la première ligne en diagonale.
- b) La progression avec un, deux ou trois redoublements qui figure dans les trois dernières diagonales.

A signaler que ces progressions sont sous-jacentes aux hypothèses suivantes:

1. Les élèves qui passent dans une classe inférieure, ceux qui réintègrent le cycle, ceux qui sautent une classe et ceux qui passent d'un type d'enseignement privé au type public sont d'effectifs négligeables.
2. Chacun des élèves d'une classe a les mêmes chances d'être promu, de redoubler ou d'abandonner, bien que ces chances paraissent moins vraisemblables puisque les redoublants s'exposent davantage aux risques de redoublement ou d'abandon que les nouveaux et les



non-doublants.

3. La mortalité et les migrations sont suffisamment faibles aux âges correspondants au cycle primaire pour être négligeables.

Tableau IV.6: Progression et abandon, par année d'étude et par sexe, d'une cohorte moyenne de la demi-période 1979-83, pour 10000 inscrits en première année.

Année d'étude	Sexe masculin		Sexe féminin		Sexes réunis	
	Progression	Abandon	Progression	Abandon	Progression	Abandon
1 ère année	10000	838	10000	965	10000	888
2 ème année	9162	1151	9035	1278	9112	1082
3 ème année	8011	566	7757	511	8030	552
4 ème année	7445	981	7245	811	7478	929
5 ème année	6464	2963	6435	2450	6549	2816
Total	3502*	6498	3985*	6015	3734*	6266

\* Total des certifiés du cycle.

Tableau IV.7: Elèves certifiés par sexe selon le nombre d'années redoublées. (Cohorte moyenne de la demi période 1979-83)

Nombre d'années	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
0	764	21,82	990	24,84	854	22,86
1	1156	33,00	1347	33,81	1244	33,32
2	992	28,33	1061	26,63	1036	27,74
3	590	16,85	586	14,71	600	16,07
Total	3502	100	3985	100	3734	100

Tableau IV.8: Progression et abandon, par année d'étude et par sexe, d'une cohorte moyenne de la demi-période 1984-88, pour 10000 inscrits en première année.

Année d'étude	Sexe masculin		Sexe féminin		Sexes réunis	
	Progression	Abandon	Progression	Abandon	Progression	Abandon
1 ère année	10000	721	10000	826	10000	763
2 ème année	9279	976	9174	1001	9237	985
3 ème année	8302	812	8173	766	8252	793
4 ème année	7491	1023	7407	885	7459	969
5 ème année	6468	1701	6521	1343	6490	1534
Total	4766*	5234	5178*	4822	4956*	5044

\* Total des certifiés du cycle.

Tableau IV.9: Elèves certifiés selon le nombre d'années redoublées et le sexe. (Cohorte moyenne de la demi période 1984-88)

Nombre d'années	Masculin	%	Féminin	%	Ensemble	%
0	1932	40,53	2396	46,27	2110	42,58
1	1728	36,25	1826	35,26	1783	35,97
2	841	17,65	755	14,58	819	16,53
3	266	5,58	202	3,89	244	4,92
Total	4766	100	5178	100	4956	100

#### **IV.3.1.b).analyse par sexe du déroulement de la scolarité**

Nous constatons, tout d'abord, à travers le tableau IV.9, que pour les sexes réunis de la demi-période 1984-1988, près de la moitié des inscrits en première année réussit à l'examen de fin d'étude primaire. Parmi ces certifiés nous retrouvons 43% qui réussissent sans redoublement et 57% qui réussissent avec un, deux ou trois redoublements, dont plus de la moitié avec un seul redoublement.

Ces résultats paraissent meilleurs que ceux d'une étude monographique de l'Unesco (1972), qui a trouvé que seulement 16,2% des élèves certifiés de l'enseignement primaire public marocain (entre 1963 et 1969) réussissaient sans redoublement, 23,4% avec un redoublement et 60,4% avec deux à quatre redoublements.

Ainsi, à partir des tableaux IV.8 et IV.9, il ressort que:

1. 51.78% des filles inscrites en première année décrochent le certificat de fin d'étude contre seulement 47,66% chez les garçons.
2. Parmi l'ensemble des certifiés, nous trouvons que 53,7% des filles réussissent après avoir redoublé alors que chez les garçons cette proportion est de 59.5% .
3. Parmi les certifiés 35.3% réussissent avec une année de retard, 14.6% avec deux années de retard et seulement 3.9% avec trois années de retard du côté des filles, contre respectivement 36.3%, 17.6% et 5.6% du côté des garçons.

En conclusion, nous constatons que les certifiés parmi les inscrits en première année du primaire, demi-période 1984-88, sont plus élevés chez les filles que chez les garçons. Ceci indique que les filles qui accèdent à l'enseignement réussissent plus et mieux que les garçons, comme l'atteste la proportion de ceux qui obtiennent leur certificat sans redoublement (Tableau IV.9). Cependant, il y a lieu de signaler que plus de filles que de garçons abandonnent le cycle au cours des deux premières années, années qui coïncident avec le moment où les parents doivent se décider quant à la libération des filles de toutes les tâches, domestiques et productives, qu'elles occupaient pour se consacrer à leur scolarité. Ceci n'empêche qu'une fois cette période dépassée, les proportions des filles qui abandonnent deviennent moins élevées que ceux des garçons, avec toutefois des proportions élevées pour les deux sexes au niveau de la 4ème et la 5ème année.

Enfin, l'analyse de l'évolution d'une demi-période à l'autre révèle qu'il y a eu amélioration des proportions des élèves certifiés sans redoublement, dont les proportions ont doublé pour les deux sexes entre 1979-83 et 1984-88. Cette amélioration s'est

d'ailleurs, répercutée sur les proportions des redoublants, qui ont connu une diminution de l'ordre de 19 points pour le sexe masculin et 21 points pour le sexe féminin. Quant aux abandons, il est important de signaler que leurs proportions ont connu une réduction de l'ordre de 19% pour chacun des sexes.

Ceci n'empêche que des études plus profondes s'imposent pour relever les bénéficiaires de telles améliorations. Car d'ores et déjà, nous pouvons présager que ces améliorations ont profité beaucoup plus aux filles du milieu urbain et celles appartenant aux couches sociales favorisées (Salmi, 1981), dont les parents hésitent très rarement à les scolariser et suivent de près leur scolarité au même titre que les garçons (Salmi, 1985).

#### **IV.3.2. Espérance de vie scolaire et temps moyen de scolarisation**

Après avoir analysé différents indicateurs de rendement en insistant sur la variable sexe, notre but ici, sera d'analyser, toujours selon la variable sexe, le nombre moyen d'années que peut espérer passer un élève qui s'inscrit en première année, dénommé aussi «espérance de vie scolaire». A cet égard nous distinguerons deux types d'espérances de vie scolaire selon qu'on la rapporte à la population totale ou à la population scolarisée.

##### **IV.3.2.a).Présentation et évaluation du cadre théorique utilisant quelques indicateurs de déperditions**

Pour faire nos calculs, nous nous baserons sur le modèle de flux élaboré par D. Blot (1968) et développé par Légaré (1972). Signalons, au passage que, malgré les limites de ce modèle qui reste fondamentalement quantitativiste, il n'empêche qu'il permet d'avoir différents indicateurs de rendement d'un système scolaire qui sont d'une grande utilité pour les planificateurs et les décideurs en matière d'éducation.

Avant de présenter le modèle, nous devons préciser que ce dernier pose des conditions qui se résument comme suit:

1. Le nombre de redoublement toléré est illimité, aussi bien au niveau de la classe qu'au niveau du cycle.
2. Tous les élèves d'une même classe ont le même taux de promotion.
3. A part les promus, et les redoublants de la dernière classe, les non-redoublants de cette même classe seront considérés des abandons.
4. La mortalité et la migration sont suffisamment négligeables aux âges scolaires du primaire.

5. Les taux de promotion, de redoublement et d'abandon sont les taux moyens correspondant à chacune des deux demi-périodes 1979-83 et 1984-88.

Ainsi pour un effectif  $E_x$  des élèves d'une année d'étude  $x$  arrêté à la fin de l'année scolaire  $a$ , le nombre des années scolaires consommées sera désigné par  $M_a$ ; quant au total de ces nombres depuis le début jusqu'à l'année  $a$ , il sera désigné par  $TM_a$

D'où :

$$TM_a = M_0 + M_1 + M_2 + \dots + M_a$$

Avec

$$M_a = P^x \times E_0$$

Ce qui donne:

$$\begin{aligned} TM_a &= M_0 + M_1 + M_2 + \dots + M_a \\ &= I \times E_0 + P^1 \times E_0 + P^2 \times E_0 + \dots + P^x \times E_0 \\ &= (1 - P^{t+1}) \times (1 - P)^{-1} \times E_0 \end{aligned}$$

et

$$TM = \lim_{a \rightarrow \infty} TM_a = (1 - P)^{-1} \times E_0$$

Ce qui donne, en remplaçant les composantes de la matrice  $(I-P)^{-1}$  par ces coefficients<sup>19</sup>, la matrice suivante:

<sup>19</sup> -  $r_a$ : Taux de redoublement au cours de l'année  $a$ ,  $p_a$ : Taux de promotion au cours de l'année  $a$   
-  $I$  et  $P$  dans notre cas qui sont :

$$I = \begin{vmatrix} 1 & 0 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 1 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 1 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 1 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & 0 & 1 \end{vmatrix} \quad \text{et} \quad P = \begin{vmatrix} r_1 & 0 & 0 & 0 & 0 \\ p_1 & r_2 & 0 & 0 & 0 \\ 0 & p_2 & r_3 & 0 & 0 \\ 0 & 0 & p_3 & r_4 & 0 \\ 0 & 0 & 0 & p_4 & r_5 \end{vmatrix}$$

$$\begin{aligned}
& \begin{bmatrix} TM^1 \\ TM^2 \\ TM^3 \\ TM^4 \\ TM^5 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} \frac{1}{(1-r_1)} & 0 & 0 & 0 & 0 \\ \frac{p_1}{(1-r_1)(1-r_2)} & \frac{1}{(1-r_2)} & 0 & 0 & 0 \\ \frac{p_1 p_2}{(1-r_1)(1-r_2)(1-r_3)} & \frac{p_2}{(1-r_2)(1-r_3)} & \frac{1}{(1-r_3)} & 0 & 0 \\ \frac{p_1 p_2 p_3}{(1-r_1)(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)} & \frac{p_2 p_3}{(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)} & \frac{p_3}{(1-r_3)(1-r_4)} & \frac{1}{(1-r_4)} & 0 \\ \frac{p_1 p_2 p_3 p_4}{(1-r_1)(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)(1-r_5)} & \frac{p_2 p_3 p_4}{(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)(1-r_5)} & \frac{p_3 p_4}{(1-r_3)(1-r_4)(1-r_5)} & \frac{p_4}{(1-r_4)(1-r_5)} & 1 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} E^1 \\ E^2 \\ E^3 \\ E^4 \\ E^5 \end{bmatrix} \\
& TM = \begin{bmatrix} TM^1 \\ TM^2 \\ TM^3 \\ TM^4 \\ TM^5 \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} \frac{1}{(1-r_1)} & 0 & 0 & 0 & 0 \\ \frac{p_1}{(1-r_1)(1-r_2)} & \frac{1}{(1-r_2)} & 0 & 0 & 0 \\ \frac{p_1 p_2}{(1-r_1)(1-r_2)(1-r_3)} & \frac{p_2}{(1-r_2)(1-r_3)} & \frac{1}{(1-r_3)} & 0 & 0 \\ \frac{p_1 p_2 p_3}{(1-r_1)(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)} & \frac{p_2 p_3}{(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)} & \frac{p_3}{(1-r_3)(1-r_4)} & \frac{1}{(1-r_4)} & 0 \\ \frac{p_1 p_2 p_3 p_4}{(1-r_1)(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)(1-r_5)} & \frac{p_2 p_3 p_4}{(1-r_2)(1-r_3)(1-r_4)(1-r_5)} & \frac{p_3 p_4}{(1-r_3)(1-r_4)(1-r_5)} & \frac{p_4}{(1-r_4)(1-r_5)} & 1 \end{bmatrix} \begin{bmatrix} E^1 \\ E^2 \\ E^3 \\ E^4 \\ E^5 \end{bmatrix}
\end{aligned}$$

Enfin, le temps moyen de séjour dans chaque année d'étude pour n'importe quel élève d'une cohorte, entré dans le cycle en 1ère année, 2ème année, 3ème année, 4ème année ou la 5ème année d'étude, sera obtenu en posant respectivement:

$$E_0^1 = (1, 1, 1, 1, 1)$$

$$E_0^2 = (0, 0, 0, 0, 0)$$

$$E_0^3 = (0, 0, 0, 0, 0)$$

$$E_0^4 = (0, 0, 0, 0, 0)$$

$$E_0^5 = (0, 0, 0, 0, 0)$$

Ce qui donne comme temps moyen passé par la cohorte en 1<sup>ère</sup> année, 2<sup>ème</sup> année, 3<sup>ème</sup> année, 4<sup>ème</sup> année ou la cinquième année les quantités respectives suivantes:

- $1 / (1 - r_1)$
- $p_1 / [(1 - r_1)(1 - r_2)]$
- $p_1 p_2 / [(1 - r_1)(1 - r_2)(1 - r_3)]$
- $p_1 p_2 p_3 / [(1 - r_1)(1 - r_2)(1 - r_3)(1 - r_4)]$
- $p_1 p_2 p_3 p_4 / [(1 - r_1)(1 - r_2)(1 - r_3)(1 - r_4)(1 - r_5)]$

Qui ne sont autres que les éléments de la première colonne de la matrice  $(I-P)^{-1}$ .

Quant au temps moyen passé par la cohorte depuis l'entrée en première année, il est donné par la somme de ces quantités d'où la formule suivante (Légaré, 1972):

$$T.M.S. = [1 / (1 - r_1)] + [p_1 / [(1 - r_1)(1 - r_2)]] + [p_1 p_2 / (1 - r_1)(1 - r_2)(1 - r_3)] + [p_1 p_2 p_3 / (1 - r_1)(1 - r_2)(1 - r_3)(1 - r_4)] + [p_1 p_2 p_3 p_4 / (1 - r_1)(1 - r_2)(1 - r_3)(1 - r_4)(1 - r_5)]$$

Ce temps moyen est à distinguer du temps moyen ou durée moyenne de scolarisation des certifiés qui est donné par la formule suivante:

$$D.M.S.C = 1/(1-r_1) + 1/(1-r_2) + 1/(1-r_3) + 1/(1-r_4) + 1/(1-r_5)$$

Qui est la somme des durées moyennes d'études d'un élève qui arrive à chacun des cinq niveaux du cycle primaire sans tenir compte des abandons, ou en d'autres termes la somme des éléments de la diagonale de la matrice  $(I-P)^{-1}$ .

Finalement, en utilisant les taux moyens de promotion, de redoublement et d'abandon déjà retrouvés précédemment et en effectuant le calcul pour chaque sexe et pour chacune des deux demi-périodes, moyennant les formules citées ci-dessus, nous avons retrouvé les résultats qui figurent dans le tableau suivants:

Tableau IV.10: Durée moyenne de scolarisation complète et temps moyen de scolarisation pour les deux sexes et les demi-périodes 1979-1983 et 1984-1988.

Période	Sexe	DMSC	TMS
1979-83	Masculin	7.3	6.4
	Féminin	7.0	5.9
	Deux sexes	7.2	6.3
1984-88	Masculin	6.1	5.2
	Féminin	5.9	5
	Deux sexes	6	5.1

DMSC = Durée moyenne de scolarisation des certifiés

TMS = Temps moyen de scolarisation

#### IV.3.2.b).Analyse par sexe de l'espérance scolaire et du temps moyen de scolarisation

Il ressort du tableau IV.10 que d'une demi-période à l'autre l'espérance de vie scolaire à l'entrée (sexe réunis), ou T.M.S pour un élève inscrit en première année, a connu une diminution appréciable en passant de 6,3 années en 1979-83 à 5.1 années en 1984-88. Ce qui s'explique par l'amélioration du rendement scolaire qu'a connu le système scolaire marocain entre ces deux périodes et ainsi réaliser un des objectifs visés par le plan de développement (1981-1985) dans le domaine scolaire.

**« L'objectif de généralisation à l'horizon 1991-1992, serait difficile à réaliser si la rentabilité interne du système reste au niveau observé (16,6% d'abandon avant de terminer la 4ème année primaire, redoublement de 30% en moyenne des élèves de l'enseignement primaire) aussi l'action de généralisation et celle de l'élimination de telles déperditions doivent être menées simultanément dans le programme d'action en matière d'enseignement primaire» (Plan 1981-1985)**

Le même recul s'observe pour chacun des sexes, pour lesquels le temps moyen de scolarisation est passée de 6,4 ans à 5,2 ans, pour le sexe masculin, et de 5,9 ans à 5 ans, pour le sexe féminin.

On remarque ainsi qu'en plus du fait que les filles sont moins nombreuses que les garçons dans le cycle primaire, celles qui y accèdent ne peuvent pas espérer passer plus de temps que leurs camarades les garçons. Ce décalage entre sexes est dû, d'une part, aux abandons qui restent élevés au début du cycle, comme cela a été démontré précédemment et, d'autre part, à la possibilité qu'ont les garçons de séjourner plus longtemps que les filles

dans le cycle, même s'il doivent redoubler plusieurs fois. Par contre, les filles ne jouissent pas de ce privilège, puisque au moindre échec, les parents ont tendance à les retirer du système scolaire et à bénéficier de nouveau de leurs activités domestiques et productives qu'elles occupaient avant d'être scolarisées.

A ces deux facteurs, nous pouvons adjoindre le côté très sélectif du système scolaire marocain, dans la mesure où l'offre scolaire dépend très souvent des places disponibles dans les établissements scolaires, qui restent insuffisants par rapport à la demande scolaire.

Enfin, pour la durée moyenne de scolarisation des certifiés, nous constatons, d'une demi-période à l'autre, une amélioration appréciable dans la mesure où la durée a été réduite d'une année pour chacun des sexes. Remarquables encore, sont les durées moyennes de scolarisation des filles certifiées (7 ans et 5,9 ans), qui sont légèrement réduites par rapport à celles des garçons, 7,3 ans et 6,1 ans respectivement pour les deux demi-périodes. Nous remarquons ainsi que malgré les difficultés rencontrées par les filles lors de leur accès à l'école (raisons familiales et culturelles) et lors de leur séjours (raisons pédagogiques, sélection sévère, menaces d'abandon) les filles qui réussissent leur scolarisation primaire arrivent à mettre moins de temps que leurs homologues les garçons.

En conclusion, il nous semble à travers ces résultats qu'une fois que les filles accèdent au système scolaire, elles persèverent dans l'affrontement des différents obstacles et réussissent en fin de cycle mieux que les garçons.

## CONCLUSION

L'analyse des effectifs scolaires dans le cycle primaire révèle que pour chacune des années scolaires prises en considération, les filles sont sous-représentées au niveau de chaque année d'étude. L'écart entre sexes est toujours à l'avantage des garçons dans tous les niveaux d'étude.

En comparant la promotion par sexe nous avons pu constater que pour chacune des classes, les taux chez les filles sont plus élevés que ceux des garçons; par contre, pour les taux de redoublement et d'abandon, ceux des garçons sont fréquemment plus élevés que ceux des filles.

Enfin grâce aux indicateurs de rendement moyens pour les demi-périodes 1979-83 et 1984-88, il a été possible de dégager la progression de cohortes moyennes pour chaque sexe en suivant des cohortes fictives. Pour la demi-période 1984-88 les résultats, ont été tout à fait à l'encontre des résultats issus d'études précédentes Salmi (1985), El-Farouki (1975) qui ont montrés que les garçons sont plus performants que les filles notamment en



ce qui concerne le temps moyen de scolarisation (7,17 années pour les garçons contre 7,24 pour les filles pour la génération de 1969-1970). Ainsi, nous avons pu relever que les filles réussissent mieux que les garçons (soit 51,8% parmi les filles inscrites en première année contre 47,7% chez les garçons), tout en mettant moins de temps pour réussir leur certificats (5,9 ans pour les filles contre 6,1 ans pour les garçons). Cependant, pour l'ensemble des filles (certifiées et non-certifiées), une fois l'accès au système scolaire assuré, elles ne peuvent pas espérer y séjourner plus que les garçons (5 ans pour les filles contre 5,2 ans pour les garçons), fait qui semble être dû aux abandons élevés chez les filles au début de la scolarisation.

Malheureusement, faute de données plus détaillées ces indicateurs n'ont pas été analysés par sexe selon le milieu de résidence ou le milieu social, chose qui aurait pu révéler plusieurs indications sur la répartition géographique de ces indicateurs de rendement et les bénéficiaires des progrès réalisés dans ce sens au sein du cycle primaire public.

## CHAPITRE V

### V. EVOLUTION COMPAREE DES TAUX D'ACCES ET DE SCOLARISATION PAR SEXE ET DETERMINATION DE LA DATE DE CONVERGENCE DES SEXES

Dans ce chapitre, nous procéderons dans un premier temps à une analyse de l'évolution des taux d'accès et de scolarisation dans le primaire public pour chacun des sexes au cours de la période 1979-1988. Dans un deuxième temps nous effectuerons, tout d'abord, des approximations des courbes observées relatives à l'évolution de chacun des taux selon le sexe par des courbes de type linéaire. Ces courbes nous permettront, par la suite, de déterminer les dates pour lesquelles les taux des deux sexes seront identiques, si la tendance relevée entre 1979 et 1988 restait la même indéfiniment.

A noter qu'au terme de notre exercice, on se retrouvera avec un indicateur de convergence des taux par sexe, sans toutefois déterminer ni l'évolution réelle des taux dans le temps ni leurs valeurs à cette date. En d'autres termes, en projetant d'une façon linéaire l'évolution de l'écart entre les sexes au cours de la période 1979-1988, avec l'hypothèse que la tendance observée durant cette période reste la même, nous chercherons la date où il y aurait une disparition de cet écart.

Ainsi, plus cette date est proche de 1988, plus nous pourrions affirmer que l'évolution des taux au cours de la période 1979-1988 a participé à une réduction rapide de l'écart entre sexes. Cette date où il y aurait une convergence des taux ne doit pas être considérée comme une date prévue, mais plutôt comme un indicateur de la contribution de la réduction de l'écart entre sexes durant la période observée sur la convergence des taux.

La recherche de cet indice de convergence est largement inspirée de travaux déjà effectués par Dorval (1986) et Robitaille et Bourbeau (1989).

Enfin, il convient de préciser que l'analyse de l'évolution des taux et la recherche de la date de convergence ne concernent que les élèves qui accèdent au primaire public et les élèves qui y sont scolarisés dont l'âge est compris entre sept ans et onze ans.

#### V.1. Calcul et évolution des taux d'accès et de scolarisation pour chaque sexe.

##### V.1.1. Calcul des taux d'accès et de scolarisation.

A partir des données dont nous disposons aux tableaux annexes III.4,5 et V.1, il nous est possible de déterminer le niveau et la tendance du premier accès et de la scolarisation

dans le cycle primaire public pour le groupe d'âge 7- 11 ans. Les niveaux pour chaque sexe et chacune des sous-populations des «nouveaux inscrits en première année» et des «élèves scolarisés dans le primaire» seront arrêtés à partir de taux qu'on dénommera taux d'accès et taux de scolarisation.

Pour notre cas où le premier accès à l'enseignement public est arrêté officiellement à l'âge de 7 ans, de prime abord on est tenté de proposer le taux de scolarisation stricto-sensu<sup>20</sup> (Le-Thank-Khoi, 1967) qui consiste à rapporter les nouveaux scolarisés âgés de sept ans aux enfants du même âge. Les résultats obtenus en utilisant ce taux (voir la ligne relatifs à cet âge dans le tableau annexe V.2) révèlent une sous-estimation du niveau d'accès dans le primaire qui varient entre 20,2 points et 29,6 points et entre 13,2 et 13,6 respectivement pour les sexes masculin et féminin. Cette sous-estimation est due au fait que la structure par âge des nouveaux inscrits comprend aussi bien les élèves âgés de sept ans que ceux âgés de 6, 8, 9 et 10 ans.

Pour corriger ce taux et tenir compte de tous les élèves, dont l'âge est compris entre 6 et 10 ans, nous avons calculé, pour chaque année, un taux stricto-sensu relatif à chaque âge et cumulé tous ces taux pour avoir un taux unique qui est un taux synthétique annuel. Il s'agit d'un taux similaire à celui qui découle de l'approche transversale utilisée en analyse démographique pour passer outre les difficultés de l'approche longitudinale (Maisonneuve, 1989). Ce taux qu'on dénomme «Taux d'accès» a deux avantages: d'un côté de considérer les nouveaux inscrits durant une seule année et d'un autre de tenir compte de tous les âges auxquels les enfants accèdent au cycle primaire.

Les taux d'accès par âge et le cumul de ces taux qui donne les taux d'accès par année figurent dans le tableau annexe V.2.

Quant au taux de scolarisation, il sera défini comme étant le rapport entre les enfants scolarisés âgés de 7-11 ans et les enfants scolarisables de la même tranche d'âge qui constituent en fait la population scolarisable théorique au niveau du cycle primaire, étant donné que l'âge réglementaire d'entrée au primaire public est de sept ans et que la durée des études primaires est de cinq ans. Certes, nous aurions bien aimé utiliser les taux de scolarisation pour les enfants âgés de 7 à 14 ans, comme déjà retenu dans le chapitre III. Ce qui aurait pu nous permettre de tenir compte de la présence des enfants âgés de 12 à 14 ans dans le primaire et retenir un taux de scolarisation à 7-14 ans plus fiable. Mais faute de pouvoir distinguer les enfants de cette tranche d'âges scolarisés dans le primaire de ceux

---

<sup>20</sup> LE THANH KHOI définit le taux de scolarisation stricto sensu comme étant le rapport entre les effectifs scolaires d'un âge ou d'un groupe d'âge et la population totale scolarisable de l'âge ou du groupe d'âge correspondant.

du même groupe d'âges scolarisés dans le secondaire nous avons préféré retenir le taux de scolarisation des enfants âgés de 7 à 11 ans.

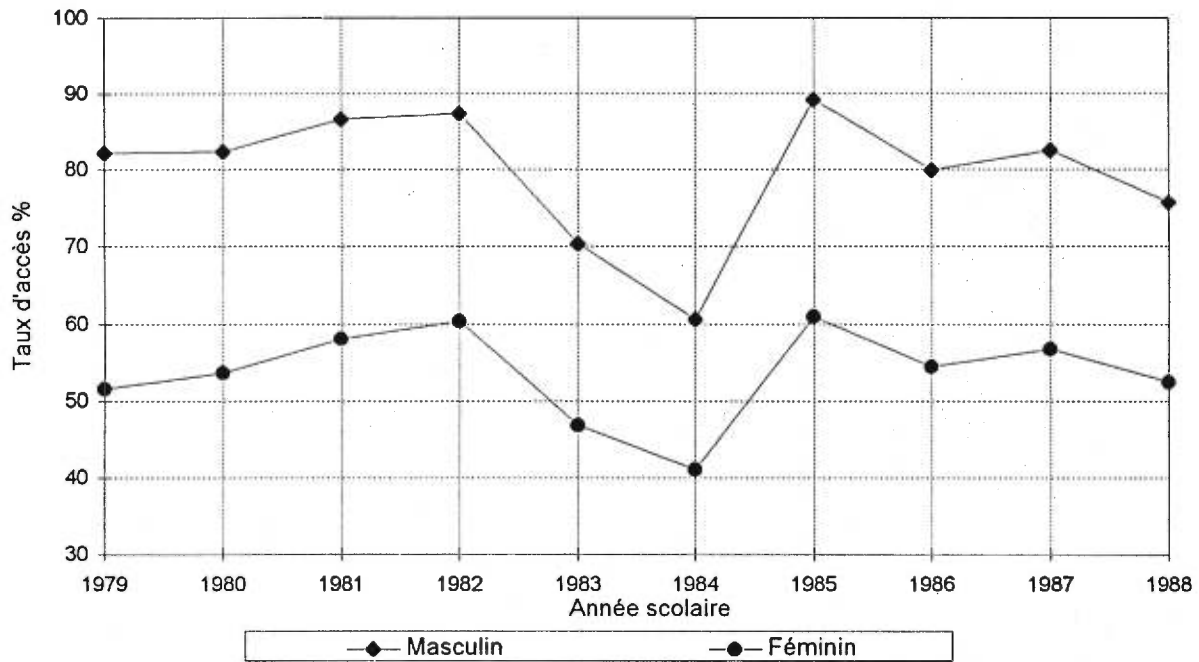
Tableau V.1: Taux d'accès et de scolarisation selon l'année scolaire et le sexe: 1979-1988.

Année scolaire	Taux d'accès			Taux de scolarisation 7 - 11 ans			
	Sexe	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1979		82.2	51.6	67.2	71.1	43.9	57.9
1980		82.3	53.6	68.2	72.2	45.3	59.1
1981		86.6	58.1	72.6	71.0	45.6	58.6
1982		87.3	60.4	74.1	72.4	47.4	60.2
1983		70.3	46.8	58.8	79.2	47.0	63.5
1984		60.7	41.1	51.1	73.7	48.5	61.3
1985		89.1	61.0	75.3	72.4	47.5	60.2
1986		79.9	54.5	67.4	70.3	46.2	58.5
1987		82.5	56.8	69.8	69.0	45.5	57.4
1988		75.7	52.5	64.2	66.8	44.7	55.9

Source: -Tableaux annexes V.2. pour les taux d'accès.

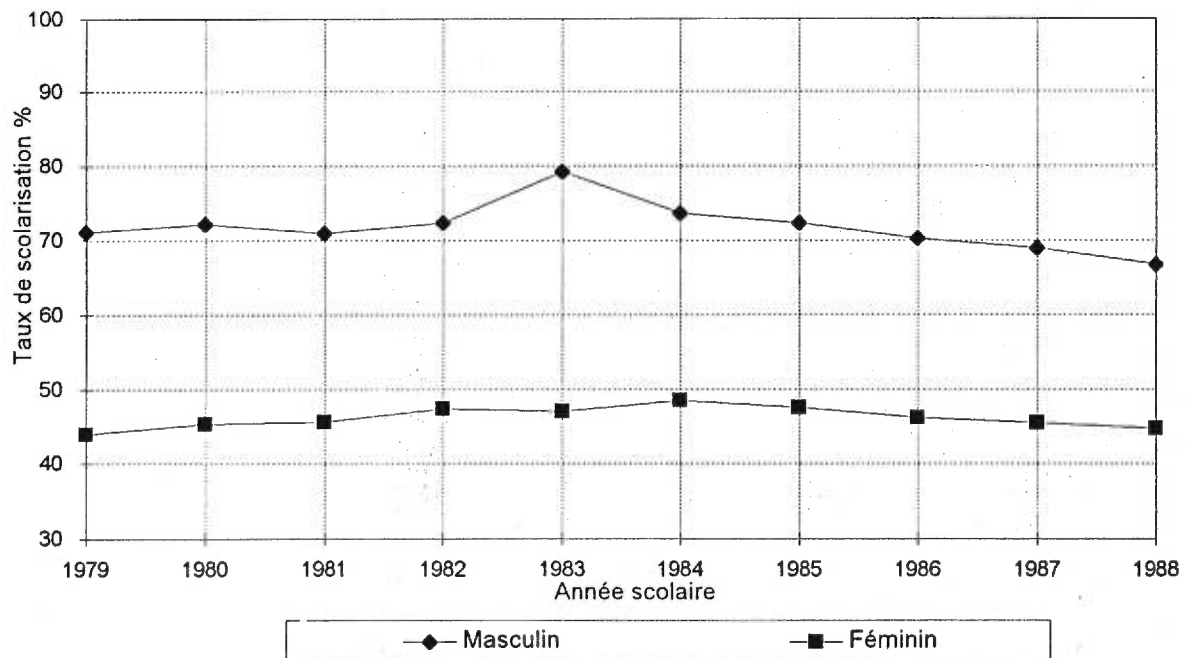
- Tableaux annexe III.4 pour les taux de scolarisation (7-11 ans)

**Figure V.1: Taux d'accès en première année du primaire public selon le sexe et l'année scolaire: 1979-1988**



Source: Tableau V.1

**Figure V.2: Taux de scolarisation chez les enfants âgés de 7-11 ans selon le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.**



Source: Tableau V.1

### **V.1.2. Evolution des taux d'accès au système scolaire primaire.**

A travers le tableau V.1 et la figure V.1, on remarque que les taux d'accès chez le sexe masculin sont toujours supérieurs à ceux du sexe féminin . En effet, si en moyenne, durant 1979-1988, huit garçons sur dix accèdent à l'enseignement, chez les filles, elles sont seulement cinq parmi dix qui y accèdent . Cette situation a fait que l'écart entre sexes est toujours au profit du sexe masculin. Cependant, il y a lieu de noter que cet écart a connu une diminution très sensible entre 1979 et 1984, année où il enregistre son niveau le plus bas. L'année d'après, soit en 1985, l'écart s'est élargi pour connaître ensuite une baisse continue jusqu'en 1988.

La figure V.1, qui illustre graphiquement les différents aspects du tableau V.1, montre bien trois périodes bien distinctes:

- La période 1979-1982 où les taux par sexe ont été toujours croissants. C'est une période où les taux chez le sexe féminin avaient connu un rythme de croissance plus élevé que celui du sexe masculin.
- La période 1983-1985 où les taux des deux sexes ont connu des fluctuations très mouvementées qui sont tantôt à la baisse (entre 1983 et 1984) tantôt à la hausse (en 1985). Ces variations sont dues en grande partie aux variations des effectifs des nouveaux inscrits au cours de cette période, comme on l'a vu précédemment au chapitre III.
- La période 1985-1988 où les taux ont connu, chez les deux sexes, une évolution plus ou moins régulière, avec des niveaux toujours supérieurs à celui de 1984, tout en restant plus bas que celui de 1985.

### **V.1.3. Evolution des Taux de scolarisation.**

Les taux de scolarisation relatifs à chaque sexe sont présentés dans le tableau V.1. En considérant l'ensemble de la période étudiée, nous remarquons que les taux chez le sexe masculin sont largement supérieurs à ceux du sexe féminin. Ils varient entre 71,1% en 1979 et 66,8% en 1988 pour le sexe masculin, alors que pour le sexe féminin ils passent de 43,9% en 1979 à 44,7% en 1988. Soit une baisse pour le sexe masculin qui est de l'ordre de 6% et une légère hausse pour le sexe féminin qui est de 1,8%.

A travers la figure V.2 qui montre les courbes relatant l'évolution des taux pour chaque sexe, nous pouvons distinguer deux périodes bien distinctes:

- La période entre 1979 et 1983 où les taux accusent une croissance qui est plus élevée enfin de période chez le sexe masculin que chez le sexe féminin.

- La période d'après 1983 jusqu'à 1988 où l'évolution des taux se renverse en accusant une baisse qui est plus rapide chez le sexe masculin que chez le sexe féminin.

A travers la même figure, on peut s'étonner de voir cette diminution lente des taux de scolarisation entre 1984 et 1988. Serait-elle une conséquence d'une sécheresse continue qui a secoué le pays tout au long du début des années 80, soit entre 1982 et 1985, et de l'application d'une politique d'austérité dans le cadre d'un plan d'ajustement structurel qui ont durement affecté les investissements publics d'ordre social<sup>21</sup> et une bonne partie des parents, les poussant à ne pas inscrire ou réinscrire leurs enfants dans le système scolaire public? Faute de données, nous ne pouvons pas être très affirmatifs mais les résultats de la dernière Enquête Niveau de Vie (1990-1991) révèlent que le manque de moyens financiers pour subvenir aux frais d'études (30%) et le manque d'écoles ou de places (16,5%) viennent en premier lieu parmi les raisons de la non scolarisation des enfants âgés de 7 à 13 ans citées par les parents (Direction de la statistique, 1992)<sup>22</sup>

## V.2. Détermination des dates de convergence des deux sexes

### V.2.1. Date de convergence des taux d'accès

Pour les nouveaux inscrits en première année on remarque que les courbes représentant l'évolution des taux d'accès pour chaque sexe (Figure V.1) peuvent être approché par une fonction de type linéaire du genre:

$$Y = a X + b.$$

Avec Y et X désignant respectivement le taux d'accès et l'année scolaire.

Grâce à un ajustement de la variable « Taux d'accès » à la variable « année scolaire » pour chacun des sexes et en utilisant la méthode des moindres carrés, nous avons pu trouver les coefficients de cette équation linéaire (Voir les résultats en annexe V.4).

Le modèle de cette liaison est donné par les équations suivantes pour chaque sexe:

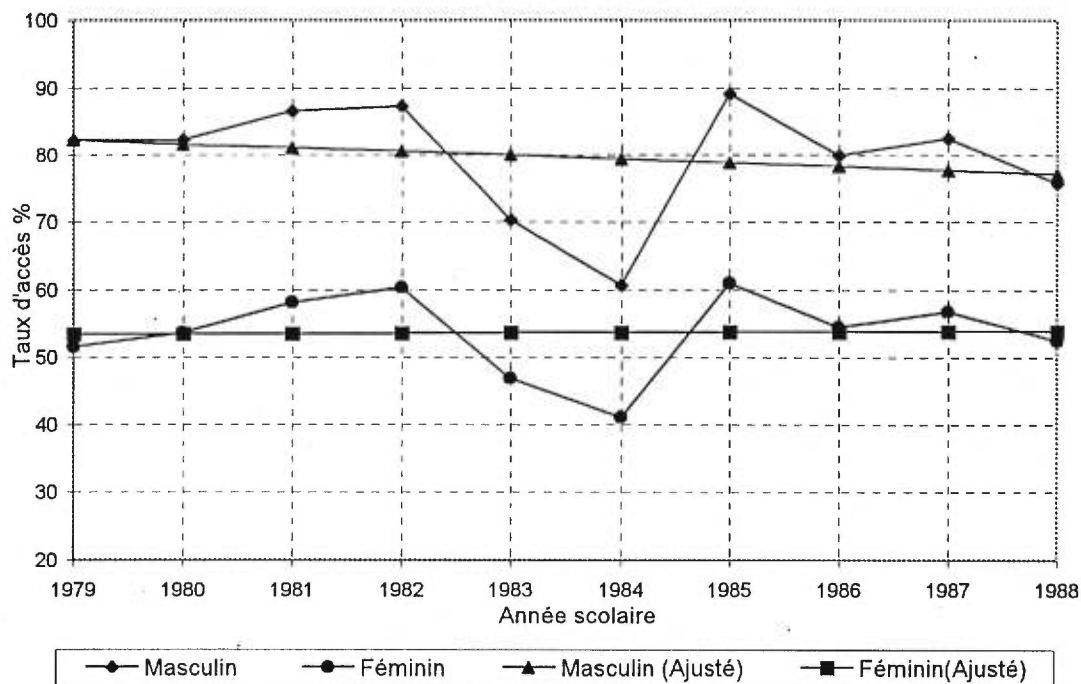
$$\text{Sexe Masculin: } Y = -0,58 X + 1225,5 \quad (1)$$

$$\text{Sexe Féminin: } Y = 0,05 X - 41,4 \quad (2)$$

<sup>21</sup> Entre 1983, date du début d'application du plan d'ajustement structurel, et 1991 les dépenses de fonctionnement par tête d'habitant pour les ministères de l'éducation et de la santé ont diminué respectivement de 9% et 8% .(Al Bayane, 1994)

<sup>22</sup> Rapport de synthèse. Vol 1. Enquête sur les niveaux de vie des ménages. Direction de la statistique. 1992.

**Figure V.3: Evolution des taux d'accès observés et ajustés selon l'année scolaire et le sexe: 1979-1988**



Source: Tableau annexe V.3

Le graphique V.3 illustre les courbes ajustées relatives à chacun des deux sexes qui découlent des taux d'accès ajustés figurant dans le tableau annexe V.3. Pour mieux apprécier l'ajustement effectué, nous avons représenté dans une même figure les courbes relatives aux taux observés et celles relatives aux taux ajustés.

On remarque que l'équation de la courbe relative au sexe masculin possède une pente négative dont la valeur est de  $(-0,58)$ , soit une courbe décroissante. Par contre, celle relative au sexe féminin possède une pente positive de l'ordre de  $(0,05)$ , soit une courbe légèrement croissante.

Etant donné que la pente de la courbe du sexe masculin est négative alors que celle du sexe féminin est positive, nous pouvons affirmer que si la tendance demeure indéfiniment la même pour chacun des sexes, les courbes par sexe seront inéluctablement convergentes. Ceci implique que l'écart séparant les deux sexes disparaîtra à un certain moment, indiquant ainsi une tendance favorable aux filles dans la mesure où elle aboutit à une disparition de l'écart.

Cette situation où les deux courbes sont convergentes nous amène alors à déterminer le moment où les deux courbes se retrouveront, ou en d'autres termes, le moment où les



deux sexes auront le même taux de scolarisation, avec toutefois l'hypothèse que la tendance de la période 1979-1988 se poursuit dans le futur.

Cette date (X) peut être obtenue au moment où il y aurait égalité des équations (1) et (2):

$$\text{Soit } -0,58 X + 1225,5 = 0,05 X - 41,4$$

$$\text{Ce qui donne } X = (1225,5 + 41,4) / (0,05 + 0,58) = 2011$$

Ainsi la convergence des taux entre garçons et filles sera atteinte en l'an 2011. Il ressort de cette date que si la tendance relevée au cours des années 80 persiste encore dans l'avenir, l'écart entre sexe en ce qui concerne l'accès à la scolarisation disparaîtra en l'an 2011, soit 23 années à compter de 1988.

### V.2.2. Date de convergence des taux de scolarisation

Nous venons de voir précédemment que les taux de scolarisation (7-11 ans) dans le primaire public se caractérisent au cours des années 80 par une distinction nette entre le sexe masculin et le sexe féminin. Tout au long de ces années et surtout depuis 1985, on remarque que pour les deux sexes les courbes sont décroissantes; avec toutefois une décroissance qui est plus rapide chez le sexe masculin que chez le sexe féminin.

Une autre fois, en procédant à un ajustement par la méthode des moindres carrés de la variable «Taux de scolarisation» à la variable «année scolaire» pour chacun des deux sexes (voir les résultats en annexe V.4), nous retrouvons les équations suivantes:

$$\text{Sexe Masculin: } Y = -0,43 X + 920,5 \quad (3)$$

$$\text{Sexe Féminin: } Y = 0,08 X - 114,9 \quad (4)$$

A travers ces équations et la figure V.4, qui représente les deux courbes des taux observés et ajustés pour chaque sexe (tracés à partir des taux des taux qui figurent dans les tableaux V.1 et le tableau annexe V.3), nous pouvons relever que ces courbes indiquent une situation favorisant une réduction de l'écart par sexe. Ceci nous amène alors à déterminer la date de convergence des deux sexes avec l'hypothèse d'une continuité de la tendance de 1979-1988 représentée par les courbes ajustées.

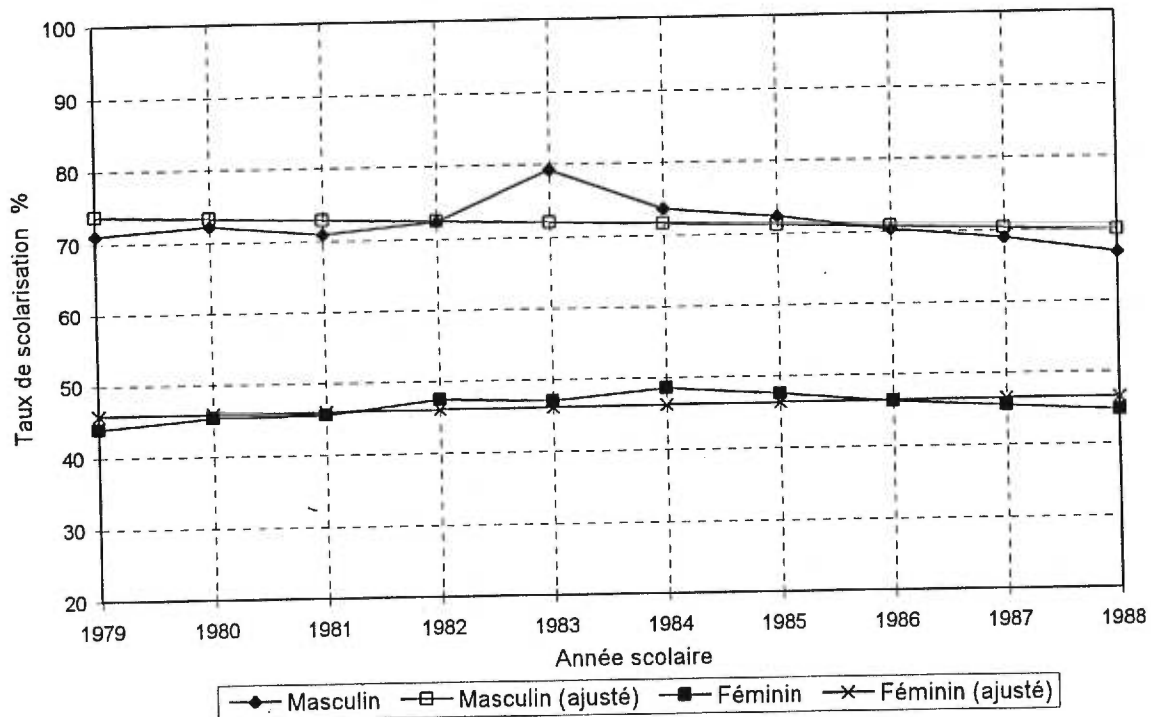
Cette date correspond au moment où il y aurait une égalité des deux équations précédentes (3) et (4).

$$\text{Soit: } -0,43 X + 920,5 = 0,08 X - 114,9$$

$$\text{et } X = (920,5 + 114,9) / (0,08 + 0,43) = 2030$$

Il ressort de ce chiffre que dans une situation où toutes choses demeurant égales par ailleurs l'indice de convergence montre qu'il y aurait une réduction de l'écart entre les taux par sexe qui entraînerait une égalité des sexes au cours de l'année 2030, soit 42 ans après 1988.

**Figure V.4: Taux de scolarisation observés et ajustés chez les enfants âgés de 7-11 selon le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.**



Source: Tableau annexe V.3

## CONCLUSION

L'évolution comparée par sexe, entre 1979 et 1988, des taux d'accès au primaire public et des taux de scolarisation chez les enfants âgés de 7-11 ans montre que l'écart entre les sexes s'est réduit durant cette période en passant respectivement de 30,6 points à 23,2 points et de 27 points à 22 points. Cependant, cette évolution indique que le sexe féminin n'a réalisé qu'une timide réduction de l'écart qui le sépare du sexe masculin.

En considérant que l'évolution des taux entre 1979 et 1988 perdure indéfiniment, nous avons trouvé que le temps supposé nécessaire, à compter de 1988, pour que le sexe féminin puisse rejoindre le sexe masculin s'avère être d'une durée de 23 ans pour ce qui est de l'accès à la scolarisation et 42 ans pour ce qui est de la scolarisation à 7-11 ans. Il ressort ainsi qu'abstraction faite du niveau des taux qui doit être amélioré, les dates de convergence des deux sexes en l'an 2011 et 2030 sont largement différentes. Ces délais indiquent que l'évolution des taux d'accès entre 1979 et 1988 a été quelque peu favorable à une réduction plus rapprochée de l'écart entre les deux sexes que ne l'a été l'évolution des taux de scolarisation, bien que dans les conditions d'une baisse continue des taux masculins, hypothèse qui peut certes paraître peu probable. Ceci étant dit, on ne doit pas perdre de vue que notre exercice a pour objectifs de déterminer une date de convergence des taux par sexe et d'apprécier la contribution de l'évolution des taux à l'élimination de l'écart entre les sexes, telle qu'observée durant la période 1979-1988.

Enfin, ces résultats ne nous empêchent pas de prévoir une reprise à la hausse des taux pour les deux sexes et une réduction de l'écart séparant les sexes à une date plus rapprochée que ne le laissent prévoir les dates retrouvées précédemment. En témoignent à cet égard les récents résultats du recensement de 1994 qui donnent des taux de scolarisation à 7-12 de l'ordre de 51,7% et 72,4% respectivement pour les filles et les garçons. Nos suppositions se fondent sur plusieurs éléments à savoir:

- Les potentialités et la volonté qui animent les deux sexes pour améliorer leur scolarisation;
- Les possibilités d'un redressement des taux une fois les difficultés économiques, qui ont forcé les parents à retarder momentanément la scolarisation de leurs enfants, seront dépassées;
- Une prise de conscience accrue, au niveau national et international, de l'énorme importance de la scolarisation, de la sous-scolarisation féminine et de la fragilité des acquis réalisés jusqu'à présent par les filles dans ce domaine;

- Un discours politique national qui insiste sur la généralisation de la scolarisation et la nécessité de mettre un terme à la persistance de l'écart par sexe dans le système scolaire. Ceci traduit une volonté politique, laquelle, nous espérons, serait relayée par des actions plus concrètes, notamment la recherche de solutions plus adaptées au cas marocain et la mobilisation de moyens matériels et financiers nécessaires;
- L'érosion continue de certaines pratiques sociales et culturelles qui entravent la scolarisation des filles, suite à une urbanisation accrue et aux mutations sociales que connaît la femme en général, notamment par son passage d'un mode de vie traditionnel limité au foyer à un mode de vie plus ouvert sur l'extérieur (travail et éducation à l'extérieur, mixité de la vie publique, changement de textes juridiques ..);
- L'insistance des différentes manifestations féminines (Les conférences internationales sur la femme, Nairobi 1985 et Beijing 1995) ou sociales (conférence sur le développement social 1994..) et des multiples organisations internationales sur l'intérêt qu'il faut accorder à l'amélioration des conditions socio-économiques du sexe féminin, avec la scolarisation en priorité.

Dans un tel contexte, il faudrait, à notre avis, reprendre le même exercice (calcul des taux ajustement, date de convergence..) mais en considérant, cette fois, une période plus longue qui tient compte de l'évolution des taux avant 1979 et au cours des années 90 et comparer les résultats qui en sortiront avec les résultats qu'on vient de trouver.

## CONCLUSION GENERALE

L'objectif de ce travail est de mettre en exergue les différenciations par sexe qui marquent la scolarisation au Maroc (accès, scolarisation et déroulement de la scolarité), particulièrement au niveau du cycle primaire qui est à la base du système scolaire.

Les données puisées dans les annuaires statistiques du Ministère de l'éducation nationale ont été les éléments essentiels utilisés pour faire ressortir les disparités par sexe.

Au fil des trente-cinq années après l'indépendance du pays, il ressort que la politique de l'éducation nationale a pu pratiquement réaliser ses objectifs concernant l'arabisation des cycles primaire et secondaire et la marocanisation du corps enseignant à l'échelle de l'ensemble des cycles d'études. Cependant, malgré les efforts consentis et la croissance des effectifs scolaires, la généralisation de la scolarisation, un des éléments essentiels pour tout suivi des changements économiques et technologiques que subit toute société en évolution et un des voeux chers aux différents responsables de l'enseignement qui se sont succédés, se retrouve à chaque fois différée à une date ultérieure.

Non seulement le système d'éducation marocain souffre d'une certaine incapacité à réaliser la généralisation de la scolarisation, comme nous avons pu le montrer à travers la comparaison entre population scolarisée et population scolarisable, mais il reste en proie à des disparités notables selon le sexe.

Pourtant le droit à la scolarisation au Maroc ne fait pas de distinction entre les sexes. Les quatre constitutions de 1962, 1970, 1972 et de 1992, la reconnaissance en 1963 du caractère obligatoire de l'enseignement pour tout enfant en âge d'être scolarisé, l'adhésion du Maroc en 1960 à la convention de l'UNESCO contre la discrimination dans l'enseignement confirment toutes le droit à la scolarisation sans aucune distinction entre le sexe masculin et le sexe féminin. Les différents plans de développement économique et social, les textes officiels, le plan d'action national pour la protection de l'enfance, les rapports nationaux sur la femme présentés aux conférences de Nairobi (1985) et Pékin (1995) insistent aussi sur la scolarisation des filles et témoignent tous de l'attachement toujours continu des pouvoirs publics marocains au droit à l'éducation pour tous.

L'analyse des données en termes absolus entre 1975 et 1988 a révélé qu'à l'exception de quelques irrégularités spectaculaires enregistrées en 1983 et 1984 l'évolution des nouveaux inscrits a augmenté pour les deux sexes, avec toutefois un rythme plus rapide chez les filles que chez les garçons: 56% comme taux d'accroissement entre 1975 et 1988 pour le sexe féminin contre 30% pour le sexe masculin.

Quant à l'écart au niveau de l'accès à l'enseignement selon le sexe, il s'avère être important à l'échelle de l'ensemble du pays. En milieu urbain, cet écart est de moindre importance que celui du milieu rural où le fossé entre sexe paraît être énorme, comme en témoigne d'ailleurs le niveau élevé des rapports de masculinité chez les nouveaux inscrits en première année.

Pour ce qui est de la scolarisation, entre 1975 et 1988, des enfants de 7-14 ans, qui représentent pour leur part l'essentiel des enfants scolarisés dans le cycle primaire, l'évolution des effectifs, qui a été spectaculaire jusqu'au début des années 80 pour les deux sexes, a connu des perturbations identiques à celles qu'a connues l'évolution des effectifs des nouveaux inscrits dans ce cycle. Ces effectifs se caractérisent par une nette différenciation selon le sexe à l'échelle nationale, entre milieux de résidence et entre provinces, particulièrement entre les provinces plus ou moins urbanisées.

Aussi devons-nous noter que malgré l'importante croissance des effectifs, pour les deux sexes, des enfants nouvellement scolarisés et des enfants scolarisés dans le cycle primaire (7-14 ans), la prise en compte des enfants scolarisables correspondant à ces âges à travers les taux d'accès et les taux de scolarisation à 7-11 ans, entre 1979-1988, révèle une participation minoritaire des filles par rapports aux garçons.

En effet, force est de constater qu'en moyenne, depuis 1979 jusqu'en 1988, près de 50% des filles âgées de sept ans n'accèdent pas annuellement à l'enseignement contre seulement près de 30% pour les garçons. Pour les enfants âgés de 7-11 ans, nous avons trouvé des taux encore plus élevés de filles qui ne fréquentent pas le cycle primaire, soit un taux moyen de l'ordre de 54% pour les filles contre près de 30% pour les garçons.

L'analyse comparée du déroulement de la scolarité chez les garçons et chez les filles dans le cycle primaire nous a permis de constater que les filles qui atteignent la fin du cycle réussissent mieux que les garçons en mettant moins de temps. Cependant, pour l'ensemble des filles, certifiées ou non, qui accèdent au système scolaire, leurs espérances de séjours sont de moindres durées que celles des garçons.

Partant de tous ces constats, il ressort qu'avec au départ une situation défavorable pour les filles qui perdure toujours, bien que de moindre gravité qu'auparavant, il leur serait difficile de rattraper le retard accumulé jusqu'à présent et réduire l'écart entre sexes en un temps très réduit. Cependant les durées de 23 années et 42 années trouvées comme périodes jugées nécessaires à une convergence des taux d'accès par sexe et des taux de scolarisation par sexe, si la tendance de 1979-1988 continuait à se maintenir, révèlent que malgré les fluctuations des taux durant cette période, cette évolution a contribué à une

réduction de l'écart par sexe à une date qui est plus rapprochée en ce qui concerne l'accès au système scolaire marocain qu'en ce qui concerne la scolarisation à 7-11 ans.

A la lumière de ces trois résultats, on peut s'interroger sur la pertinence de telles analyses ou de tels résultats lorsque les caractéristiques d'ordre social, économique, culturel ou même démographique ont été évacuées dès le départ.

A défaut de données et d'outils convenables, ces considérations n'ont pas été clairement prise en compte. Nous ajoutons même que cette question risque de demeurer sans réponse tant que les autorités compétentes ne se décideront pas à prendre en compte ces aspects lors des recensements scolaires ou lors d'enquêtes spécifiques, par exemple, une enquête propre aux obstacles à une généralisation de la scolarisation en général ou à la scolarisation des filles en particulier.

Pour cela, il nous semble que des études plus poussées, avec des données mieux adaptées et surtout une méthodologie plus recherchée devraient être entreprises pour outiller et éclairer davantage tout ceux qui s'intéressent de près ou de loin à la différenciation par sexe qui marque encore la scolarisation au Maroc. Aussi, de telles études permettraient de déterminer les origines géographiques et sociales des filles qui ont bénéficié de la réduction de l'écart entre sexes et ainsi concentrer les efforts de lutte au niveau des zones géographiques et des couches sociales les plus touchées par la discrimination selon le sexe.

## BIBLIOGRAPHIE

ABDEL DAYEM.A, 1975. "Facteurs affectant l'évolution de l'éducation dans les pays arabes" dans: l'éducation en devenir, Paris, Les presses de l'UNESCO: 50.51.

ADAM,A, 1968. Casablanca: essai sur la transformation de la société marocaine au contact de l'occident, CNRS, Aix-en-Provence.

AYACHE, A, 1956. Le Maroc, bilan d'une colonisation, Paris, Editions sociales.

BAÏNA.A, 1981. Le système de l'enseignement au Maroc, Tome 2, Rabat, Les éditions Maghrébines, 552p.

BREJON-DE-LAVERGNÉE.N, 1991. "Equipement collectifs et système scolaire au Maroc" Revue Tiers Monde, Tome XXXII-N°126 Avril-Juin, 1991:135-158.

BLOT,D, 1965. "Les déperditions scolaires, analyse théorique et application", Revue Tiers Monde, Tome VI: 479-511.

CERED, 1991. Population l'an 2062: Stratégie, tendances , 276p.

CERED, 1990. Atlas démographique du Maroc, 239p.

CERED, 1986. Analyses et tendances démographiques au Maroc-Niveaux récents de la mortalité au Maroc , Rabat, 229p.

CHABAUD.J, 1970. Les femmes l'éducation et l'égalité: Dix années d'expériences, UNESCO, Paris , Les presses de l'UNESCO, 121p.

DAOUD.Z, 1989. "Le poids ou nombre" Dans la Revue Lamalif, N°191:21-24.

DAOUD.Z, 1993. "Féminisme et politique au Maghreb: Soixante ans de lutte" Casablanca, Editions Eddif, 380p.

DEBLE,I, 1980. La scolarité des filles , UNESCO, PARIS, 180p.

DEBLE,I, 1967. "Les rendements de l'enseignement du premier degré en Afrique Francophone" Revue Tiers Monde, Institut d'Etudes du développement Economique et Social, Paris.

DEBLE,I, 1974 "Les déperditions d'effectifs dans le tiers monde et ses ambiguïtés" Revue Tiers Monde, Institut d'Etudes du développement Economique et Social, Vol 15, N°59-60: Paris:55-67.

Direction de la Statistique, 1985. Caractéristiques socio-économiques de la population: Niveau national au 1/20e, Recensement général de la population et de l'habitat de 1982, Rabat, 185p.



Direction de la Statistique, 1997. Caractéristiques socio-démographiques et économiques, Recensement général de la population et de l'habitat de 1994, Rabat, 120p .

Direction de la statistique, 1992. Rapport de synthèse Enquête Niveau de Vie des Ménages 1990/1991, Vol.2, 350p.

Direction de la statistique, 1980. Population active Urbaine en 1980, Résultats détaillés, 302p..

Direction du Plan, Plans Quinquennaux de 1960-64, 1968-72, 1973-77 et 1981-85 Ministère du plan et du développement régional.

Direction du Plan, 1965. Plan Triennal 1965-67, Ministère du plan et du développement régional, 250p.

DORVAL,D, 1986. Analyse différentielle des caractéristiques socio-économiques selon le groupe linguistique et selon le sexe, au Québec, entre 1971 et 1981, Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal: 86p.

ELIOU,M, 1972. "Scolarisation et Promotion féminine en Afrique" Dans Revue du tiers Monde, Vol 13, N°49 Janvier-Mars: 41-83.

EL GHANAM.M.A, 1971. Education in the arab viewed from the 1970, Conférence de Marrakech , UNESCO, Paris, 60p.

EI-FAROUKI, H, 1977. Dépense et inégalités dans l'enseignement Primaire Public au Maroc, mémoire de troisième cycle, INSEA, Rabat, 110p.

ERNY.P, 1977. L'enseignement dans les pays pauvres: modèles et propositions Paris, Edition Harmattan, 111p.

GUENNAOUI.A, 1991. "Bilan et perspectives de la planification de l'éducation dans les pays arabes", Dans perspectives, Vol XXI, N°1(77).

GENDREAU.F et LACOMBE.B, 1977. "Les données d'état individuelles et collectives" Dans Analyse des données, Troisième partie, INED: 1-62.

HALLAK.J, A qui profite l'école ? , 1974.Paris, Presse universitaires de France, 250p.

Hardy, G, 1917. Une conquête morale: L'enseignement en A.O.F. Paris, Armand Colin, 220p.

IBAAQUIL.L, 1978. "Le discours scolaire et l'idéologie au Maroc" Revue Lamalif, N°79: 18-21.

KI.ZERBO.J., 1970. "Education et développement " dans Problèmes de l'aide à l'éducation dans les pays du tiers monde, Paris:10-15.

KINANY,A.K, 1975 "Islamic schools and universities" Dans Year Book of Education, Londres, 54-62.

LANGE.M.F, 1991, "Système scolaires et développement: Discours et pratique " Dans Politique Africaine, N 43, Octobre:105-121.

LÉGARÉ,J, 1972. Démométrie et planification des ressources humaines, Quebec, Les presses de l'Université Laval, 169p.

LE THANH KHOI, 1967. L'industrie de l'enseignement, Paris, Les éditions de Minuit, 419p.

LE THANH KHOI et autres., 1971. L'enseignement en Afrique tropicale Presse universitaire de France, 419p.

MAISONNEUVE.D, 1989. L'élaboration d'indicateurs de cheminement scolaire à partir des données d'une seule année: l'exemple de l'accès au diplôme du secondaire, Quebec, Ministère de l'éducation du Québec, Direction des études économiques et démographiques, 8p.

MASSIALAS. B. G et JANAR. S. A., 1983. "The education of women " dans Education in Arab World, PRAEGER SPECIAL STUDIES, Praeger Publishers: 226-265.

M'BOW.A.M, 1982. Le temps des peuples , Paris, Editions Robert Laffont, 170p.

MERNISSI.F, Octobre 1980. "Le prolétariat féminin au Maroc" dans Al Assas, Octobre N°24.

MERNISSI.F, 1982. "Les femmes dans une société rurale dépendante: Les femmes et le quotidien dans le Gharb" dans Maghreb machrek, N° 98, octobre-Novembre-Décembre, La documentation française: p4-45.

MERNISSI.F, 1984. Le Maroc raconté pa ses femmes, Casablanca, Edition Smer, 237p.

MERNISSI.F, 1985. Sexe et Idéologie et Islam, Paris, Edition tiers, 198p.

MERNISSI.F, 1988. Femmes partagés: Famille-travail Casablanca, Edition Le fennec, 190p.

MERROUNI.M, 1982. Le collège musulman de Fès de 1912 à 1956 , Thèses de P.H.D. Université de Montréal.

MERROUNI.M, 1993. Le problème de la réforme dans le système éducatif marocain, Rabat, Editions Okad, 180p.

MORISSON .C et Jeannert-Amour.V, 1991. "Ajustement structurel et dépenses sociales au Maroc" Dans Revue Tiers Monde, Tome XXXII-N°126 Avril-Juin:253-269.

Ministère de l'Education Nationale du Maroc , Statistiques de l'enseignement primaire des années 197-1980, 1980-1981, 1981-1982, 1982-1983, 1983-1984, 1984-1985, 1985-1986, 1986-1987, 1987-1988, 1988-1989.

Ministère de l'Education Nationale du Maroc, Mouvement éducatif du Maroc, 1984-1986, 1986-1988, 1988-1990.

Nungisa.Y.B, 1986. Evolution de l'enseignement primaire au Zaïre de 1970 à 1983, Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 98p.

PAYE. L, 1992 Introduction et évolution de l'enseignement moderne au Maroc: Des origines jusqu'à 1956 Thèses d'Etat, Université Sorbonne, Réédité en 1992, Rabat, Editions Arrissala, 694p.

ROBITAIL.N ET BOURBEAU.R,1989. "Convergences des groupes linguistiques et des sexes selon quatre variables socio-économiques, Québec, 1971-1981" Colloque international AIDELF, Montréal: 225-232.

SALMI.J, 1985. Crise de l'enseignement et reproduction sociale au Maroc" Casablanca, Editions Maghrébines, 223p.

SALMI.J, 1979. Planification sans développement Casablanca, Editions Maghrébines, 250p.

TANGUAY. C, 1974. Méthodes d'analyse en démographie scolaire, Mémoire de maîtrise en démographie, Université de Montréal, 123p.

UNESCO, 1972. Etude statistique sur les déperditions scolaires, Etudes et enquêtes d'éducation comparée, UNESCO, 140p.

UNESCO, 1976. Etude Comparative de la scolarisation des filles et des garçons: une analyse statistique 1965-1975, Office de la statistique, Collection " Enquêtes et recherches statistiques",140p.

UNESCO, 1982. Conférence des ministres de l'éducation et des ministres chargés de la planification de l'économie, Rapport Final, Harraré,45p.

UNESCO, 1985. Les femmes l'éducation et l'égalité, UNESCO, 180p.

## TABLEAUX ANNEXES

ANNEXE III.1: Rapports de masculinité chez les nouveaux inscrits dans le primaire public selon les provinces: 1979 et 1988.

Province En 1979 (%)	Rapports de Masculinité	Province En 1988 (%)	Rapports de Masculinité
Essemara	102,3 (1)	Casablanca	105,3 (1)
Casablanca	106,5 (2)	Tétouan	106,3 (2)
Rabat	114,8 (3)	Laâyoune	110,2 (3)
Tétouan	121,8 (4)	Ad Dakhla	111,0 (4)
Ifrane	127,0 (5)	Rabat	112,2 (5)
Laâyoune	128,9 (6)	Tan-Tan	113,1 (6)
Tanger	129,9 (7)	Tanger	114,5 (7)
Oujda	136,6 (8)	Essemara	116,8 (8)
Figuig	136,8 (9)	Meknès	123,5 (9)
Fès	137,0 (10)	Oujda	126,1 (10)
Meknès	138,1 (11)	Ifrane	131,0 (11)
Khénifra	148,3 (12)	Figuig	133,0 (12)
Ad Dakhla	151,8 (13)	Fès	138,6 (13)
Khouribga	154,6 (14)	Khouribga	138,9 (14)
Marrakech	158,2 (15)	Kenitra	143,6 (15)
Kenitra	162,0 (16)	Errachidia	145,0 (16)
Béni Mellal	163,1 (17)	Ben Slimane	147,5 (17)
Safi	165,1 (18)	Agadir	148,2 (18)
Ben Slimane	167,4 (19)	Nador	149,5 (19)
Nador	172,4 (20)	Safi	150,8 (20)
Tan-Tan	173,6 (21)	Marrakech	151,2 (21)
Sidi Kacem	181,0 (22)	Khénifra	153,0 (22)
Guélmim	181,8 (23)	Guélmim	156,6 (23)
Errachidia	185,3 (24)	Béni Mellal	161,1 (24)
Khémisset	188,7 (25)	Al Hoceïma	162,0 (25)
Agadir	208,6 (26)	Khémisset	164,1 (26)
Al Hoceïma	210,4 (27)	Tata	166,5 (27)
El Kelâa Sraghna	213,7 (28)	Settat	176,4 (28)
Boulemane	216,4 (29)	Sidi Kacem	178,4 (29)
Settat	225,0 (30)	Boujdour	196,5 (30)
El Jadida	228,5 (31)	Taza	199,2 (31)
Taza	242,3 (32)	El Jadida	204,8 (32)
Boujdour	252,6 (33)	Ouarzazate	218,0 (33)
Azilal	256,1 (34)	Boulemane	220,2 (34)
Taroudannt	261,9 (35)	El Kelâa Sraghna	221,5 (35)
Tata	275,6 (36)	Chefchaouen	222,8 (36)
Chefchaouen	278,8 (37)	Azilal	231,6 (37)
Taounate	286,9 (38)	Essaouira	237,4 (38)
Tiznit	297,1 (39)	Tiznit	253,0 (39)
Essaouira	310,3 (40)	Taroudannt	258,1 (40)
Ouarzazate	340,0 (41)	Taounate	305,3 (41)

Sources: Tiré des effectifs par province (Ministère de l'Education, Statistiques de l'enseignement primaire).  
( ) Indique le rang de la province au niveau national.

ANNEXE III.2: Rapports de masculinité chez les inscrits dans le primaire public selon les provinces: 1979 et 1988.

Province En 1979	Rapports de Masculinité	Province En 1988	Rapports de Masculinité
Casablanca	111.7 (1)	Casablanca	107.7 (1)
Rabat	125.8 (2)	Tétouan	114.8 (2)
Tétouan	139.1 (3)	Ad Dakhla	115.7 (3)
Tanger	139.2 (4)	Rabat	116.1 (4)
Oujda	146.5 (5)	Tan-Tan	122.5 (5)
Fès	147.4 (6)	Tanger	126.5 (6)
Ifrane	147.9 (7)	Laâyoune	128.4 (7)
Meknès	149.7 (8)	Essemara	133.5 (8)
Figuig	152.4 (9)	Oujda	135.6 (9)
Khouribga	154.5 (10)	Figuig	135.9 (10)
Kenitra	162.3 (11)	Meknès	139.6 (11)
Marrakech	162.5 (12)	Fès	141.0 (12)
Safi	169.3 (13)	Khouribga	141.8 (13)
Khénifra	170.1 (14)	Ifrane	144.1 (14)
Tan-Tan	182.5 (15)	Marrakech	154.2 (15)
Béni Mellal	187.7 (16)	Kenitra	155.2 (16)
Laâyoune	189.2 (17)	Ben Slimane	159.4 (17)
Essemara	196.3 (18)	Safi	159.6 (18)
Ben Slimane	202.2 (19)	Boujdour	164.7 (19)
Ad Dakhla	202.8 (20)	Khénifra	166.8 (20)
Khémisset	206.7 (21)	Agadir	167.4 (21)
Sidi Kacem	210.6 (22)	Nador	169.3 (22)
Settat	219.8 (23)	Guélmim	169.7 (23)
Agadir	221.2 (24)	Béni Mellal	172.6 (24)
Nador	223.9 (25)	Khémisset	182.9 (25)
El Jadida	246.1 (26)	Errachidia	184.1 (26)
Taza	252.3 (27)	Al Hoceïma	186.5 (27)
Errachidia	258.6 (28)	Settat	189.1 (28)
El Kelâa Sraghna	261.9 (29)	Sidi Kacem	203.4 (29)
Essaouira	266.5 (30)	El Jadida	210.5 (30)
Al Hoceïma	274.7 (31)	Taza	211.6 (31)
Guélmim	275.3 (32)	Tata	233.1 (32)
Azilal	294.0 (33)	Boulemane	240.6 (33)
Chefchaouen	308.9 (34)	El Kelâa Sraghna	240.9 (34)
Tiznit	370.3 (35)	Essaouira	245.2 (35)
Taounate	370.8 (36)	Ouarzazate	271.8 (36)
Taroudannt	393.3 (37)	Azilal	271.8 (36)
Tata	449.1 (38)	Tiznit	283.7 (37)
Ouarzazate	477.6 (39)	Taroudannt	283.7 (37)
Boujdour	512.1 (40)	Chefchaouen	286.7 (38)
Boulemane	518.5 (41)	Taounate	360.5 (41)

Source: Tiré des effectifs par province, Ministère de l'Éducation, Statistiques de l'enseignement primaire  
( ) Indique le rang de la province au niveau national.

ANNEXE III.3: Proportion. de la population urbaine par province en 1982.

Provinces	Proportions (%)
Casablanca	89.53
Tan-Tan	88.12
Essemara	86.68
Laâyoune	85.34
Ad Dakhla	82.91
Rabat	77.94
Tanger	71.57
Fès	68.06
Meknès	61.59
Oujda	61.34
Khouribga	55.25
Tétouan	51.79
Ifrane	44.43
Boujdour	42.41
Agadir	42.41
Kenitra	41.12
Béni Mellal	38.26
Marrakech	38.1
Safi	37.81
Khénifra	35.98
Figuig	35.96
Guélmim	33.33
Khémisset	28.37
Sidi Kacem	23.09
Settat	20.79
El Jadida	19.66
Ben Slimane	19.64
Nador	19.4
Al Hoceïma-	19.11
Taza	17.65
Errachidia	15.37
Tiznit	12.98
El Kelâa Sraghna	12.4
Essaouira	11.9
Boulemane	9.5
Ouarzazate	9.16
Taroudannt	9.13
Chefchaouen	8.58
Azilal	8.35
Taounate	3.95
Tata	3.14

Source: Calculé à partir de l'Atlas démographique Maroc, CERED, Direction de la statistique, 1990, page 209.

**ANNEXE III.4: Les scolarisés et les scolarisables âgés de 7-11 ans selon l'année scolaire, le sexe: Maroc 1979-1988**

Année scolaire	Scolarisés 7-11ans			Scolarisables 7-11 ans			
	Sexe	Masculin	Féminin	Total	Masculin	Féminin	Total
1979		937676	551183	1488859	1318156	1255237	2573393
1980		977304	584427	1561731	1353733	1289116	2642848
1981		986553	603191	1589744	1390269	1323908	2714177
1982		1033495	644697	1678192	1427792	1359640	2787432
1983		1141531	647881	1789412	1441112	1377752	2818864
1984		1071569	677311	1748880	1454864	1396024	2850888
1985		1062405	672603	1735008	1468232	1414832	2883064
1986		1042301	662782	1705083	1482440	1433928	2916368
1987		1032118	661040	1693158	1496224	1453368	2949592
1988		1024558	666587	1691145	1534304	1490872	3025176

Source:- Ministère de l'éducation nationale, statistique de l'enseignement primaire.  
-Tableau annexe III.5 pour les scolarisables



ANNEXE III.5: Population scolarisable âgée de 6 à 15 ans selon l'âge, l'année scolaire et le sexe entre 1979 et 1988.

Age /Sexe	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Sexe masculin										
6	279342	286881	294624	302576	303784	305248	306464	307896	309080	322512
7	274800	282217	289834	297656	298672	299888	300856	302016	302936	315224
8	269652	276930	284404	292080	293488	295040	296392	297920	299256	309712
9	263937	271061	278376	285890	288138	290477	292699	295090	297366	305552
10	257916	264877	272026	279368	282872	286410	289954	293658	297355	302701
11	251851	258648	265629	272798	277942	283050	288331	293757	299310	301115
12	244665	251268	258050	265014	271526	277978	284715	291613	298750	298467
13	235950	242318	248858	255574	262838	270090	277635	285405	293478	293571
14	226413	232524	238800	245245	252821	260474	268365	276568	285106	287146
15	216832	222685	228695	234867	242950	251198	259648	268498	277725	281350
Sexe féminin										
6	270930	278242	285752	293464	295096	296424	298000	299552	301080	313960
7	265058	272212	279559	287104	288776	290200	291824	293424	294992	306848
8	258537	265514	272680	280040	282280	284376	286624	288872	291112	301288
9	251585	258375	265349	272510	275690	278861	282138	285456	288813	296891
10	244096	250684	257450	264398	268960	273690	278480	283370	288374	293778
11	235961	242330	248870	255587	262046	268898	275766	282806	290077	292067
12	229041	235223	241571	248091	255662	263762	271846	280158	288757	288827
13	224211	230262	236477	242859	250142	257938	265702	273718	281973	282651
14	220707	226664	232781	239064	245189	251714	258205	264947	271819	274677
15	244096	222616	228625	234795	240037	245590	251112	256894	262718	267408



ANNEXE III.5: Population scolarisable âgée de 6 à 15 ans selon l'âge, l'année scolaire  
et le sexe entre 1979 et 1988 (Suite).

Age /Sexe	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Sexes réunis										
6	550272	565123	580376	596040	598880	601672	604464	607448	610160	636472
7	539858	554429	569392	584760	587448	590088	592680	595440	597928	622072
8	528189	542444	557085	572120	575768	579416	583016	586792	590368	611000
9	515522	529436	543725	558400	563827	569338	574837	580546	586179	602443
10	502012	515561	529476	543766	551832	560099	568434	577027	585730	596478
11	487812	500978	514499	528386	539989	551947	564098	576563	589387	593182
12	473706	486491	499621	513106	527189	541739	556562	571771	587507	587294
13	460160	472580	485335	498434	512981	528027	543338	559123	575451	576222
14	447120	459188	471581	484309	498010	512187	526570	541515	556925	561822
15	460928	445301	457320	469662	482987	496789	510760	525392	540443	548758

ANNEXE IV.1: Les effectifs des inscrits dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.

Sexe et Année scolaire	Niveau d'étude				
	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
<b>Masculin</b>					
1979	303942	247408	237364	218487	255454
1980	315595	261164	248424	231284	273286
1981	338288	273647	261950	237392	289962
1982	368208	281667	276634	254143	304452
1983	315003	309381	292584	264454	320256
1984	245572	283853	296395	261681	280729
1985	313556	238041	275551	263700	272575
1986	288628	287899	238576	248257	264911
1987	295687	271948	270905	216768	240027
1988	286119	268639	260591	234946	206179
<b>Féminin</b>					
1979	181542	142597	135060	122425	140393
1980	195479	151714	142285	131419	153400
1981	215148	164306	150841	137316	164528
1982	239676	172052	163304	145269	172162
1983	177629	193690	174104	154104	140421
1984	156292	176185	177903	154646	167072
1985	205589	145406	164028	158380	166111
1986	188628	182934	140867	146477	162250
1987	195641	172618	168197	126717	144048
1988	189821	174137	161805	146516	122782
<b>Total</b>					
1979	485484	390005	372424	340912	395847
1980	511074	412878	390709	362703	426686
1981	553436	437953	412791	374708	454490
1982	607885	453719	439938	399412	476614
1983	492632	503071	466688	418558	460677
1984	401864	460038	474298	416327	447801
1985	519145	383447	439579	422080	438686
1986	477256	470833	379443	394734	427161
1987	491328	444566	439102	343485	384075
1988	475940	442776	422396	381462	328961

Source: Ministère de l'Éducation Nationale, Statistique de l'enseignement primaire.

ANNEXE IV.2: Les effectifs des promus dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.

Sexe et Année scolaire	Niveau d'étude				
	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
<b>Masculin</b>					
1979	203467	184371	164623	142711	82794
1980	212012	192894	170390	149982	88821
1981	225011	199716	177808	153619	97138
1982	242582	204304	186972	163156	97124
1983	224871	237197	215431	190671	114171
1984	185958	216130	215099	186891	130121
1985	249439	186967	201491	191363	142214
1986	226014	227628	175219	180827	156008
1987	228329	215520	202975	158205	142967
1988	225581	216629	201351	180185	148812
<b>Féminin</b>					
1979	121469	108841	97243	83777	51223
1980	131371	114488	100847	89636	56640
1981	143406	123445	106871	93647	64000
1982	158594	128053	115664	97861	66242
1983	126459	148099	132765	117300	58839
1984	118121	134126	135066	118019	98480
1985	163182	115251	123918	121567	97786
1986	147912	147399	107394	110777	93724
1987	152179	139093	132008	98198	95780
1988	150587	143490	130759	118377	96742
<b>Total</b>					
1979	324936	293212	261873	226492	134019
1980	343383	308128	271237	239610	145461
1981	368417	323161	284666	247207	161142
1982	401177	332361	302632	261017	163366
1983	351302	409622	348197	307986	174604
1984	304079	350256	350165	304910	224097
1985	412621	302218	325409	312930	240000
1986	373926	375027	282613	291604	261285
1987	380508	354613	334983	256403	238747
1988	376168	360112	332111	298562	245554

Source: Ministère de l'Education Nationale, Statistique de l'enseignement primaire.

ANNEXE IV.3: Les effectifs des redoublants dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.

Sexe et Année scolaire	Niveau d'étude				
	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
<b>Masculin</b>					
1979	83510	57697	64269	67335	131099
1980	86806	61635	69279	71511	139504
1981	97633	68083	75360	73749	147370
1982	107504	70704	80324	78257	157100
1983	62982	58982	59198	46250	90058
1984	44563	52083	59426	48601	85684
1985	46356	38460	51608	46762	73548
1986	44965	45934	43277	41549	59200
1987	46683	40310	45051	31971	47974
1988	45998	40209	42528	35279	29170
<b>Féminin</b>					
1979	49007	30245	33445	34179	69721
1980	52056	32935	36484	36478	75009
1981	59289	35880	38976	38295	78398
1982	66841	38105	40941	39666	82415
1983	32412	3316	29499	21746	38398
1984	26817	27285	29897	23314	48092
1985	28086	19752	25617	22563	40683
1986	27483	24706	20798	19323	29620
1987	28119	21958	22712	14508	24584
1988	28059	21849	21217	16273	13740
<b>Total</b>					
1979	132517	87942	97707	101510	200818
1980	138862	94800	105772	107997	214514
1981	156922	103963	114349	112106	225765
1982	174342	108804	121269	117923	239515
1983	95147	66188	88696	67982	128258
1984	71380	79368	89323	71915	131140
1985	74442	58212	77225	69325	114231
1986	72448	70640	64075	60872	92471
1987	74802	62268	67763	46479	72558
1988	74057	62057	63745	51552	42910

Source: Ministère de l'Education Nationale, Statistique de l'enseignement primaire.

ANNEXE IV.4: Les effectifs des abandons dans le primaire public selon le niveau d'étude, le sexe et l'année scolaire: 1979-1988.

Sexe et Année scolaire	Niveau d'étude				
	1ère année	2ème année	3ème année	4ème année	5ème année
<b>Masculin</b>					
1979	16965	5340	8472	8441	41562
1980	16777	5635	8755	9790	44960
1981	15644	5848	8781	10014	45455
1982	18123	6659	9338	12730	50228
1983	27150	13202	17955	27533	116027
1984	15051	15640	21870	26189	64924
1985	17761	12614	22452	25575	56813
1986	17649	14337	20080	25881	49703
1987	20675	16118	22879	26592	49086
1988	14540	11810	16711	19482	28197
<b>Féminin</b>					
1979	11066	3511	4372	4469	19449
1980	12052	4291	4944	5305	21751
1981	12453	4981	4994	5374	22130
1982	14240	5894	6700	7742	23505
1983	18758	12434	11840	15059	43184
1984	11354	14774	12940	13313	29500
1985	14321	10403	14493	14250	27642
1986	13233	10829	12675	16377	21101
1987	15343	11567	13477	14011	23684
1988	11175	8798	9829	11866	12300
<b>Total</b>					
1979	28031	8851	12844	12910	61010
1980	28829	9950	13700	15096	66712
1981	28097	10829	13776	15394	67583
1982	32365	12555	16037	20472	73733
1983	46183	27260	29795	42589	157815
1984	26405	30414	34810	39502	92564
1985	32082	23017	36945	39825	84455
1986	30882	25166	32755	42258	73405
1987	36018	27685	36356	40603	72770
1988	25715	20608	26540	31348	40497

Source: Ministère de l'Education Nationale, Statistique de l'enseignement primaire.

ANNEXE IV.5: Evolution des taux de promotion, de redoublement et d'abandon chez les filles du primaire public selon l'année d'étude (Classe) et l'année scolaire: 1979-1988.

Classe \ Année scolaire	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1979-1983	1984-1988
1 année	Promu	66.91	67.20	66.65	66.17	71.19	75.58	79.37	77.78	79.33	67.6	78.10
	Doublant	26.99	26.63	27.56	27.89	18.25	17.16	13.66	14.37	14.78	25.4	14.91
	Abandon	6.10	6.17	5.79	5.94	10.56	7.26	6.97	7.02	7.84	5.89	7.00
2 année	Promu	76.33	75.46	75.13	74.43	76.46	76.13	79.26	80.58	82.40	75.56	79.79
	Doublant	21.21	21.71	21.84	22.15	1.71	15.49	13.58	12.72	12.55	17.72	13.57
	Abandon	2.46	2.83	3.03	3.43	6.42	8.39	7.15	6.70	5.05	3.63	6.64
3 année	Promu	72.00	70.88	70.85	70.83	76.26	75.92	75.55	78.48	80.81	72.16	77.40
	Doublant	24.76	25.64	25.84	25.07	16.94	16.81	15.62	13.50	13.11	23.65	14.76
	Abandon	3.24	3.47	3.31	4.10	6.80	7.27	8.84	8.01	6.07	4.19	7.84
4 année	Promu	68.43	68.21	68.20	67.37	76.12	76.32	76.76	77.49	80.79	69.66	77.40
	Doublant	27.92	27.76	27.89	27.31	14.11	15.08	14.25	11.45	11.11	25.00	13.01
	Abandon	3.65	4.04	3.91	5.33	9.77	8.61	9.00	11.06	8.10	5.34	9.59
5 année	Promu	36.49	36.92	38.90	38.48	41.90	58.94	58.87	66.49	78.79	38.54	64.17
	Doublant	49.66	48.90	47.65	47.87	27.34	28.79	24.49	17.07	11.19	44.28	19.96
	Abandon	13.85	14.18	13.45	13.65	30.75	17.66	16.64	16.44	10.02	17.18	14.75

Source: Taux calculés à partir des Tableaux annexes IV.1,2,3,4.

**ANNEXE IV.6: Evolution des taux de promotion, de redoublement et d'abandon chez les garçons du primaire public selon l'année d'étude (Classe) et l'année scolaire: 1979-1988.**

Classe\ Année scolaire	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1979-1983	1984-1988
1 année	Promu	66.94	67.18	66.51	65.88	71.39	79.55	78.31	77.22	78.84	67.58	77.93
	Doubletant	27.48	27.51	28.86	29.20	19.99	14.78	15.58	15.79	16.08	26.61	16.07
	Abandon	5.58	5.32	4.62	4.92	8.62	5.66	6.11	6.99	5.08	5.81	6.00
2 année	Promu	74.52	73.86	72.98	72.53	76.67	78.54	79.07	79.25	80.64	74.11	78.73
	Doubletant	23.32	23.60	24.88	25.10	19.06	16.16	15.95	14.82	14.97	23.19	16.05
	Abandon	2.16	2.16	2.14	2.36	4.27	5.30	4.98	5.93	4.40	2.62	5.22
3 année	Promu	69.35	68.59	67.88	67.59	73.63	73.12	73.44	74.92	77.27	69.41	74.27
	Doubletant	27.08	27.89	28.77	29.04	20.23	18.73	18.14	16.63	16.32	26.60	17.97
	Abandon	3.57	3.52	3.35	3.38	6.14	8.15	8.42	8.45	6.41	3.99	7.76
4 année	Promu	65.32	64.85	64.71	64.20	72.10	72.57	72.84	72.98	76.69	66.24	73.30
	Doubletant	30.82	30.92	31.07	30.79	17.49	17.73	16.74	14.75	15.02	28.22	16.56
	Abandon	3.86	4.23	4.22	5.01	10.41	9.70	10.43	12.27	8.29	5.55	10.14
5 année	Promu	32.41	32.50	33.50	31.90	35.65	52.17	58.89	59.56	72.18	33.19	57.83
	Doubletant	51.32	51.05	50.82	51.60	28.12	26.98	22.35	19.99	14.15	46.58	22.80
	Abandon	16.27	16.45	15.68	16.50	36.23	20.84	18.76	20.45	13.68	20.22	19.37

Source: Taux calculés à partir des Tableaux annexes IV.1,2,3 et 4 .



ANNEXE IV.7: Evolution des taux de promotion, de redoublement et d'abandon dans primaire public, sexes réunis, selon l'année d'étude (Classe) et l'année scolaire: 1979-1988.

Classe \ Année scolaire	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1979-1983	1984-1988
1 année	Promu	66.93	67.19	66.57	66.00	71.31	79.48	78.35	77.44	79.04	67.60	78.00
	Doubletant	27.30	27.17	28.35	28.68	19.31	17.76	14.34	15.22	15.56	26.16	15.61
	Abandon	5.77	5.64	5.08	5.32	9.37	6.57	6.18	7.33	5.40	6.24	6.39
2 année	Promu	75.18	74.63	73.79	73.25	81.42	78.82	79.65	79.77	81.33	75.66	79.14
	Doubletant	22.55	22.96	23.74	23.98	13.16	17.25	15.18	14.01	14.02	21.28	15.09
	Abandon	2.27	2.41	2.47	2.77	5.42	6.61	6.00	6.23	4.65	3.07	5.77
3 année	Promu	70.32	69.42	68.96	68.79	74.61	73.83	74.03	76.29	78.63	70.42	75.45
	Doubletant	26.24	27.07	27.70	27.57	19.01	18.83	17.57	15.43	15.09	25.52	16.76
	Abandon	3.45	3.51	3.34	3.65	6.38	7.34	8.40	8.28	6.28	4.06	7.79
4 année	Promu	66.44	66.06	65.97	65.35	73.58	73.24	74.14	74.65	78.27	67.48	74.83
	Doubletant	29.78	29.78	29.92	29.52	16.24	17.27	16.42	13.53	13.51	27.05	15.23
	Abandon	3.79	4.16	4.11	5.13	10.18	9.49	9.44	11.82	8.22	5.47	9.93
5 année	Promu	33.86	34.09	35.46	34.28	37.90	50.04	54.71	62.16	74.65	35.12	60.55
	Doubletant	50.73	50.27	49.67	50.25	27.84	29.29	26.04	18.89	13.04	45.75	21.78
	Abandon	15.41	15.63	14.87	15.47	34.26	20.67	19.25	18.95	12.31	19.13	17.67

Source: Taux calculés à partir des Tableaux annexes IV.1,2,3 et 4.



ANNEXE V.1: Nouveaux inscrits selon le sexe et l'âge compris entre 6 et 10 ans: de 1979 à 1988.

Age/Année	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
<b>Sexe masculin</b>										
6	55486	57036	61627	63787	51584	44745	65918	59370	61441	58675
7	150877	155092	167575	173447	140267	121669	179243	161438	167068	159548
8	16716	17183	18566	19217	15541	13480	19859	17886	18510	17677
9	2775	2853	3083	3191	2580	2238	3297	2970	3073	2935
10	568	584	631	653	528	458	675	608	629	601
Total	226424	232749	251482	260295	210501	182590	268993	242272	250722	239436
<b>Sexe Féminine</b>										
6	34322	36650	40808	43337	33966	29938	44731	40170	42075	40460
7	92715	99002	110235	117607	91754	80872	120833	108511	113659	109295
8	8665	9253	10303	10992	8576	7559	11293	10142	10623	10215
9	1226	1309	1457	1555	1213	1069	1598	1435	1503	1445
10	243	260	289	309	241	212	317	285	298	287
Total	137172	146473	163092	174000	135750	119650	178772	160542	168158	161702
<b>Sexes réunis</b>										
6	89857	93719	102455	107329	85571	74694	110658	99549	103520	99135
7	243682	254155	277848	291065	232058	202561	300092	269966	280734	268843
8	25282	26368	28826	30197	24076	21015	31134	28009	29126	27892
9	3970	4141	4527	4742	3781	3300	4889	4398	4574	4380
10	805	839	918	961	766	669	991	892	927	888
Total	363596	379222	414574	434295	346251	302240	447765	402814	418880	401138

Source: Ministère de l'Education Nationale, Statistique de l'enseignement primaire.

ANNEXE V.2:Taux d'accès par sexe , par âge (6-10 ans) et par année scolaire:1979-1988

Age\Année	1979	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988
Sexe masculin										
6	19.86	19.88	20.92	21.08	16.98	14.66	21.51	19.28	19.88	18.19
7	54.90	54.95	57.82	58.27	46.96	40.57	59.58	53.45	55.15	50.61
8	6.20	6.20	6.53	6.58	5.30	4.57	6.70	6.00	6.19	5.71
9	1.05	1.05	1.11	1.12	0.90	0.77	1.13	1.01	1.03	0.96
10	0.22	0.22	0.23	0.23	0.19	0.16	0.23	0.21	0.21	0.20
Total	82.24	82.31	86.60	87.28	70.32	60.73	89.15	79.95	82.46	75.67
Sexe Féminin										
6	12.67	13.17	14.28	14.84	11.51	10.10	15.01	13.41	13.97	12.89
7	34.98	36.37	39.43	40.96	31.77	27.87	41.41	36.98	38.53	35.62
8	3.35	3.48	3.78	3.93	3.04	2.66	3.94	3.51	3.65	3.39
9	0.49	0.51	0.55	0.57	0.44	0.38	0.57	0.50	0.52	0.49
10	0.10	0.10	0.11	0.12	0.09	0.08	0.11	0.10	0.10	0.10
Total	51.59	53.64	58.15	60.41	46.85	41.09	61.04	54.50	56.78	52.48
Sexes réunis										
6	16.33	16.58	17.65	18.01	14.29	12.41	18.31	16.39	16.97	15.58
7	45.14	45.84	48.80	49.78	39.50	34.33	50.63	45.34	46.95	43.22
8	4.79	4.86	5.17	5.28	4.18	3.63	5.34	4.77	4.93	4.56
9	0.77	0.78	0.83	0.85	0.67	0.58	0.85	0.76	0.78	0.73
10	0.16	0.16	0.17	0.18	0.14	0.12	0.17	0.15	0.16	0.15
Total	67.18	68.23	72.63	74.09	58.78	51.07	75.31	67.41	69.79	64.23

ANNEXE V.3: Taux d'accès et de scolarisation ajustés selon l'année scolaire et le sexe: 1979-1988.

Année scolaire	Taux d'accès		Taux de scolarisation	
	Masculin	Féminin	Masculin	Féminin
1979	82.3	53.4	73.7	45.8
1980	84.7	53.5	73.3	45.9
1981	81.1	53.5	72.9	46.0
1982	80.5	53.6	72.4	46.1
1983	79.9	53.6	72.0	46.1
1984	79.4	53.7	71.6	46.2
1985	78.8	53.7	71.2	46.3
1986	78.2	53.8	70.7	46.4
1987	77.6	53.8	70.3	46.5
1988	77.1	53.9	69.9	46.5

ANNEXE V.4: Résultats de la régression par la méthode des moindres carrés appliquée aux taux d'accès et de scolarisation.

Régression appliquée aux taux d'accès		
	Sexe Masculin	Sexe Féminin
Constante:	1225.50	-41.4
Ecart type		
d'estimation Y:	9.026	6.422
R au carré:	0.20	0.23
Nombre d'observations	10	10
Degrés de liberté	8	8
Coefficient (s) X	-0.578	0.048
Régression appliquée aux taux de scolarisation		
	Sexe Masculin	Sexe Féminin
Constante	920.5	-114.9
Ecart type		
d'estimation Y	3.17	1.49
R au carré:	0.39	0.17
Nombre d'observations	10	10
Degrés de liberté	8	8
Coefficient (s) X	-0.43	0.08

## REMERCIEMENTS

Au terme de ce travail, Je tiens à remercier les professeurs Mr.Norbert ROBITAILLE et Mr.Robert MAHEU pour leur disponibilité, leurs conseils, leurs critiques et tout particulièrement leur patience, sans lesquels ce travail n'aurait pas pu voir le jour. Je remercie également les professeurs Mr Yves PERON et Mr Ali KOUAOUCI, d'avoir accepté de lire ce travail et de l'évaluer.

Je tiens aussi à exprimer ma reconnaissance à Mr Ahmed NOUIJAI, Directeur du CERED pour le soutien qu'il m'a accordé tout au long de la préparation de ce travail.

Mes remerciements aux collègues du CERED pour leurs encouragements, et l'aide qu'ils m'ont apporté.

Mes remerciements vont aussi aux professeurs du Département de Démographie pour leur contribution à ma formation et à la quiétude du cadre dans lequel j'ai étudié.

Mes remerciements enfin à ma famille, et tous ceux qui me sont chers, au Maroc et au Canada, pour tant de sacrifices et de peines.